

2011

*RAPPORT
FINANCIER*



PLASTIC OMNIUM

SOMMAIRE

DÉCLARATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE QUI ASSUME LA RESPONSABILITÉ DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

p. 2

01

RAPPORT DE GESTION DU GROUPE

p. 4	Description des activités
p. 4	Recherche et développement
p. 5	Faits marquants
p. 7	Règles et méthodes comptables
p. 7	Gestion des risques
p. 10	Commentaires sur l'activité consolidée
p. 12	Informations environnementales et sociales
p. 18	Résultats sociaux
p. 19	Rémunérations des mandataires sociaux
p. 24	Capital social
p. 24	Actionnariat
p. 25	Rachat par la société de ses propres actions
p. 26	Rapport du Conseil d'Administration sur les résolutions présentées à l'Assemblée
p. 29	Autres éléments d'information

02

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

p. 31	Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration
p. 34	Procédures de contrôle interne et de gestion des risques
p. 39	Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président

03

MANDATS ET FONCTIONS DES ADMINISTRATEURS

p. 42

04

TEXTE DES RÉOLUTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 26 AVRIL 2012

p. 49

05

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES RÉOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 26 AVRIL 2012

p. 54	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels
p. 56	Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés
p. 59	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés
p. 61	Rapport des Commissaires aux Comptes sur la réduction du capital

06

COMPTES CONSOLIDÉS

p. 63	Bilan
p. 65	Compte de résultat
p. 66	État du résultat global
p. 67	Variation des capitaux propres
p. 69	Tableau de flux de trésorerie
p. 71	Annexes aux comptes consolidés

07

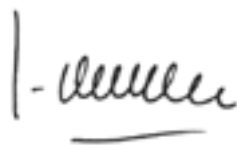
COMPTES SOCIAUX

p. 132	Compte de résultat
p. 133	Bilan
p. 134	Annexe aux comptes annuels 2011
p. 142	Résultats financiers au cours des cinq derniers exercices
p. 143	Tableau des filiales et participations

DÉCLARATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE QUI ASSUME LA RESPONSABILITÉ DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant en pages 3 à 29 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Levallois, le 8 mars 2012



Laurent BURELLE
Président-Directeur Général

—
01

RAPPORT DE GESTION DU GROUPE

Présenté par le Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium à l'Assemblée Générale du 26 avril 2012

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Plastic Omnium est un groupe industriel et de services, partenaire des constructeurs automobiles et des collectivités locales à travers ses deux cœurs de métier, les Équipements Automobiles et l'Environnement.

Dans les **Équipements Automobiles**, qui représentent 88 % du chiffre d'affaires 2011, le Groupe est présent sur deux métiers sur lesquels il occupe des positions de leader.

Plastic Omnium Auto Exterior est n° 1 mondial sur le marché des pièces et modules de carrosserie. La division conçoit et fournit une large gamme de pièces et modules en thermoplastiques et composites : pare-chocs et systèmes d'absorption d'énergie, modules d'ailes, modules bloc-avant, produits en matériaux composites, notamment hayons. Plastic Omnium Auto Exterior a livré 14 millions de pare-chocs peints et 3,2 millions de modules bloc-avant en 2011. Intervenant sur un marché de pièces d'aspect, elle propose des solutions sur mesure et multi-matériaux à forte valeur ajoutée, conçues dans une logique croissante d'intégration de fonctions et de sécurité, pour alléger le véhicule et réduire les émissions de CO₂.

Plastic Omnium Auto Inergy est n° 1 mondial des systèmes à carburant en plastique, avec près de 15 millions de systèmes fabriqués en 2011. Produit de sécurité intégré et de dépollution, le système à carburant répond à plusieurs fonctions : remplissage, stockage, jaugeage, ventilation et alimentation moteur.

Les deux activités sont mondiales : implantées sur 85 sites industriels sur les 4 continents, elles emploient près de 17 000 personnes et travaillent avec la quasi-totalité des constructeurs automobiles mondiaux.

L'activité **Environnement** représente 12 % du chiffre d'affaires consolidé. Elle réunit les expertises de Plastic Omnium Systèmes Urbains, de Sulo et de Signature, avec une offre globale et intégrée de produits et de services pour équiper les villes, améliorer le cadre de vie et accroître la sécurité routière : conteneurs pour les déchets, data management, design urbain et signalisation routière.

Activité essentiellement européenne, elle emploie 2 800 personnes et dispose de 18 usines.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Inscrite dans la stratégie du Groupe à long terme, l'innovation participe à la performance et à la reconnaissance du Groupe comme un des leaders des équipements automobiles et des services aux collectivités.

En 2011, le Groupe a consacré 206 millions d'euros à la R&D, soit 4,9 % de son chiffre d'affaires.

Plus de 1 200 ingénieurs et techniciens, soit 6 % des effectifs, travaillent à travers le monde dans 2 centres de R&D mondiaux et 12 centres de développement et antennes techniques chargés de développer localement les projets des constructeurs automobiles sur leurs différents marchés.

Le Groupe gère un portefeuille de 2 512 brevets, dont 26 déposés en 2011.

Dans les Équipements Automobiles, Plastic Omnium oriente sa recherche vers des solutions pour réduire les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) et d'oxydes d'azote (NOx) et participer avec les constructeurs automobiles à la construction de la voiture propre de demain à travers trois grands leviers :

- l'allègement du véhicule et l'aérodynamisme,
- les systèmes de dépollution,
- l'accompagnement des nouvelles motorisations hybrides et électriques.

L'allègement du véhicule constitue un levier majeur pour pouvoir respecter le seuil d'émissions de CO₂ fixé par l'Union européenne et les gouvernements des différents marchés sur lesquels Plastic Omnium opère. Ainsi, à compter de 2012, la moyenne pondérée d'émissions de CO₂ de tous les véhicules vendus en un an par les constructeurs, enregistrés dans l'Union européenne, devra atteindre 130 g de CO₂/km. Si cet objectif n'est pas atteint, les constructeurs devront payer une pénalité sur les émissions excédentaires.

Leader mondial sur le marché des pièces de carrosserie où l'utilisation du thermoplastique apporte déjà un gain de poids significatif par rapport à l'acier, Plastic Omnium développe des produits en matériaux composites pour les pièces de structure et de carrosserie

automobiles. Actuellement en production, les hayons et les planchers arrière représentent un gain de poids de 30 % par rapport aux solutions traditionnelles en acier. Le taux d'utilisation des matériaux thermoplastiques et composites dans les véhicules automobiles devrait doubler dans les 10 années à venir. La combinaison des technologies thermoplastiques et composites permet à Plastic Omnium de proposer le matériau le plus adapté pour chaque application, concourant ainsi à l'allègement du véhicule.

À l'occasion du Salon automobile de Francfort en septembre 2011, Plastic Omnium a présenté ses derniers développements et l'ensemble de ses nouvelles solutions contenant thermoplastiques et composites hautes performances, afin d'apporter le gain de masse maximum à la structure du véhicule automobile. Avec le matériau le plus adapté à chaque application, le gain de masse escompté est de 110 kg, soit un gain de 45 % par rapport à une structure en acier traditionnelle. Le centre international de recherche et développement pour les équipements et modules de carrosserie automobiles, Σ-Sigmatech, créé en 2002 en région lyonnaise, est en cours d'agrandissement pour accélérer le développement des pièces de structure en composite dédiées à l'automobile.

Plastic Omnium Auto Inergy renforce ses efforts en matière de systèmes de dépollution et de réduction des émissions d'hydrocarbures, de NOx et de CO₂, avec ses solutions TSBM™ et SCR-DINOx.

La solution TSBM™ permet de réduire les émissions d'hydrocarbures en introduisant un maximum de composants dans l'enveloppe du réservoir dès le soufflage, au lieu de les souder une fois le réservoir fabriqué.

Le système SCR (Selective Catalytic Reduction) est conçu pour réduire les émissions d'oxydes d'azote (NOx) issues des moteurs diesel. Son principe repose sur l'injection d'une solution d'urée, l'AdBlue®, au niveau de l'échappement, depuis un réservoir supplémentaire. Finement vaporisée, l'AdBlue® réagit avec les oxydes d'azote pour former de l'azote et de l'eau. Développé par Inergy depuis 2006 et actuellement dans sa deuxième génération DINOx Premium, le système SCR permet de supprimer 95 % des émissions de NOx d'un véhicule diesel et jusqu'à 8 % de ses émissions de CO₂. Optimal en terme de performance et d'encombrement, il permet de répondre aux futures normes d'émission et de consommation des véhicules, notamment la norme EURO VI applicable en Europe à partir de 2014. Il a fait l'objet, début 2012, d'une commande majeure du constructeur allemand Audi, qui a attribué à Inergy la majorité de l'équipement en systèmes SCR de ses véhicules diesel produits à partir de 2015. Cette commande représente un volume annuel de 500 000 systèmes SCR, pour un chiffre d'affaires estimé à 500 millions d'euros sur la durée de vie des véhicules. En 2011, Inergy a fourni à Audi environ 36 000 systèmes SCR. D'autres commandes de ce système ont été, par ailleurs, enregistrées chez General Motors et Chrysler.

Dans le domaine de l'hybride et de l'électrique, les solutions d'allègement proposées par Plastic Omnium sont d'autant plus nécessaires qu'il s'agit de compenser le poids des batteries et d'optimiser l'autonomie du véhicule. Pour les véhicules hybrides, Inergy a développé

une gamme de cloisons antibruit INbaffle qui vise à atténuer les bruits de « clapot » dus aux déplacements du carburant dans le réservoir lorsque le véhicule s'arrête et que ces bruits ne sont plus masqués par le bruit de fond du moteur. Pour les futurs véhicules hybrides rechargeables, dont les batteries peuvent être rechargées par raccordement à un réseau de distribution d'électricité, Inergy met au point des solutions de stockage de carburant adaptées. En effet, sur les versions essence, les vapeurs de carburant ne peuvent pas être traitées pendant les temps de roulage en mode électrique seul et pendant l'arrêt du véhicule. Pour pallier cet inconvénient, Inergy propose des systèmes à carburant en plastique renforcés permettant de stocker les vapeurs d'hydrocarbures sans déformation du système, jusqu'à la remise en route du moteur à combustion interne qui permettra la purge des vapeurs.

Dans le domaine de l'Environnement, les axes de recherche sont orientés sur la matière : utilisation accrue de matière recyclée et matériaux verts. Plastic Omnium Environnement a ainsi lancé le premier bac roulant en polyéthylène 100 % végétal issu de la canne à sucre. La division a également renforcé son offre de data management en matière de géolocalisation, de redevance incitative, pour responsabiliser les usagers et les inciter à mieux trier. Elle a enfin développé son offre « Your City, Your Design », visant à adapter les conteneurs et le mobilier urbain au design de la ville.

FAITS MARQUANTS

POURSUITE DE LA POLITIQUE D'ACQUISITIONS CIBLÉES

Plastic Omnium a poursuivi en 2011 sa politique d'acquisitions ciblées dans ses deux métiers, Automobile et Environnement, pour accélérer leur potentiel de croissance dans de nouvelles zones géographiques et avec de nouveaux clients.

Dans l'Automobile, Plastic Omnium Auto Inergy a acquis, le 1^{er} juin 2011, les actifs de production de systèmes à carburant – réservoirs à essence en plastique de la filiale Automotive Components Holdings LLC de Ford Motor Company aux États-Unis, localisés à Milan (Michigan).

Cette activité représente une production annuelle de 1,3 million de réservoirs.

Cette acquisition renforce le dispositif industriel de Plastic Omnium Auto Inergy en Amérique du Nord, qui comporte déjà 3 usines, à Adrian (Michigan), Anderson (Caroline du Sud) et Ramos (Mexique), fournissant principalement General Motors, Hyundai, Nissan et Chrysler. Elle entraînera la construction d'une nouvelle usine dans le Michigan, où seront transférées les productions actuelles du site de Milan courant 2013.

Cette acquisition permet également à Plastic Omnium Auto Inergy d'entrer dans une relation de partenariat global avec Ford, en devenant partenaire privilégié (« ABF Supplier ») de Ford au niveau mondial.

Par cette opération, Ford devient ainsi un des principaux clients mondiaux de Plastic Omnium Auto Inergy.

Plastic Omnium Auto Exterior a, quant à elle, procédé, le 29 décembre 2011, à l'acquisition des actifs de Plastal Pologne. Les deux usines reprises, situées à Gliwice et Poznan, ont réalisé un chiffre d'affaires de plus de 60 millions d'euros en 2011. Elles fournissent essentiellement Fiat, Volkswagen, BMW, Audi et Ford. Elles emploient 600 personnes. Cette acquisition permet de renforcer le dispositif de Plastic Omnium Auto Exterior en Europe de l'Est, qui comprend déjà des usines en Pologne, en République Tchèque et en Slovaquie, livrant Volkswagen, Audi, Porsche, Skoda, PSA Peugeot Citroën et General Motors. Elle traduit le succès commercial de Plastic Omnium dans cette région, en particulier pour des véhicules de grande diffusion en cours de lancement, comme la toute nouvelle VW Up! et l'Opel Astra.

Cette politique d'acquisitions ciblées prend également la forme de prise de participations majoritaires dans des sociétés communes avec des partenaires du pays dans lequel le Groupe souhaite se développer.

C'est ainsi que Plastic Omnium Auto Inergy a annoncé, début juillet 2011, la création d'une société commune avec Beijing Hainachuan Automotive Parts Co LTd (BHAP), filiale de Beijing Automotive Industry Co (BAIC). BAIC est un des grands constructeurs automobiles chinois, présent en Chine sous sa propre marque et à travers ses co-entreprises avec Mercedes Benz et Hyundai. Cette société commune est détenue à 40 % par BHAP et à 60 % par Plastic Omnium Auto Inergy, qui y apporte son usine de production de Pékin, fournissant déjà des systèmes à carburant pour Hyundai. Cette opération renforce le potentiel de croissance de Plastic Omnium Auto Inergy sur le marché chinois, premier marché automobile mondial, en créant une relation de partenariat avec BAIC, et ses associés Mercedes et Hyundai en Chine. La société commune a été définitivement créée le 6 février 2012.

Par ailleurs, Plastic Omnium et la société russe DETAILS-TROYKONSTRUKTSIYA ont signé, le 31 mai 2011, un accord pour la création d'une société commune, détenue à 51 % par Inergy. Cette société sera le leader des systèmes à carburant – réservoirs à essence en plastique sur le marché russe. Elle regroupera les actifs industriels d'Inergy à Stavrovo et ceux de son partenaire russe à Togliatti. Elle fournira les constructeurs Avtovaz à Togliatti, n° 1 du marché russe avec 27 % de parts de marché, Ford à Saint-Petersbourg, Avtoframos à Moscou, ainsi que des futurs modèles Nissan et Renault en Russie. Après avoir obtenu l'accord des autorités russes de la concurrence le 13 janvier 2012, la société commune devrait être opérationnelle début avril 2012. Elle devrait réaliser en 2012 un chiffre d'affaires d'environ 40 millions d'euros. Elle bénéficiera de la forte croissance du marché russe ainsi que de la substitution progressive vers le plastique des réservoirs en acier, qui représentent encore 60 % du marché russe, alors que la quasi-totalité des réservoirs sont en plastique en Europe.

Dans l'Environnement, Plastic Omnium a conforté sa position de leader européen dans le domaine en forte croissance des conteneurs enterrés, en prenant le contrôle, en mai 2011, de la société Rotherm. Rotherm est un des principaux fabricants européens de conteneurs enterrés. Implantée dans le nord de l'Allemagne à Stadtlohn,

(Rhénanie du Nord-Westphalie), cette société a réalisé un chiffre d'affaires de 17 millions d'euros en 2011.

Les conteneurs enterrés, grâce à leur grande capacité, permettent, tout en réduisant au minimum l'encombrement sur la voie publique, de limiter la fréquence de collecte des déchets et la circulation des camions collecteurs, et de réduire ainsi les coûts d'exploitation pour la collectivité.

Le parc des conteneurs enterrés devrait tripler d'ici 2015 en Europe, avec un objectif de chiffre d'affaires de 100 millions d'euros pour Plastic Omnium. Le Groupe dispose aujourd'hui d'un carnet de commandes de 10 000 conteneurs enterrés, pour un chiffre d'affaires total de 50 millions d'euros.

POURSUITE DES IMPLANTATIONS DANS LES ZONES DE PRODUCTION AUTOMOBILE À FORTE CROISSANCE

La production automobile mondiale devrait croître de 27 % de 2011 à 2015. Plus de 70 % de cette croissance proviendra de pays dont le taux d'équipement automobile est encore faible et dont le niveau de richesse augmente, notamment la Chine, l'Inde, l'Amérique du Sud et la Russie. La stratégie de Plastic Omnium est d'accompagner les constructeurs automobiles dans ces zones.

Cinq nouvelles usines ont été construites en 2011.

- **en Chine** : Plastic Omnium Auto Exterior et Plastic Omnium Auto Inergy comptent désormais 12 sites industriels, dont deux construits en 2011. Le Groupe est également en cours de renforcement de ses moyens de développement avec un nouveau centre de R&D pour l'activité Plastic Omnium Auto Exterior qui entrera en fonction en 2013. Le chiffre d'affaires réalisé en Chine représente 5 % du chiffre d'affaires du Groupe en 2011.
- **au Brésil** : Plastic Omnium Auto Inergy a lancé la construction d'une usine à Sorocaba, pour livrer des systèmes à carburant à Toyota.
- **au Maroc** : Plastic Omnium Auto Inergy assurera depuis son usine de Tanger la livraison à Renault-Dacia des systèmes à carburant des véhicules produits par le constructeur dans sa nouvelle usine marocaine.
- **en Pologne** : Plastic Omnium Auto Exterior renforce son dispositif en Europe de l'Est, qui comprend déjà des usines en République Tchèque et en Slovaquie, avec une nouvelle usine à Gliwice. Plastic Omnium livre depuis cette zone géographique les constructeurs Volkswagen, Audi, Porsche, Skoda, PSA Peugeot Citroën et General Motors.

ACCÉLÉRATION DE LA RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT ET SUCCÈS COMMERCIAUX

La progression de 43 % des frais de recherche et développement en 2011 traduit la volonté de Plastic Omnium de devenir un spécialiste, d'une part, du véhicule automobile propre par la réduction du CO₂ et des NOx et, d'autre part, de la réduction des déchets dans l'activité Environnement.

Plastic Omnium Auto Exterior dispose aujourd'hui d'un carnet de 10 commandes de hayons en matériau composite, permettant une réduction de poids de 5 à 10 kg par rapport à un modèle en tôle.

Pour accompagner les constructeurs dans la montée en puissance des applications composites et répondre à la demande de hayons hybrides et tout thermoplastique, Plastic Omnium renforce, pour cette technologie, son outil industriel en Espagne et en Grande-Bretagne et agrandit son centre de R&D international français.

Plastic Omnium Auto Inergy a confirmé le succès de son offre SCR qui limite les émissions de dioxyde d'azote des véhicules diesel, avec l'attribution par Audi de la majorité de l'équipement de ses véhicules diesel à partir de 2015. Il développe, par ailleurs, son offre de systèmes à carburant pour véhicules hybrides, pour lesquels il dispose déjà de 22 commandes.

Plastic Omnium Environnement a enregistré ses premiers succès commerciaux avec son bac roulant en polyéthylène 100 % végétal issu de la canne à sucre, lancé fin 2010. L'objectif est d'en vendre 300 000 unités par an.

Il a, par ailleurs, gagné de nouvelles commandes dans les conteneurs enterrés, notamment pour les 14 communes de l'agglomération de Versailles qui comptent 186 000 habitants. 300 conteneurs enterrés ont été commandés et seront installés d'ici mi-2013. Ces conteneurs ont été conçus et dessinés par le bureau de style intégré de Plastic Omnium Environnement, POEnvdesign Studio.

RÉINTÉGRATION DU SBF 120

La Compagnie Plastic Omnium a réintégré, le 21 mars 2011, l'indice SBF 120, et intégré l'indice nouvellement créé du CAC Mid 60.

Suite à la décision de l'Assemblée Générale du 28 avril 2011, elle a, par ailleurs, divisé la valeur nominale de l'action par 3 le 10 mai 2011. Le capital social est désormais composé de 52 583 797 actions de 0,17 euro chacune.

Ces différents éléments ont permis de renforcer la liquidité du titre. Il s'échangeait en moyenne à 110 000 actions par jour en 2011, contre 80 000 actions en 2010.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Elles sont décrites dans les annexes des comptes consolidés et sociaux.

GESTION DES RISQUES

RISQUES OPÉRATIONNELS

Risque lié aux programmes automobiles

L'activité du secteur automobile dépend de multiples facteurs, parfois régionaux, tels que l'activité économique, la politique industrielle des constructeurs, l'accès des ménages au crédit ou le contexte réglementaire. Par ailleurs, tout investissement relatif à un programme automobile donné se double, du fait de sa singularité (marque, design, date de lancement, non renouvellement...), d'un

risque spécifique qui peut affecter la performance commerciale de l'entreprise.

Réduisant notablement l'exposition du Groupe aux risques spécifiques et géographiques, la politique de diversification de ses activités d'une part et la multiplicité de ses programmes automobiles d'autre part constituent un axe majeur de la stratégie du Groupe.

Le pôle Automobile compte plus de 30 clients dans 23 pays, soit la quasi-totalité des grands constructeurs mondiaux, sur différents segments de marché et deux grandes familles de produits distinctes.

En matière d'engagement, tout nouveau projet fait l'objet d'un processus de validation très circonstancié et, pour les projets les plus significatifs, d'une autorisation de la Direction Générale du Groupe. Une fois le projet accepté, un dispositif structuré de suivi opérationnel et financier est mis en place afin d'en contrôler l'évolution.

Risque fournisseur

La performance du secteur automobile réside dans la maîtrise de la chaîne logistique dont l'organisation, remarquable par sa performance, suscite une relation forte des partenaires qui la constituent. Le travail important que requiert l'homologation d'un fournisseur dans le cadre d'un programme donné rend difficile toute substitution rapide en cas de déficience non anticipée. Aussi, le choix comme le suivi des partenaires d'un projet constituent-ils des facteurs clés de son succès.

Dans cette optique, tout fournisseur automobile fait l'objet d'une homologation établie sur des critères opérationnels, financiers et régionaux précis.

Dans le pôle Automobile, un panel de fournisseurs choisis fait en sus l'objet d'une surveillance trimestrielle récurrente opérée par la direction des achats, avec l'aide d'agences spécialisées.

Quant au pôle Environnement, il pratique une politique de duplication des sources pour les approvisionnements les plus critiques. Il exerce également une surveillance permanente de certains fournisseurs importants avec le support des fonctions centrales du Groupe et, au besoin, d'agences externes.

Enfin, les directions opérationnelles exercent une vigilance toute particulière dans ce domaine afin d'anticiper et gérer au mieux des situations de défaut d'approvisionnement peu fréquentes, mais au développement éventuellement rapide.

C'est ainsi que suite au séisme et au tsunami survenus à Fukushima le 11 mars 2011, une cellule de crise a immédiatement été mise en place afin de suivre au jour le jour les risques et impacts sur les approvisionnements du Groupe. Le suivi journalier des stocks et de l'évolution de la reprise d'activité sur les sites de production des fournisseurs touchés par la catastrophe ont permis de mettre en place les plans de sécurisation nécessaires. Ce dispositif a permis de limiter considérablement, voire d'éviter, les impacts sur la production et celle des clients du Groupe.

Risque informatique

La disponibilité, l'intégrité et la confidentialité de l'information constituent une préoccupation forte de la Direction Générale du Groupe.

Afin de maîtriser l'information véhiculée par l'entreprise, en interne ou avec l'extérieur, la Direction des Systèmes d'Information du Groupe s'assure que les systèmes mis en place dans les filiales répondent aux normes et aux standards qu'elle établit et dont le pôle technique garantit pour une large part le respect. Ce pôle technique, qui lui est rattaché, couvre l'ensemble des besoins « front office », les architectures applicatives et techniques « back office », les infrastructures « réseau et télécom », les activités de support et l'exploitation.

La Direction des Systèmes d'Information est, par ailleurs, dotée d'une cellule chargée de la « Sécurité des Systèmes d'Information » qui a continué en 2011 à développer les systèmes de pilotage les plus récents. Par ailleurs, la création d'un datacenter Groupe a renforcé l'adaptation du Groupe aux nouvelles technologies et aux normes sécuritaires de pointe.

RISQUES INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENTAUX

Risque Hygiène, Sécurité et Environnement

En matière de sécurité et d'environnement, la Compagnie Plastic Omnium met en œuvre une politique décrite dans la partie « Développement Durable » du Rapport Annuel. Déployée à l'échelle mondiale, elle repose sur une vision partagée, un pilotage structuré, un reporting et des démarches de certifications.

Elle est pilotée par le Comité de Direction du Groupe qui examine mensuellement la performance individuelle de chaque filiale, laquelle fait l'objet d'un reporting spécifique établi dans le cadre d'une démarche active de progrès continu.

Une organisation dédiée, composée sur le terrain d'animateurs Hygiène, Sécurité et Environnement (« HSE »), est chargée d'en favoriser et coordonner le déploiement. Ce réseau d'experts est animé par la Direction Sécurité-Environnement du Groupe, relayée par des Managers Sécurité Environnement centraux au niveau de chaque Division. Mais c'est en définitive aux Directeurs de Divisions qu'incombe la responsabilité de la gestion et du suivi des risques liés à la sécurité et à l'environnement.

Des plans d'actions correctives et d'améliorations continues sont mis en œuvre et intégrés dans les démarches de certification ISO 14 001 et OHSAS 18 001 des sites industriels du Groupe. Ces plans encouragent la généralisation des bonnes pratiques. Ils intègrent des formations relatives au règlement REACH, à l'ergonomie, à l'interface « Homme-Machine » et aux outils du programme interne « Top Safety », ainsi que la mise en conformité des équipements.

Le Groupe est doté, par ailleurs, d'un système de management spécifique. Promu par le Comité de Direction, il repose sur cinq axes de management, ou « management roadmaps » : le leadership, la motivation, la compétence, la recherche de l'excellence et les conditions

de travail. Un comité spécialisé, le Comité Sécurité Environnement, comprenant plusieurs membres du Comité de Direction, en pilote la mise en œuvre.

En 2011, le Groupe a obtenu le renouvellement de la Certification OHSAS 18001 de son « Pilotage central de la sécurité des personnes et des biens ».

Risque Qualité

En matière de qualité des produits et des processus, les Divisions ont également mis en place, selon des schémas qui prévalent depuis de nombreuses années dans l'industrie, notamment dans l'automobile, des organisations dédiées et des processus fiabilisés dont la robustesse et l'efficacité font systématiquement l'objet d'une procédure de certification ISO9001 (pôle Environnement) ou ISOTS16949 (pôle Automobile).

RISQUES DE MARCHÉ

La Compagnie Plastic Omnium centralise la gestion de la trésorerie des filiales qu'elle contrôle à travers Plastic Omnium Finance qui gère, pour leur compte, le risque de liquidité, le risque de change et le risque de taux. La politique relative à la couverture des risques de marché qui se traduit par des prises d'engagement, au bilan ou hors bilan, est validée trimestriellement par le Président-Directeur Général.

Risque de liquidité

Le Groupe doit disposer à tout moment des ressources financières suffisantes pour financer l'activité courante, les investissements nécessaires à son développement et faire face à tout événement à caractère exceptionnel.

À cette fin, la Compagnie Plastic Omnium et certaines de ses filiales disposent de ressources à moyen terme sous forme de contrats de crédit bancaire confirmé, exempts de garantie à caractère purement financier (« financial covenant »). Au 31 décembre 2011, l'échéance moyenne de ce portefeuille d'ouvertures de crédit excède 3 ans. En outre, le Groupe a mis en place des contrats de cessions de créances commerciales dont l'échéance moyenne excède 3 ans. Au 31 décembre 2011, les ressources « moyen terme » disponibles couvrent les besoins de financement du Groupe jusqu'à fin juin 2016. Enfin, le Groupe dispose d'ouvertures de crédit court terme et d'un programme de billets de trésorerie. Toutes ces lignes moyen terme et court terme sont ouvertes auprès d'institutions bancaires de premier plan.

Les situations de trésorerie du Groupe et des Divisions sont suivies quotidiennement et font l'objet d'un rapport hebdomadaire remis au Président-Directeur Général et aux Directeurs Généraux Délégués.

Risque de change

L'activité de Plastic Omnium repose pour la plus grande part sur des usines de proximité : hormis pour la conversion comptable des états financiers, le Groupe est peu exposé aux fluctuations de change. Celles-ci peuvent affecter certaines filiales importatrices sans toutefois constituer un enjeu significatif pour le Groupe.

La politique du Groupe consiste à éviter tout risque de change né de transactions devant donner lieu à un paiement ou une recette futurs. Si une transaction fait néanmoins apparaître un risque de change, celui-ci fera l'objet d'une couverture sur le marché des changes à terme. Cette couverture est réalisée par les filiales concernées auprès de la trésorerie centrale Groupe qui, à son tour, se couvre auprès de ses banques.

Risque de taux

La Compagnie Plastic Omnium souscrit des instruments de couverture de taux d'intérêt de type swap, cap et tunnels. L'objectif est de couvrir le Groupe contre une hausse des taux Euribor et Libor dans la perspective de la maîtrise de ses dépenses d'intérêts financiers.

Au 31 décembre 2011, 87 % de la position de taux sur la dette en euros, qui représente l'essentiel de l'endettement du Groupe, est couverte sur des durées comprises entre 1,5 et 3,5 ans par des instruments financiers non spéculatifs.

Risque de prix des matières premières

L'activité de Plastic Omnium nécessite l'achat de quantités importantes de matières premières (plastiques, aciers, peintures...).

Les variations de prix d'achat de ces matières impactent la marge opérationnelle du Groupe.

Pour limiter les risques liés à ces variations de prix, le Groupe négocie avec ses clients des clauses d'indexation des prix de vente ou, à défaut, procède à des renégociations régulières de prix.

Par ailleurs, le Groupe négocie avec ses fournisseurs des contrats comportant des engagements de prix annuels. Enfin, les stocks sont optimisés de manière à réduire au minimum les impacts de variation de cours.

RISQUES JURIDIQUES

Le Groupe dispose d'une Direction des Affaires Juridiques centralisée qui s'appuie, si besoin, sur des conseils locaux et sur un réseau de correspondants dans les principaux pays. Cette Direction accompagne les Directions opérationnelles et fonctionnelles dans toutes leurs opérations courantes ou exceptionnelles, prévient, anticipe, gère les risques juridiques liés aux activités et pilote les litiges.

Risque lié à la propriété intellectuelle

La Recherche et l'Innovation constituent l'un des piliers importants du Groupe, pour le pôle Automobile comme pour le pôle Environnement. Afin de protéger le Groupe contre toute appropriation d'une invention ou d'une marque par un tiers, la Direction des Affaires Juridiques, en collaboration avec un Conseil extérieur et en appui des Directions Recherche & Développement, assure la défense des intérêts du Groupe en matière de Propriété Intellectuelle.

Risque lié aux produits et services vendus

Le groupe Plastic Omnium est exposé à certains risques d'actions en garantie ou en responsabilité de la part de ses clients au titre des produits et services rendus. Ces risques relèvent de la responsabilité

civile contractuelle et font l'objet d'une couverture d'assurance spécifique.

Le groupe Plastic Omnium est également soumis au risque d'actions en responsabilité en cas de défaut des produits et services vendus provoquant des dommages aux tiers. Ces risques relèvent de sa responsabilité civile délictuelle et font l'objet d'une couverture d'assurance spécifique.

Eu égard aux standards qualités en vigueur dans le groupe Plastic Omnium, le risque produit apparaît bien maîtrisé.

Risque lié au respect du droit de la concurrence

Afin de marquer l'attachement du Groupe au respect des règles du Droit de la Concurrence, la Direction Générale a déployé un Code de Conduite spécifique (« Code de Conduite Compagnie Plastic Omnium - conformité au Droit de la Concurrence ») dans l'ensemble des Divisions.

AUTRES RISQUES

Risque clients

Concernant l'activité résultant des contrats passés avec les collectivités, certains retards de paiement sont toujours enregistrés, notamment en Espagne. Les actions engagées ont néanmoins permis de limiter globalement le montant des créances échues et le risque est faible du fait de la diversité et de la nature de la clientèle.

En matière de gestion, un « Credit Manager » est chargé de mettre en œuvre des processus structurés de surveillance du risque clients et de recouvrement des en-cours, au sein des Divisions. Le délai moyen de règlement est de 48 jours en 2011. Les créances nettes à plus de 6 mois représentent 10 millions d'euros soit environ 0,24 % du chiffre d'affaires.

Enfin, dans tous ses métiers, des procédures de revue précèdent toute réponse aux appels d'offres, notamment dans un souci d'équilibre de portefeuille d'en-cours clients dont la Direction Générale du Groupe fixe le profil cible et sur lequel elle exerce une surveillance permanente.

Risque fiscal

Le Groupe dispose d'une Direction Fiscale centralisée travaillant en forte collaboration avec les directions comptable, juridique et financière notamment. Composée de trois départements en charge distinctement de la gestion fiscale des entités, des métiers et du Groupe, elle s'appuie sur un réseau de fiscalistes travaillant au siège et dans les principaux pays ainsi que sur des conseillers Groupe ou locaux. Elle veille à ce que chacune des sociétés du Groupe remplisse ses obligations fiscales dans le respect des lois et règlements et apporte le support et l'expertise nécessaires dans toutes les opérations, courantes ou exceptionnelles, nécessitant une approche fiscale.

La mise en œuvre d'un reporting fiscal a permis le suivi et la maîtrise des impôts courants et différés de l'ensemble des entités fiscales et contribue à la diminution du temps de production des comptes consolidés ; la mise en œuvre d'autres outils est venu compléter

ce dernier et répondre aux besoins de disponibilité et de gestion des informations nécessaires à la Direction fiscale Groupe afin d'assurer à la Direction Générale un suivi complet de ses enjeux et risques fiscaux inhérents à la structure diverse et complexe de son Groupe.

ASSURANCES ET COUVERTURES DES RISQUES

La Compagnie Plastic Omnium a mis en place un programme mondial d'assurances bénéficiant à toutes les sociétés du Groupe.

Ce programme est accompagné de polices locales dans tous les pays où le Groupe est implanté. Il vise à couvrir les risques principaux pouvant affecter ses activités, ses résultats ou son patrimoine, à savoir :

- l'assurance Dommages et Pertes d'exploitation,
- l'assurance Responsabilité Civile Exploitation et Produit,
- l'assurance Responsabilité Civile Environnement.

Les couvertures et les montants de garanties sont appropriés à la nature des risques et tiennent compte des capacités du marché de l'assurance.

COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITÉ CONSOLIDÉE

Le chiffre d'affaires consolidé 2011 de la Compagnie Plastic Omnium s'élève à 4 220,4 millions d'euros, en progression de + 29,9 % par rapport à 2010.

La progression est de + 12,8 % à périmètre constant et de + 14,7 % à taux de change et périmètre constants.

Les variations de périmètre comprennent essentiellement l'acquisition des actifs de production de systèmes à carburant de Ford en mai 2011, et, pour l'année 2010, de la prise en compte de l'acquisition des 50 % d'Inergy au 31 août et de celle de l'usine de Redondela (Espagne) pour les pièces extérieures de carrosserie en septembre.

L'année 2011 illustre le succès de la stratégie d'expansion du Groupe dans les pays en forte croissance ainsi que le renforcement de son leadership technologique dans le domaine de l'allègement des véhicules, de la réduction des émissions polluantes et des déchets.

Toutes les zones géographiques sont en forte hausse, notamment l'Amérique du Nord et l'Asie avec une progression annuelle de 41 %.

En M€ et en % du CA, par zone géographique	Année		Variation
	2010	2011	
France	680,8 21 %	801,3 19 %	+ 17,7 %
Europe de l'Ouest (hors France)	979,5 30 %	1 236,1 29 %	+ 26,2 %
Europe de l'Est	279,6 9 %	361,8 9 %	+ 29,4 %
Amérique du Nord	712,6 22 %	1 002,1 24 %	+ 40,6 %
Amérique du Sud, Afrique	175,8 5 %	223,4 5 %	+ 27,1 %
Asie	421,3 13 %	595,7 14 %	+ 41,4 %
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	3 249,6 100 %	4 220,4 100 %	+ 29,9 %

La progression de l'activité se répartit de la façon suivante par activité :

En M€, par secteur d'activité	Année		Variation
	2010	2011	
Plastic Omnium Automobile	2 778,0	3 720,1	+ 33,9 %
Plastic Omnium Environnement	471,6	500,3	+ 6,1 %
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	3 249,6	4 220,4	+ 29,9 %

Le chiffre d'affaires de Plastic Omnium Automobile a progressé de + 34 % et de 16 % à périmètre et change constants, à comparer à + 3 % pour la production automobile mondiale.

Plastic Omnium Automobile réalise désormais 58 % de son chiffre d'affaires hors d'Europe de l'Ouest contre 56 % en 2010. Les zones Amérique du Nord et Asie ont été très dynamiques et représentent désormais 27 % et 16 % du chiffre d'affaires de la division automobile.

Cinq constructeurs contribuent chacun à au moins 10 % du chiffre d'affaires automobile : le Groupe General Motors – Opel avec 17 %, PSA Peugeot Citroën avec 17 %, le Groupe Volkswagen-Porsche avec 14 %, Renault (y compris Nissan, Dacia et Samsung) avec 12 %, et BMW avec 10 %. Ford, dont la part représente 6 % en 2011, sera amené à croître du fait de l'acquisition des actifs de Milan.

L'activité de Plastic Omnium Environnement croît de 6,1 % à 500,3 millions d'euros. Elle est portée par l'enrichissement de l'offre en matière d'aménagement urbain et de réduction des déchets et par le développement de l'activité conteneurs enterrés, notamment grâce à l'acquisition de la société allemande Rotherm. 41 % de l'activité de Plastic Omnium Environnement est réalisée en France.

La marge brute consolidée s'établit à 614,1 millions d'euros, contre 494,1 millions d'euros en 2010. Elle représente 14,6 % du chiffre d'affaires, contre 15,2 % en 2010.

Les **frais de recherche et développement**, en valeur brute, progressent de 62,5 millions d'euros pour s'élever à 206,2 millions d'euros, traduisant l'enrichissement du portefeuille de commandes. En valeur nette, soit après activation et refacturation aux clients, ils représentent 1,9 % du chiffre d'affaires, contre 2 % en 2010 ; ils s'élèvent à 78,3 millions d'euros, contre 64,9 millions d'euros en 2010.

Les **frais commerciaux** ressortent à 63,3 millions d'euros, soit 1,5 % du chiffre d'affaires contre 1,7 % en 2010.

Les **frais administratifs** progressent de 145,9 millions d'euros en 2010 à 176,1 millions d'euros en 2011, mais ne représentent que 4,2 % du chiffre d'affaires, contre 4,5 % en 2010.

La marge opérationnelle, avant amortissement des actifs incorporels acquis, s'élève à 296,5 millions d'euros, en croissance de 30 % par rapport à 2010.

Dans un contexte d'activité soutenue, *Plastic Omnium Automobile* a maintenu ses coûts sous contrôle et dégage une marge opérationnelle historique à 273,2 millions d'euros (7,3 % du CA contre 7,2 % en 2010).

La marge opérationnelle de Plastic Omnium Environnement s'établit à 23,3 millions d'euros contre 25,8 millions d'euros en 2010, en raison d'une augmentation sensible du coût des matières premières.

(en millions d'euros)	2011	2010
PLASTIC OMNIUM AUTOMOBILE	273,2	201,4
% du chiffre d'affaires de la division	7,3 %	7,2 %
PLASTIC OMNIUM ENVIRONNEMENT	23,3	25,8
% du chiffre d'affaires de la division	4,7 %	5,5 %
TOTAL	296,5	227,2
% du chiffre d'affaires total	7,0 %	7,0 %

L'amortissement des actifs incorporels acquis représente une charge de 17 millions d'euros en 2011.

Le montant net des **autres produits et charges opérationnels** s'élève à - 7,3 millions d'euros. Ce poste comprend essentiellement :

- l'impact net des opérations d'acquisitions réalisées en 2011 (actifs de production de systèmes à carburant de Ford, Plastal Pologne) et à venir en 2012 (opération Signature, voire événements postérieurs à la clôture) pour 14,2 millions d'euros,
- des provisions pour charges et coûts d'adaptation des effectifs pour - 12,6 millions d'euros,
- des coûts de pré-démarrage des nouvelles usines pour - 4,2 millions d'euros.

Les charges financières nettes s'élèvent à 42,1 millions d'euros, contre 27,2 millions d'euros en 2010. Elles représentent 1 % du chiffre d'affaires.

Le Groupe enregistre en 2011 une **charge d'impôt** de 58,1 millions d'euros, contre 29,7 millions d'euros en 2010, soit un taux effectif d'impôt augmentant de 16,3 % à 25,3 %.

Le résultat net s'établit à 171,4 millions d'euros, contre 150,7 millions d'euros pour l'année 2010. Il représente 4,1 % du chiffre d'affaires.

Le résultat net part du Groupe par action s'élève à 3,44 euros contre 2,89 euros sur l'année 2010 (avant split du titre par 3 en 2011, le résultat net par action publié s'élevait à 8,68 euros).

STRUCTURE FINANCIÈRE

Poursuivant son développement dans les zones à forte croissance et les solutions technologiques innovantes, le Groupe a consacré 228 millions d'euros aux investissements industriels et projets en 2011, soit 5,4 % du CA, contre 138 millions d'euros en 2010 (4,2 % du CA). Ces investissements ont été largement couverts par une Capacité d'Autofinancement de 421 millions d'euros qui représente 10 % du chiffre d'affaires.

Dans un contexte de forte augmentation de l'activité, le besoin en fonds de roulement a été réduit de 53 millions d'euros en 2011.

Le cash-flow libre atteint ainsi, en 2011, 153 millions d'euros, soit 3,6 % du chiffre d'affaires.

Le Groupe a distribué un dividende et investi dans ses propres actions pour un montant global de 44 millions d'euros en 2011.

Il a également procédé à des opérations de croissance externe et a été impacté par le change à hauteur de 42 millions d'euros.

Au total, le Groupe réduit son **endettement net** à 471 millions d'euros soit 64 % des fonds propres, contre 87 % fin 2010, ou une année d'EBITDA (461 millions d'euros).

Le Groupe a, par ailleurs, renouvelé ses principales lignes de crédit confirmées, assurant ainsi son financement jusqu'en 2016.

PERSPECTIVES 2012

Dans un environnement économique qui reste incertain, particulièrement en Europe, la production automobile mondiale est attendue en hausse de 3 % à 5 % en 2012.

Le positionnement géographique global de Plastic Omnium, renforcé par la construction ou le lancement de 11 nouvelles usines et le développement de 150 nouveaux programmes automobiles, permettra au Groupe de croître plus vite que la production automobile en 2012 et de confirmer son modèle de croissance rentable et générateur de cash-flow libre.

Le début de l'exercice confirme la bonne orientation de l'activité de la Compagnie Plastic Omnium avec un premier trimestre dynamique.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Le 17 février 2012, Plastic Omnium et Eurovia ont signé un protocole d'accord comprenant le dénouement de leurs participations réciproques dans le domaine de la signalisation routière, et la cession par Plastic Omnium à Eurovia de ses filiales françaises et allemande dans ce domaine d'activité. Cette opération est soumise à l'accord des autorités françaises et allemandes de la concurrence. Au 31 décembre 2011, la valeur des participations objet de cette opération a été calculée en tenant compte du protocole d'accord signé.

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES DONNÉES DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L. 225-102-1 DU CODE DE COMMERCE

(décret n° 2002-221 du 20 février 2002 et arrêté du 30 avril 2002)

La Compagnie Plastic Omnium, cotée au Premier Marché d'Euronext Paris, est une holding qui n'a ni activité industrielle, ni personnel.

Les informations environnementales et sociales indiquées ci-dessous correspondent au même périmètre que celui de la consolidation financière, avec les mêmes règles d'intégration des filiales (dans la limite d'une participation ≥ 50 % pour les informations environnementales, la société HBPO intégrée en proportionnelle à 33,33 % n'y figure pas).

Par rapport à 2010, le périmètre 2011 intègre, désormais, 7 nouveaux sites industriels : 4 usines supplémentaires de Plastic Omnium Auto Exterior en Pologne, au Mexique et en Chine, 2 usines Plastic Omnium Auto Inergy en Chine et en Inde, et 1 usine Plastic Omnium Environnement en Allemagne.

En revanche, un site industriel de l'une des filiales internationales de l'activité Environnement a été fermé en 2011.

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Plastic Omnium poursuit la formalisation de son management environnemental initiée en 2001.

Le principe de management et de reporting retenu est celui de l'implication de tous les acteurs au travers du référentiel ISO 14001, avec une décentralisation des responsabilités au niveau de chaque entité. La centralisation ne concerne que la stratégie générale et la consolidation des données brutes communiquées par les sites.

Les partenaires et les fournisseurs sont progressivement intégrés à la démarche globale.

La forte implication de la Direction Générale et le déploiement d'un management de l'Environnement et de la Sécurité depuis 2002 se sont traduits par une poursuite de l'amélioration de divers indicateurs durant l'année 2011 :

- Grâce à une croissance de l'activité en 2011, les ratios des consommations d'énergies rapportées au volume de matière transformée suivent à nouveau leurs courbes d'amélioration amorcées en 2005 et ralenties en 2009 en raison de la crise :
 - Électricité : 1,719 kWh/kg de matière transformée en 2011 contre 1,770 en 2010, soit - 3 %.
 - Gaz : 0,648 kWh/kg de matière transformée en 2011 contre 0,768 en 2010, soit - 16 %.
- De même, le ratio de la consommation d'eau rapportée au volume de matière transformée s'établit à 5,939 l/kg de matière transformée en 2011 contre 6,495 en 2010, soit - 9 %.
- Le ratio des émissions de gaz à effet de serre rapportées au volume de matière transformée s'établit à 0,799 kg CO₂/kg de matière transformée en 2011 contre 0,783 en 2010, soit + 2 %.
- Dans le domaine de la sécurité, on constate une hausse sur un an de 17 % du Tf1 (Taux de Fréquence des Accidents de Travail avec arrêt, personnel intérimaire inclus) à 4,84 contre 4,13 en 2010, et une amélioration de 4 % du Tf2 (Taux de Fréquence des Accidents de Travail avec et sans arrêt, personnel intérimaire inclus) à 10,13 contre 10,56 en 2010.
- Concernant le Tg (Taux de Gravité, personnel intérimaire inclus), sa dégradation par rapport à 2010 - 0,29 contre 0,16 - s'explique par l'intégration de 6 000 jours d'arrêt pour la prise en compte d'un accident fatal survenu sur l'un de nos sites en Roumanie en septembre 2011.

Par ailleurs, le programme de certification ISO 14001 s'est poursuivi en 2011 ; il atteint à présent 80 sites certifiés sur 89, soit 90 % du périmètre de certification (contre 79 sites sur 85 à fin 2010).

Parallèlement, un programme de certification OHSAS 18001 a été initié fin 2005, et on dénombrait 70 sites certifiés sur 86 à fin décembre 2011, soit 81 % du périmètre de certification (contre 66 sites sur 82 à fin 2010).

La certification OHSAS 18001 du pilotage central de la sécurité des personnes et des biens du Groupe, obtenue en décembre 2006, a été confirmée en décembre 2011 par un audit de suivi n'ayant détecté aucune non-conformité.

Données environnementales

Impacts environnementaux

- Consommations 2011 en eau, électricité, gaz

		2009	2010	2011
Eau en m ³	Consommation annuelle	1 764 298	2 196 986	2 550 046
	<i>Part de CA couvert</i>	99 %	99,85 %	100,00 %
Électricité en kWh	Consommation annuelle	501 563 316	598 750 059	737 939 410
	<i>Part de CA couvert</i>	99 %	99,85 %	100,00 %
Gaz en kWh	Consommation annuelle	221 199 377	259 756 904	278 430 074
	<i>Part de CA couvert</i>	99 %	99,85 %	100,00 %

- Consommations 2011 matières plastiques

		2009	2010	2011
Plastiques vierges (en tonnes)	Consommation annuelle	169 133	241 681	296 624
	<i>Part de CA couvert</i>	99 %	99,85 %	100,00 %
Plastiques recyclés (en tonnes)	Consommation annuelle	26 911	30 635	58 076
	<i>Part de CA couvert</i>	96 %	99,85 %	100,00 %
Plastiques biosourcés (en tonnes)	Consommation annuelle	-	-	112
	<i>Part de CA couvert</i>	-	-	100,00 %
Total plastiques (en tonnes)	Consommation annuelle	196 044	272 316	354 812
	<i>Part de CA couvert</i>	99 %	99,85 %	100,00 %

- Consommations 2011 peintures et solvants

		2009	2010	2011
Peintures (en tonnes)	Consommation annuelle	5 017	7 203	8 247
	<i>Part de CA couvert</i>	99 %	99,85 %	99,53 %
Solvants (en tonnes)	Consommation annuelle	3 764	4 946	5 957
	<i>Part de CA couvert</i>	99 %	99,85 %	99,53 %
Solvants + Peintures (en tonnes)	Consommation annuelle	8 781	12 149	14 204
	<i>Part de CA couvert</i>	99 %	99,85 %	99,53 %

- Rejets atmosphériques 2011

- COV (composés organiques volatils)

		2009	2010	2011
COV équivalent Carbone (en tonnes)		1 274	1 434*	1 684
	<i>Part du CA couvert des sites concernés</i>	96 %	99,38 %	100,00 %

* Les émissions de COV de 2010 ont été corrigées suite à l'identification de données erronées sur 4 sites.

- GES (gaz à effet de serre)

		2009	2010	2011
Gaz à Effet de Serre (en tonnes)		219 158	264 850	342 920
	<i>Part du CA couvert des sites concernés</i>	99 %	99,85 %	100,00 %

Ces chiffres correspondent aux émissions de CO₂ issues des énergies consommées par les sites industriels.
(source : Agence Internationale de l'Énergie, données 2007).

- Déchets 2011

		2009	2010	2011
Déchets recyclés (en tonnes)	Rejets annuels	21 103	31 281	33 996
	<i>Part de CA couvert</i>	96 %	99,38 %	98,98 %
Déchets valorisés (en tonnes)	Rejets annuels	7 975	6 422	7 638
	<i>Part de CA couvert</i>	99 %	99,38 %	98,98 %
Déchets ultimes (en tonnes)	Rejets annuels	5 253	6 727	11 313
	<i>Part de CA couvert</i>	99 %	99,38 %	98,98 %
Total déchets (en tonnes)	Rejets annuels	34 331	44 430	52 948
	<i>Part de CA couvert</i>	99 %	99,38 %	100,00 %

- Coût global du traitement des déchets : 3,8 millions d'euros (99,53 % du CA couvert).
- Recette générée grâce à la vente par les sites des déchets à recycler : 6,1 millions d'euros (99,26 % du CA couvert).

- Utilisation de matériaux recyclés en 2011 :

- Consommation de matières plastiques recyclées : 58 076 tonnes.
- Par ailleurs, Plastic Recycling, filiale à 50/50 de Plastic Omnium et CFF Recycling, a recyclé par régénération 10 774 tonnes de matières plastiques.

Certifications

Le périmètre de certification est constitué de l'ensemble des sites de production des sociétés détenues à 50 % ou plus par Compagnie Plastic Omnium.

Les Sites Avancés Fournisseurs (SAF) sont inclus dans la certification des sites de production auxquels ils sont rattachés.

- ISO 14001 :

80 sites sont désormais certifiés ISO 14001, ce qui représente 90 % du périmètre à certifier, soit 89 sites.

De manière récurrente, Plastic Omnium acquiert et/ou construit régulièrement de nouvelles usines. En conséquence, l'objectif de 92 % visé pour 2011 a été partiellement atteint. Ces nouveaux sites sont néanmoins engagés dans cette démarche.

L'objectif visé pour 2012 est de 90 % (élargissement du périmètre de sites à certifier).

- OHSAS 18001 :

70 sites sont à présent certifiés OHSAS 18001, ce qui représente 81 % du périmètre à certifier, soit 86 sites.

Pour les mêmes raisons que pour l'ISO 14001, l'objectif de 89 % visé pour 2011 n'a pu être atteint, mais tous les sites sont néanmoins engagés dans cette démarche.

L'objectif visé pour 2012 est de 86 % (élargissement du périmètre de sites à certifier).

D'autre part, la certification OHSAS 18001 du pilotage central de la sécurité des personnes et des biens du Groupe, obtenue en Décembre 2006, a été confirmée en décembre 2011 par un audit de suivi qui n'a décelé aucune non-conformité.

Organisation

L'organisation Environnement et Sécurité initiée en 2001 repose sur :

- Un Directeur Sécurité Groupe, chargé de la mise en œuvre de la stratégie HSE définie par le Comité de Direction Groupe, de l'animation et de la coordination des plans d'actions associés au Système de Management Sécurité.
- Un « réseau Environnement » et un « réseau Sécurité » constitués de correspondants dédiés dans chaque entité.
- Une intégration dans les objectifs individuels des performances sécurité.
- Un reporting mensuel des principaux indicateurs Environnement et Sécurité, examiné en parallèle des indicateurs financiers au cours de chaque Comité de Direction Groupe.

Formation Sécurité & Environnement

- Information/Sensibilisation : 41 460 heures ont été dispensées en 2011, touchant 18 474 participants (100 % du CA couvert).
- Formation : 68 005 heures ont été dispensées en 2011, touchant 12 441 participants (99,53 % du CA couvert).
- Le déploiement du programme de formation baptisé « Top Safety » lancé en 2005 et visant à développer durablement une culture de sécurité pour tendre vers le « zéro accident », s'est poursuivi en 2011. On dénombre désormais 610 managers formés et 9 492 personnes sensibilisées, issus de sites industriels en Europe, aux États-Unis, au Mexique et en Amérique du Sud.
- En 2008, le Groupe a lancé un ambitieux plan HSE à l'horizon 2012. Doté d'un calendrier d'actions sur 4 ans, il traduit la volonté de Plastic Omnium de continuer à renforcer la sécurité des hommes et des biens et de minimiser les impacts de ses activités sur l'environnement.

Dépenses et investissements relatifs à l'environnement :

- Recherche et Développement : 206 millions d'euros, soit 4,9 % du CA consolidé.
- Dépenses Environnement et Sécurité : 8,7 millions d'euros (100 % du CA couvert).
- Investissements Industriels : 228 millions d'euros.
- Investissements spécifiques Environnement et Sécurité : 3,4 millions d'euros (99,53 % du CA couvert).

- Provision pour risque environnemental : 1,4 million d'euros (100 % du CA couvert).

- Pas de produits transformés à base d'amiante.

À noter cependant que les variations de périmètres, d'assiette de répartition et de taux de réponse entre 2010 et 2011 ont une légère influence sur l'évolution des indicateurs.

Informations sécurité

Indicateurs sécurité (personnel intérimaire inclus)

	2009	2010	2011
Nombre de premiers soins	1 658	1 987	1 984
Nombre d'accidents du travail sans arrêt	219	210	197
Nombre d'accidents du travail avec arrêt	152	135	180
Nombre de jours perdus pour accidents du travail avec arrêt	11 503	5 213	10 654

Taux de fréquence et taux de gravité (personnel intérimaire inclus)

	2009	2010	2011
Tf1 : Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt en nombre d'accidents par million d'heures travaillées	5,61	4,13	4,84
Tf2 : Taux de fréquence des accidents du travail avec et sans arrêt en nombre d'accidents par million d'heures travaillées	13,70	10,56	10,13
Tg : Taux de gravité des accidents du travail en nombre de jours perdus pour accidents avec arrêt par millier d'heures travaillées	0,42	0,16	0,29

Taux de fréquence et taux de gravité (hors personnel intérimaire)

	2009	2010	2011
Tf1 : Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt en nombre d'accidents par million d'heures travaillées	5,25	3,74	4,32
Tf2 : Taux de fréquence des accidents du travail avec et sans arrêt en nombre d'accidents par million d'heures travaillées	13,08	10,06	9,39
Tg : Taux de gravité des accidents du travail en nombre de jours perdus pour accidents avec arrêt par millier d'heures travaillées	0,46	0,18	0,14

Ces chiffres traduisent directement le résultat des actions entreprises depuis 9 ans pour améliorer la sécurité au travail.

Informations sociales

Plastic Omnium s'attache à recruter les meilleurs collaborateurs dans toutes ses activités et à mettre en place des outils de gestion performants pour assurer leur fidélisation et leur épanouissement.

L'organisation fait une large place aux méthodes de gestion en groupes de projets dans les activités de développement et en unités autonomes de production sur les sites industriels.

Tout en veillant à maintenir une culture de groupe international, Plastic Omnium favorise le management local et la résolution des problèmes au plus près du terrain. Le Groupe est respectueux des lois locales et recherche le consensus avec les partenaires sociaux, qui sont représentés à tous les niveaux de l'entreprise.

Le Groupe comprend, à fin 2011, 19 764 personnes, dont 71 % hors de France.

Frais de personnel**Données sociales**

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Salaires et traitements	(501 307)	(410 799)
Charges sociales	(156 368)	(122 545)
Participation des salariés	(13 433)	(12 735)
Coût des engagements retraites et obligations similaires	(392)	1 206
Rémunération sur base d'actions	(2 224)	(2 502)
Autres charges de personnel	(12 072)	(14 417)
Total des frais de personnel hors frais de personnel des intérimaires	(685 796)	(561 792)
Coût du personnel des intérimaires	(68 474)	(50 985)
TOTAL DES FRAIS DE PERSONNEL DONT INTÉRIMAIRES	(754 270)	(612 777)

Autres données 2011

Les effectifs inscrits présentés ci-dessous, et leur ventilation, portent sur tout le périmètre de consolidation.

	2009	2010	2011
Effectifs au 31 décembre	12 433	15 674	17 068
Contrats à durée indéterminée	11 317	13 976	14 984
Contrats à durée déterminée	1 116	1 698	2 084
Hommes	9 618	12 296	13 397
Femmes	2 815	3 378	3 671
Ouvriers	6 903	8 958	9 794
Employés, techniciens et agents de maîtrise	3 433	4 185	4 298
Cadres	2 097	2 531	2 976
Nombre de salariés licenciés dans l'année			
Licenciements économiques	815	203	66
Licenciements pour autre motif	283	394	436
Total des licenciements	1 098	597	502
Heures supplémentaires			
Temps de travail hebdomadaire de 35 à 48 heures selon les pays			
Heures supplémentaires (équivalent temps plein)	239	550	669
Intérimaires			
Intérimaires moyens en équivalent temps plein	998	2 251	2 820
Intérimaires en fin d'année	1 305	2 274	2 696
Nombre total de salariés travaillant en équipe			
Salariés travaillant en équipes	5 817	7 581	8 307
Dont salariés travaillant la nuit seulement	630	956	1 313
Dont salariés travaillant le week-end seul	29	59	156
Salariés à temps partiel	293	350	337
Absentéisme dans l'année et motifs (en % heures travaillées)			
Taux d'absentéisme pour accidents du travail	0,14 %	0,13 %	0,11 %
Taux d'absentéisme pour autres motifs	2,86 %	2,96 %	2,66 %
Taux d'absentéisme total	3,00 %	3,10 %	2,77 %
Égalité entre hommes et femmes			
Nombre de femmes au 31 décembre	366	455	515
Nombre de femmes cadres recrutées dans l'année	28	46	102
Relations sociales			
Comités existants	138	153	162
Autres commissions (Formation ou Suggestions)	39	62	69
Syndicats représentés	29	30	32
Accords d'entreprise conclus dans l'année	121	96	139
Formation			
Nombre de stagiaires	15 491	21 027	26 148
Nombre de stages/salarié/an	1,25	1,34	1,53
Total des factures des organismes de formation (en milliers d'euros)	2 010	3 062	3 776
Total des heures de formation	183 277	277 497	313 615
Heures de formation par an et par salarié	14,73	17,70	18,37
Personnes handicapées			
Nombre de handicapés	192	253	293
Ouvres sociales (France seule)			
Montant des œuvres sociales CE versées dans l'année (en milliers d'euros)	1 417	1 509	1 574

RÉSULTATS SOCIAUX 2011

COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITÉ SOCIALE

Évolution du résultat

Les produits d'exploitation de Compagnie Plastic Omnium se sont élevés à 21,2 millions d'euros en 2011 contre 22,1 millions d'euros en 2010. Ces produits consistent essentiellement en :

- des redevances sur concessions de marques chargées aux filiales pour 18,7 millions d'euros,
- la refacturation à différentes filiales du Groupe de frais engagés pour leur compte, pour 1,5 million d'euros.

Le résultat d'exploitation ressort positif à hauteur de 0,4 million d'euros en 2011 à comparer à un déficit de 4,3 millions d'euros en 2010.

Le résultat financier de la Compagnie Plastic Omnium présente un profit de 133 millions d'euros contre 96,9 millions d'euros en 2010. Cette variation du résultat financier découle des éléments suivants :

- dotation nette de provision pour dépréciation et risques financiers des participations, risques de change, de 1,6 million d'euros en 2011 contre une reprise nette de 20,1 millions d'euros l'exercice précédent,
- dividendes reçus des filiales de 136,2 millions d'euros contre 82,6 millions d'euros en 2010,
- gain net de change après variation de provisions de 1 million d'euros en 2011 contre 4 millions d'euros en 2010,
- charge nette d'intérêts sur emprunts de 2,6 millions d'euros en 2011,
- pas d'autres produits financiers.

Après prise en compte d'un résultat exceptionnel négatif de 9,8 millions d'euros, le résultat avant impôt ressort positif à 123,6 millions d'euros contre 92,5 millions d'euros au titre de l'exercice 2010.

L'impôt sur les bénéfices se traduit en 2011 par un produit fiscal de 11 millions d'euros contre 15,4 millions d'euros en 2010.

En conséquence, le résultat net de l'exercice 2011 se traduit par un bénéfice net de 134,6 millions d'euros à comparer à un bénéfice net de 108 millions d'euros au titre de 2010.

Aucune réintégration de frais généraux dans le bénéfice imposable n'est intervenue au cours de l'exercice 2011, par application des articles 223 *quater* et 223 *quinquies* du Code Général des Impôts.

Évolution de la structure financière

Au 31 décembre 2011, la structure financière de Compagnie Plastic Omnium présente un endettement net de 69,2 millions d'euros à comparer à une trésorerie nette de 175,5 millions d'euros au 31 décembre 2010. Cette évolution résulte principalement de la souscription aux augmentations de capital de PO Re AG pour 16,7 millions d'euros et PO Plastic Recycling pour 1 million d'euros, du versement d'un dividende de 22,5 millions d'euros, de la remontée de dividendes de filiales pour 136,2 millions d'euros (contre 82,6 millions d'euros en 2010).

Pour des raisons de confidentialité, Compagnie Plastic Omnium ne publie pas toutes les informations fournies dans le tableau des filiales et participations.

RÉMUNÉRATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions prévues à l'Article L. 225-102.1 du Code de Commerce et au Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF, il est rendu compte de la rémunération totale et des avantages en nature versés durant l'exercice à chaque mandataire social.

1. SYNTHÈSE DES RÉMUNÉRATIONS BRUTES ET DES OPTIONS ET ACTIONS ATTRIBUÉES À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

	Exercice 2010	Exercice 2011
M. Laurent BURELLE		
Président-Directeur Général		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détail au 2 ci-dessous)	2 808 039	2 938 859
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détail au 4 ci-dessous)	1 280 000	0
Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice (détail au 6 ci-dessous)	0	0
TOTAL	4 088 039	2 938 859
M. Paul Henry LEMARIÉ		
Administrateur - Directeur Général Délégué		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détail au 2 ci-dessous)	1 454 746	1 515 580
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détail au 4 ci-dessous)	768 000	0
Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice (détail au 6 ci-dessous)	0	0
TOTAL	2 222 746	1 515 580
M. Jean-Michel SZCZERBA		
Directeur Général Délégué		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détail au 2 ci-dessous)	779 699	1 021 777
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détail au 4 ci-dessous)	1 024 000	0
Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice (détail au 6 ci-dessous)	0	0
TOTAL	1 803 699	1 021 777

2. RÉCAPITULATIF DES RÉMUNÉRATIONS BRUTES DE CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

	Exercice 2010		Exercice 2011	
	montants dus	montants versés	montants dus	montants versés
M. Laurent BURELLE Président-Directeur Général				
• rémunération fixe ⁽¹⁾	80 589	80 589	81 993	81 993
• rémunération variable ^{(1) (2)}	2 609 012	1 845 239	2 723 357	2 756 093
• rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
• jetons de présence	118 438	118 438	133 509	133 509
• avantages en nature	Véhicule de fonction		Véhicule de fonction	
TOTAL	2 808 039	2 044 266	2 938 859	2 971 595

	Exercice 2010		Exercice 2011	
	montants dus	montants versés	montants dus	montants versés
M. Paul Henry LEMARIÉ Administrateur - Directeur Général Délégué				
• rémunération fixe ⁽¹⁾	80 589	80 589	81 993	81 993
• rémunération variable ^{(1) (2)}	1 304 506	1 002 700	1 361 678	1 378 047
• rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
• jetons de présence	69 651	69 651	71 909	71 909
• avantages en nature	Véhicule de fonction		Véhicule de fonction	
TOTAL	1 454 746	1 152 940	1 515 580	1 531 949

(1) Versée par Burelle SA.

(2) Au titre des prestations de services de Direction Générale, Burelle SA facture à la Compagnie Plastic Omnium et ses sociétés contrôlées les rémunérations brutes versées à chaque mandataire social en fonction de l'estimation du temps passé par chaque Directeur Général au profit du Groupe Plastic Omnium. La rémunération variable a pour base la capacité d'autofinancement consolidée du Groupe Burelle (après paiement de l'impôt et des intérêts) et, est versée par Burelle SA.

	Exercice 2010		Exercice 2011	
	montants dus	montants versés	montants dus	montants versés
Jean-Michel SZCZERBA Directeur Général Délégué				
• rémunération fixe	619 699	619 699	681 177	681 177
• rémunération variable	150 000	150 000	330 000	330 000
• rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
• jetons de présence	10 000	10 000	10 000	10 000
• avantages en nature	Véhicule de fonction		Véhicule de fonction	
TOTAL	779 699	779 699	1 021 777	1 021 777

En conformité avec les dispositions de l'Article L. 225-102-1 du Code de Commerce, il est rendu compte des rémunérations versées par Burelle SA aux Mandataires Sociaux de la Compagnie Plastic Omnium au cours de l'exercice 2011 et de la quote-part facturée à la Compagnie Plastic Omnium au titre des prestations de services de Direction Générale dans le tableau ci-dessous :

	Rémunérations brutes versées par Burelle SA en 2011	Dont part variable	Quote-part facturée au groupe Plastic Omnium en 2011	Dont part variable
M. Laurent BURELLE	2 859 911	2 756 093	2 156 945	2 094 630
M. Paul Henry LEMARIÉ	1 481 865	1 378 047	730 020	689 023
M. Jean BURELLE	1 492 065	1 378 047	365 010	344 511
M. Jean-Michel SZCZERBA	0	0	0	0

3. JETONS DE PRÉSENCE

3.1 Versés par la Compagnie Plastic Omnium

Membres du Conseil	Jetons de présence versés en 2010	Jetons de présence versés en 2011
M. Laurent BURELLE	23 807	24 684
M. Paul Henry LEMARIÉ	18 207	19 084
M. Jean BURELLE	16 907	19 084
Mme Éliane LEMARIÉ	18 207	19 084
Mme Laurence DANON	10 187	NA
M. Jean-Pierre ERGAS	19 507	22 984
M. Thierry de la TOUR D'ARTAISE	15 607	15 184
M. Jérôme GALLOT	20 807	23 784
M. Francis GAVOIS	20 807	22 984
M. Vincent LABRUYÈRE	22 407	24 584
M. Alain MÉRIEUX	15 607	16 484
M. Bernd GOTTSCHALK	16 907	16 484
Mme Anne-Marie COUDERC	8 019	19 084
Mme Anne ASENSIO	NA	11 856
TOTAL	226 983	255 364

Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 15 mars 2011 a fixé la répartition des jetons de présence comme suit :

- Président : 2 700 € par séance du Conseil
- Administrateurs : 1 300 € par séance du Conseil
- Président du Comité des Comptes : 2 100 € par séance du Comité
- Membre du Comité des Comptes : 1 300 € par séance du Comité
- Solde réparti proportionnellement entre les Administrateurs

3.2 Versés par d'autres sociétés contrôlées et par Burelle SA

Mandataire Social	Jetons de présence versés en 2010	Jetons de présence versés en 2011
M. Laurent BURELLE	94 631	108 825
M. Paul Henry LEMARIÉ	51 444	52 825
M. Jean BURELLE	72 781	88 025
M. Jean-Michel SZCZERBA	10 000	10 000
TOTAL	228 856	259 675

4. OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS ATTRIBUÉES DURANT L'EXERCICE À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

Nom et fonctions du Mandataire social	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Date du plan	Nature des options (achat ou souscription)	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Prix d'exercice	Période d'exercice
M. Laurent BURELLE Président-Directeur Général	0	-	-	-	-	-
M. Paul Henry LEMARIÉ Administrateur - Directeur Général Délégué	0	-	-	-	-	-
M. Jean Michel SZCZERBA Directeur Général Délégué	0	-	-	-	-	-

5. OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS LEVÉES DURANT L'EXERCICE PAR CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

Nom et fonctions du Mandataire social	Date du plan	Nombre d'options levées durant l'exercice	Prix d'exercice
M. Laurent BURELLE Président-Directeur Général	2005	35 737	21,15
M. Paul Henry LEMARIÉ Administrateur - Directeur Général Délégué	-	0	-
M. Jean Michel SZCZERBA Directeur Général Délégué	-	0	-

6. ACTIONS DE PERFORMANCE ATTRIBUÉES À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

Nom et fonctions du Mandataire social	Actions de performance attribuée durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du Groupe	Date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité
M. Laurent BURELLE Président-Directeur Général	0	-	-	-	-	-
M. Paul Henry LEMARIÉ Administrateur - Directeur Général Délégué	0	-	-	-	-	-
M. Jean Michel SZCZERBA Directeur Général Délégué	0	-	-	-	-	-

7. ACTIONS DE PERFORMANCE DEVENUES DISPONIBLES DURANT L'EXERCICE POUR CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

Nom et fonctions du Mandataire social	Actions de performance devenues disponibles pour les dirigeants mandataires sociaux	Date du plan	Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice	Conditions d'acquisition
M. Laurent BURELLE Président-Directeur Général	0	-	-	-
M. Paul Henry LEMARIÉ Administrateur - Directeur Général Délégué	0	-	-	-
M. Jean Michel SZCZERBA Directeur Général Délégué	0	-	-	-

Enfin, le Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium a décidé au cours de l'année 2003, la mise en place d'un plan de retraite complémentaire dont bénéficient les membres du Comité de Direction de la Compagnie Plastic Omnium ; celui-ci assure à ces salariés, une rente de retraite égale à 1 % de la moyenne de leur rémunération au cours des 5 années précédant leur départ en retraite par année d'ancienneté, sous condition d'une ancienneté minimale de sept années au sein du Groupe et plafonnée à 10 %. Un

plan similaire a été décidé en 2003 par le Conseil d'Administration de Burelle SA pour les mandataires sociaux exerçant des fonctions salariées ; la quote-part annuelle de coûts mise à la charge à ce titre par Burelle SA à la Compagnie Plastic Omnium et ses sociétés contrôlées a été de 666 243 euros en 2011. Les autres régimes de retraite dont bénéficie la Direction Générale sont identiques à ceux mis en place au profit des collaborateurs du Groupe bénéficiant du statut cadre.

CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2011, le capital social s'élève à 8 939 245,49 euros divisé en 52 583 797 actions de 0,17 euro de valeur nominale.

ACTIONNARIAT

Au 31 décembre 2011, Burelle SA détenait 55,1 % du capital de la Compagnie Plastic Omnium. À la connaissance de la Société, aucun autre actionnaire ne possède 5 % ou plus du capital social.

Au 31 décembre 2011, le plan Épargne Entreprise comprenait 1 560 adhérents détenant 851 617 actions de la Compagnie Plastic Omnium, soit 1,62 % du capital social, achetées sur le marché boursier. Les salariés ne disposent pas d'autres actions au titre de l'actionariat prévu par les articles L. 225-129 et L. 225-138 du Code de Commerce, ni au titre de la participation aux résultats de l'entreprise.

PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS

Au 31 décembre 2011, Compagnie Plastic Omnium présentait des plans d'options de souscription ou d'achat dont les principales données sont les suivantes :

Assemblée Générale	Conseil d'Administration	Option	Prix de l'option à l'origine	Nombre de bénéficiaires	Nombre d'options total du plan à l'origine	après division par 3*		
						Prix de l'option	Nombre d'options	Options levées ou abandonnées en 2011
22 avril 2004**	11 mars 2005	Achat	21,15	54	237 000	7,05	711 000	265 158
28 avril 2005	25 avril 2006	Achat	34,90	11	267 000	11,63	801 000	122 000
24 avril 2007	24 juillet 2007	Achat	39,38	65	330 000	13,12	990 000	45 680
24 avril 2008	22 juillet 2008	Achat	26,51	39	350 000	8,84	1 050 000	44 400
28 avril 2009	16 mars 2010	Achat	25,60	124	375 000	8,53	1 125 000	21 000

* Le 28 avril 2011, l'Assemblée Générale Extraordinaire de Compagnie Plastic Omnium a décidé de la division de la valeur nominale de son action par trois ; l'ensemble des plans existant au 31 décembre 2011 étant antérieurs à cette décision, le nombre d'options de chaque collaborateur sur chacun de ces plans a été à compter de cette date multiplié par trois et le prix d'exercice divisé par trois.

** Le plan du 11 mars 2005 qui prévoyait de consentir 118 500 options pour un prix d'exercice de 42,30 euros, avait été impacté par une précédente division par deux de la valeur nominale de l'action (de 1 euro à 0,5 euro) décidée le 17 mai 2005. À compter de cette date, le nombre d'options avait donc été multiplié par deux, passant de 118 500 options à 237 000 options et le prix d'exercice divisé par deux passant de 42,30 euros à 21,15 euros.

Ces options sont consenties au bénéfice des salariés et mandataires sociaux de la Compagnie Plastic Omnium et de ses sociétés liées. Celles-ci peuvent être levées en totalité à l'issue de la période d'indisponibilité fiscale. Les prix d'achat ont été fixés dans le cadre des dispositions prévues aux articles L. 225-177 et L. 225-179 du Code de Commerce, sans décote.

DROITS DE VOTE DOUBLE

Sous réserve du droit de vote double décrit ci-après, aucun privilège n'est attaché à une catégorie particulière d'actions ou à une catégorie particulière d'actionnaires.

Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire et de personnes dont il détient les droits, soit par succession ab intestat, soit par donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, le droit de vote double est également attaché aux actions nominatives attribuées gratuitement à

un actionnaire à raison des actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Le bénéfice du droit de vote double cesse pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert en faveur d'un autre actionnaire, hormis tout transfert du nominatif au nominatif par suite de succession ou de donation familiale.

Au 31 décembre 2011, la Société comptait, après déduction de l'auto-détention, 29 676 412 actions ayant un droit de vote double.

ACCORD RELATIF AU CHANGEMENT DE CONTRÔLE

À la date du présent document, il n'existe, à la connaissance de la Compagnie Plastic Omnium, aucun accord relatif à une option sur une entité membre du groupe Plastic Omnium ni aucun accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de son contrôle.

RACHAT PAR LA SOCIÉTÉ DE SES PROPRES ACTIONS

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES RACHATS OPÉRÉS AU COURS DE L'EXERCICE 2011

Au cours de l'exercice 2011, la Société a procédé au rachat de 1 998 890 de ses propres actions pour un montant de 38 696 619,31 euros, soit un prix d'achat moyen par action de 19,36 euros.

Entre le 28 avril 2011 et le 31 décembre 2011, la Société a acquis 1 162 178 actions pour une valeur globale de 22 980 347,70 euros, soit une valeur unitaire de 19,77 euros, dont 718 523 actions au titre du contrat de liquidité et 443 655 actions en dehors de ce

contrat. Sur cette même période, la Société a cédé dans le cadre du contrat de liquidité 686 728 actions pour une valeur de cession globale de 13 882 926,15 euros, soit une valeur unitaire de 20,22 euros.

Entre le 1^{er} janvier 2012 et le 17 février 2012, la Société a acquis 225 949 actions pour une valeur globale de 4 108 220,44 euros, soit une valeur unitaire de 18,18 euros, dont 125 949 actions au titre du contrat de liquidité et 100 000 actions en dehors de ce contrat. Sur cette même période, la Société a cédé dans le cadre du contrat de liquidité 158 136 actions pour une valeur de cession globale de 2 877 119,27 euros, soit une valeur unitaire de 18,19 euros.

Le tableau ci-dessous récapitule les opérations effectuées dans ce cadre et l'utilisation faite des titres rachetés par finalité :

Date de l'autorisation de l'Assemblée Générale	29 avril 2010 (6 ^e résolution)	28 avril 2011 (5 ^e résolution)
Plafond des rachats autorisés	10 % du capital au 29 avril 2010 soit 1 764 460 actions, pour un montant maximum de 105 867 600 euros	10 % du capital au 28 avril 2011 soit 1 764 460 actions, pour un montant maximum de 269 962 380 euros
Prix d'achat maximum par action	60 euros	153 euros
Finalités autorisées	Annulation ; Options d'achat ; Attribution gratuite, Liquidité et Animation du marché, Croissance externe	Annulation ; Options d'achat ; Attribution gratuite, Liquidité et Animation du marché, Croissance externe
Conseil d'Administration ayant décidé les rachats (montant maximum)	15 mars 2011	6 mars 2012
Finalité des rachats	Croissance externe et liquidité	Croissance externe et liquidité
Période des rachats opérés	Du 29 avril au 31 décembre 2010	Du 28 avril au 31 décembre 2011
Nombre de titres rachetés	342 706	1 162 178
Prix d'achat moyen par action	41,22 euros	19,77 euros
Utilisation des titres rachetés	Annulation : Néant Autres : 342 706	Annulation : Néant Autres : 1 162 178

OPÉRATIONS RÉALISÉES PAR LA SOCIÉTÉ SUR SES PROPRES TITRES AU COURS DE L'EXERCICE 2011

Pourcentage de capital auto-détenu de manière directe et indirecte au 31 décembre 2011 dont :	8,7 %
• adossé à des plans existants d'options d'achat d'actions	6,8 %
• destiné à être annulé	Néant
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	350 000
Nombre de titres détenus en portefeuille	4 573 891
Valeur nette comptable du portefeuille au 31 décembre 2011	37 954 601,80 euros
Valeur de marché du portefeuille au 31 décembre 2011 :	70 254 965,76 euros

	Flux bruts cumulés		
	Achats	Ventes	Levées
Nombre de titres	1 998 890	1 072 516	441 238
Cours moyen de la transaction	19,36 euros	19,65 euros	-
Prix d'exercice moyen	-	-	6,21 euros
Montants	38 696 619,31 euros	21 072 666,97 euros	2 740 662 euros

RENOUVELLEMENT PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AUTORISATION DONNÉE AU CONSEIL D'OPÉRER SUR LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ

Par le vote d'une résolution, l'Assemblée pourrait donner au Conseil d'Administration les moyens lui permettant de poursuivre sa politique de rachat.

Cette autorisation serait donnée pour une période maximale de 18 mois à compter de la date de l'Assemblée Générale et le prix d'achat par action ne pourrait pas être supérieur à 60 euros.

La Société pourrait acheter ses propres actions en vue de :

- leur annulation,
- leur attribution aux salariés et mandataires sociaux du Groupe,
- l'animation du marché,
- leur conservation et remise ultérieure en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe.

L'autorisation porterait sur un maximum de 10 % du capital pour un montant maximum de 315 502 740,00 euros, étant entendu que la Société ne pourra, à aucun moment, détenir plus de 10 % de son propre capital. Compte tenu des actions auto-détenues au 17 février 2012 représentant 8,7 % du capital, soit 4 597 704 actions, le pourcentage maximum de rachat réalisable à cette date est de 1,3 %, soit, compte tenu du prix maximum de rachat de 60 euros par action, 39 640 500,00 euros.

Les opérations réalisées dans le cadre de cette autorisation pourraient être effectuées par tous moyens, sur le marché et, notamment, en tout ou partie par transactions sur blocs de titres ou utilisation d'instruments dérivés.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES RÉSOLUTIONS PRÉSENTÉES À L'ASSEMBLÉE

APPROBATION DES OPÉRATIONS ET COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2011 (1^{RE} RÉSOLUTION)

La première résolution soumet à votre approbation les comptes annuels de l'exercice 2011.

Le résultat de l'exercice 2011 se traduit par un bénéfice net de 134 612 857 euros.

Affectation du résultat et fixation du montant du dividende de l'exercice 2011 (2^e résolution)

La deuxième résolution a pour objet l'affectation du résultat et la fixation du dividende de l'exercice 2011.

Il est précisé que la Société détenant 1 596 233 actions propres le 6 mai 2011, jour de la mise en paiement du dividende relatif à l'exercice 2010, le dividende correspondant à ces actions, soit 2 234 726,20 euros, n'a pas été distribué et a été affecté au compte Report à nouveau.

Le bilan de l'exercice 2011 faisant apparaître un bénéfice net de 134 612 857 euros et un report à nouveau de 317 115 169 euros, nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

<i>(en euros)</i>	
Bénéfice de l'exercice 2011	134 612 857
Affectation à la réserve légale	11 695
Résultat de l'exercice après affectation à la réserve légale s'élève à	134 601 162
Report à nouveau au 31 décembre 2011	317 115 169
TOTAL DISTRIBUABLE	451 716 331
Montant proposé du dividende au titre de l'exercice 2011 (0,69 euro par action)	36 282 820
Solde du résultat de l'exercice écoulé après distribution du dividende affecté au report à nouveau	415 433 511

La mise en paiement du dividende sera effectuée le 4 mai 2012.

Il est précisé que le montant global du dividende est basé sur le nombre d'actions COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM existantes au 31 décembre 2011, soit 52 583 797 actions. En conséquence, lors de la mise en paiement, le dividende correspondant aux actions propres détenues par la Société sera affecté au poste « Report à nouveau ».

Il est rappelé que les sommes réparties au titre des 3 derniers exercices l'ont été comme suit :

Exercices	Nombre d'actions rémunérées	Sommes réparties <i>en euros</i>	Dividende net ⁽¹⁾ <i>en euros</i>
2008*	16 940 234 actions ayant donné droit à dividende	5 929 082	0,35
2009*	16 080 282 actions ayant donné droit à dividende	11 256 197	0,70
2010*	16 048 366 actions ayant donné droit à dividende	22 467 712	1,40

* Les distributions au titres des exercices clos les 31 décembre 2008, 31 décembre 2009 et 31 décembre 2010 étaient éligibles à l'abattement de 40 % bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, prévu à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts.

Approbation des conventions réglementées (3^e résolution)

La troisième résolution a pour objet de soumettre à votre approbation, conformément à l'article L. 225-40 du Code de Commerce, les conventions réglementées visées au rapport spécial des Commissaires aux Comptes relatif aux conventions réglementées et conclues ou poursuivies par Compagnie Plastic Omnium au cours de l'exercice 2011.

Aucune convention nouvelle relevant des dispositions des articles L. 225-38 et L. 225-42-1 n'a été conclue durant l'exercice 2011.

**Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2011
 (4^e résolution)**

La quatrième résolution soumet à votre approbation les comptes consolidés de l'exercice 2011 qui se soldent par un bénéfice net consolidé part du Groupe de 164 695 milliers d'euros.

**Autorisation à donner au Conseil d'Administration
 à l'effet d'opérer sur les actions de la Société (5^e résolution)**

L'Assemblée Générale du 28 avril 2011, dans sa 6^e résolution, a autorisé la Société à opérer en Bourse sur ses propres actions aux conditions suivantes :

- prix maximum d'achat : 60 euros,
- détention maximum : 10 %,
- montant maximum des acquisitions : 315 502 740,00 euros.

Il est rappelé que :

- entre le 28 avril 2011 et le 31 décembre 2011, la Société a acquis 1 162 178 actions pour une valeur globale de 22 980 347,70 euros, soit une valeur unitaire de 19,77 euros, dont 718 523 actions au titre du contrat de liquidité et 443 655 actions en dehors de ce contrat. Sur cette même période, la Société a cédé dans le cadre du contrat de liquidité 686 728 actions pour une valeur de cession globale de 13 882 926,15 euros, soit une valeur unitaire de 20,22 euros ;
- entre le 1^{er} janvier 2012 et le 17 février 2012, la Société a acquis 225 949 actions pour une valeur globale de 4 108 220,44 euros, soit une valeur unitaire de 18,18 euros, dont 125 949 actions au titre du contrat de liquidité et 100 000 actions en dehors de ce contrat. Sur cette même période, la Société a cédé dans le cadre du contrat de liquidité 158 136 actions pour une valeur de cession globale de 2 877 119,27 euros, soit une valeur unitaire de 18,19 euros.

Le bilan détaillé des opérations réalisées et le descriptif de l'autorisation soumise à votre vote figurent au Chapitre « Rachat par la Société de ses propres actions » du rapport de gestion.

L'autorisation conférée par l'Assemblée Générale du 28 avril 2011 d'opérer en Bourse sur les actions de la Société expire le 27 octobre 2012.

La cinquième résolution a pour objet de vous proposer de renouveler cette autorisation conférée au Conseil d'Administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société, pour une nouvelle durée de dix-huit mois à compter de la date de l'Assemblée Générale, privant ainsi d'effet l'autorisation donnée au même titre au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 28 avril 2011 dans sa 6^e résolution.

Les conditions proposées au titre de cette nouvelle autorisation sont les suivantes :

- prix maximum d'achat : 60 euros,

- détention maximum : 10 %,
- montant maximum des acquisitions : 315 502 740,00 euros.

Cette autorisation permet à votre Conseil d'Administration d'acquérir les actions de la Société dans les conditions prévues par les articles L. 225-209 et suivants du Code de Commerce en vue :

- d'assurer l'animation du cours par un prestataire de service d'investissements dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte déontologique de l'AMAFI ; ou
- d'annuler tout ou partie des titres rachetés, dans les conditions prévues à l'article L. 225-209 du Code de Commerce, dans le cadre d'une réduction de capital qui serait décidée ou autorisée par l'Assemblée Générale Extraordinaire ; ou
- de les attribuer ou de les céder à des salariés ou anciens salariés ou des mandataires sociaux ou anciens mandataires sociaux de la Société et/ou des sociétés qui lui sont liées ou lui seront liées dans les conditions et selon les modalités prévues par la réglementation applicable, notamment dans le cadre de plans d'options d'actions, d'opérations d'attributions gratuites d'actions existantes ou de plans d'épargne d'entreprise ou interentreprises ; ou
- de les conserver ou de les remettre ultérieurement à titre d'échange, de paiement ou autre, dans le cadre d'opérations de croissance externe ; ou
- de mettre en œuvre toute pratique de marché admise ou qui viendrait à être admise par les autorités de marché.

**Renouvellement du mandat d'administrateurs
 (de la 6^e à la 15^e résolution)**

Il est proposé à l'Assemblée Générale de renouveler, pour la durée statutaire de trois ans, le mandat des administrateurs suivants :

- Monsieur Laurent Burelle
- Monsieur Paul Henry Lemarié
- Monsieur Jean Burelle
- la société Burelle SA, représentée par Madame Eliane Lemarié
- Madame Anne-Marie Couderc
- Monsieur Jean-Pierre Ergas
- Monsieur Jérôme Gallot
- Monsieur Bernd Gottschalk
- Monsieur Alain Mérieux
- Monsieur Thierry de La Tour d'Artaise

Leur mandat prendrait fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2015 pour statuer sur les comptes de l'exercice 2014.

Nomination d'un nouvel administrateur (16^e résolution)

La seizième résolution a pour objet de proposer à l'Assemblée Générale, la nomination de Monsieur Jean-Michel Szczerba en qualité d'administrateur pour la durée statutaire de trois années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2015 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2014.

Fixation du montant des jetons de présence (17^e résolution)

La dix-septième résolution propose à l'Assemblée Générale de porter le montant des jetons de présence à 280 000 euros à compter de l'exercice 2012.

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUR LES RÉOLUTIONS DE LA COMPÉTENCE
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE****Délégation de compétence au Conseil d'Administration
pour décider de la réduction du capital social par annulation
des actions auto-détenues (18^e résolution)**

Il est proposé à l'Assemblée Générale d'autoriser le Conseil d'Administration, conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de Commerce, à réduire le capital social, en une ou plusieurs

fois, dans les proportions et aux époques qu'il décidera, par annulation de tout ou partie des actions acquises ou qui viendraient à être acquises en vertu d'une autorisation conférée par l'Assemblée Générale Ordinaire, par la Société elle-même, dans la limite de 10 % du capital social par période de 24 mois, étant rappelé que cette limite s'applique à un montant du capital social qui sera, le cas échéant, ajusté pour prendre en compte des opérations affectant le capital social postérieurement à la prochaine Assemblée Générale.

Cette autorisation sera valable pour une durée de vingt-six mois à compter de la prochaine Assemblée Générale.

**Pouvoirs pour l'exécution des décisions de l'Assemblée Générale
et pour les formalités (19^e résolution)**

La dix-neuvième résolution a pour objet d'autoriser tout porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale à procéder, le cas échéant, aux formalités légales et réglementaires requises en exécution des décisions prises par la présente Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration

AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION

TABLEAU DES RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

En complément de ces informations, vous trouverez en page 141 le tableau des résultats des cinq derniers exercices, lequel fait partie intégrante du rapport de gestion.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

<i>(montants en euros)</i>		Décomposition des dettes fournisseurs France		
Type de fournisseur	Échus	Non échus	Ensemble	
Groupe	0,00	563 835,66	563 835,66	
Hors Groupe	659 610,24	67 098,04	726 708,28	
TOTAL	659 610,24	630 933,70	1 290 543,94	

<i>(montants en euros)</i>		Détail des dettes à échoir		
Type de fournisseur	Janvier 2012	Février 2012	Ensemble	
Groupe	0,00	563 835,66	563 835,66	
Hors Groupe	63 059,08	4 038,96	67 098,04	
TOTAL	63 059,08	567 874,62	63 933,70	

—
02

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM AU TITRE DE L'EXERCICE 2011

En application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de Commerce, j'ai l'honneur de vous rendre compte dans ce rapport des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium (ci-après « la Société ») au cours de l'exercice 2011 ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société.

Le présent rapport a été présenté par le Président-Directeur Général au Conseil d'Administration qui l'a approuvé lors de sa réunion du 6 mars 2012 et a été établi par le Secrétariat Général et la Direction des Risques.

CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Adhésion au Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF

Le Conseil d'Administration continue à se référer au Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP-MEDEF en se conformant à la quasi-totalité des recommandations dudit Code. Le Conseil d'Administration exerce, dans son ensemble, les fonctions généralement déléguées à un Comité de sélection ou de nominations ainsi qu'à un Comité des rémunérations, hors la présence des dirigeants-mandataires sociaux.

Existence d'un Règlement Intérieur du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration s'est doté depuis 2004 d'un Règlement Intérieur qui définit ses règles et modalités d'organisation ainsi que les obligations des Administrateurs, conformément ou en complément des dispositions légales et statutaires.

2. MODE DE DIRECTION CHOISI : CUMUL DES FONCTIONS DE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Conseil d'Administration poursuit l'exercice de la direction générale selon le mode de cumul des fonctions de Président et de Directeur Général adopté lors de sa réunion du 11 septembre 2002. La Direction Générale de la Société est assumée par Laurent Burelle, Président-Directeur Général, Paul Henry Lemarié, Administrateur – Directeur Général Délégué, et Jean-Michel Szczerba, Directeur

Général Délégué. Le Président-Directeur Général et les Directeurs Généraux Délégués disposent des mêmes pouvoirs de représentation de la Société vis-à-vis des tiers. Dans l'ordre interne, les pouvoirs respectifs du Président-Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués sont déterminés par le Conseil d'Administration et par le Règlement intérieur du Conseil.

3. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La composition du Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium figure pages 20 et 21 du rapport d'activité.

La liste des mandats et fonctions exercées durant l'exercice 2011 par chaque mandataire social figure dans le rapport de gestion (pages 41 et suivantes), dans la section intitulée « liste de l'ensemble des mandats et fonctions des Administrateurs ».

Administrateurs indépendants

Il est rappelé que le Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF précise que dans les sociétés ayant un actionnaire de contrôle, comme c'est le cas pour la Compagnie Plastic Omnium, la part des administrateurs indépendants doit être d'au moins un tiers.

Le Règlement intérieur de la Compagnie Plastic Omnium stipule que la moitié au moins des membres du Conseil d'Administration doivent être des administrateurs indépendants, c'est-à-dire n'entretenant avec la Société, son Groupe ou sa direction aucune relation risquant de compromettre l'exercice de leur liberté de jugement.

Au 31 décembre 2011, le Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium était composé de 13 membres, dont 4 représentent l'actionnaire majoritaire. Les 9 autres administrateurs remplissent les critères d'indépendance définis dans le Règlement Intérieur du Conseil d'Administration, étant précisé que 3 d'entre eux sont administrateurs de la Société depuis plus de 12 ans.

Le Conseil n'a pas retenu le critère relatif à la durée du mandat social spécifié par le code AFEP/MEDEF en estimant que l'exercice d'un mandat pendant plus de 12 ans ne fait pas perdre sa qualité d'indépendant au membre concerné. En effet, l'ensemble des administrateurs de la Compagnie Plastic Omnium sont engagés, vigilants et participent activement aux débats avec une totale liberté de jugement.

Les membres du Conseil réunissent des compétences managériales, industrielles et financières de premier plan.

Parité

Le Conseil comprend 3 Administrateurs femmes sur 13 membres, soit un taux de 20 % ; la société applique donc le principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des Conseils d'Administration inscrit dans la loi n° 2011-103 du 27 janvier 2011.

Renouvellement des mandats d'administrateurs

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale de renouveler pour la durée statutaire de trois ans, les mandats d'administrateurs de M. Laurent Burelle, M. Paul Henry Lemarié, M. Jean Burelle, la société Burelle SA représentée par Mme Eliane Lemarié, Mme Anne-Marie Couderc, M. Thierry de La Tour d'Artaise, M. Jean-Pierre Ergas, M. Jérôme Gallot, M. Bernd Gottschalk et M. Alain Mérieux.

Ces mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale tenue en 2015 qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2014.

Nomination d'un nouvel Administrateur

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires convoquée le 26 avril 2012, la nomination d'un nouvel administrateur, Monsieur Jean-Michel Szczerba, Directeur Général Délégué, pour une période statutaire de trois ans.

En conséquence et compte tenu du non-renouvellement du mandat d'un administrateur, la composition du Conseil d'Administration demeurera de 13 membres.

4. MISSIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Règlement Intérieur du Conseil précise que, conformément aux dispositions légales et statutaires, le Conseil d'Administration a principalement pour mission :

- de se saisir de toute question intéressant la bonne marche de l'entreprise et d'en délibérer ;
- de procéder aux vérifications et contrôles qu'il juge opportun, de contrôler la cohérence générale des comptes et des principes comptables retenus ;

- d'arrêter les comptes sociaux et consolidés annuels, présentés par le Président du Conseil d'Administration et contrôlés et commentés au préalable par le collège des Commissaires aux Comptes, puis certifiés par ces derniers pour être présentés à l'Assemblée Générale des actionnaires ;
- d'arrêter les comptes semestriels ;
- de veiller à l'exactitude de l'information financière fournie aux actionnaires et au marché ;
- de déterminer les grandes orientations de l'activité de la Compagnie Plastic Omnium et de suivre leur mise en œuvre ;
- d'arrêter les objectifs stratégiques significatifs de la Compagnie Plastic Omnium présentés par le Président du Conseil d'Administration et de s'assurer de la mise en place des moyens financiers adéquats pour atteindre ces objectifs.

5. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, et au moins quatre fois par an.

Pour lui permettre d'exercer pleinement ses missions, et conformément aux dispositions de son règlement intérieur, le Conseil d'Administration bénéficie d'informations régulières du Président dans les domaines spécifiques suivants :

- les prévisions de compte de résultat,
- l'évolution de l'endettement et de la structure financière de la Société,
- le rapport de gestion, les états financiers et le rapport relatif au contrôle interne,
- l'évolution des indicateurs environnementaux et de sécurité au travail.

En outre, le règlement intérieur du Conseil d'Administration prévoit que sont soumises à une délibération préalable du Conseil d'Administration, les opérations (acquisitions, fusions, cessions, prises de participations et de retraits) que le Président juge comme étant significatives car susceptibles d'affecter la stratégie du Groupe ou de modifier dans des proportions importantes sa structure financière ou son périmètre d'activité.

6. ÉVALUATION DU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Règlement intérieur stipule que le Conseil procède chaque année à une évaluation de son propre fonctionnement ; celle-ci s'effectue sur la base des réponses des membres du Conseil d'Administration à un questionnaire qui leur est adressé portant sur le fonctionnement de ce Conseil au cours de l'exercice écoulé, et plus particulièrement :

- l'adéquation et l'exercice de ses missions,
- la fréquence et la durée de ses réunions,

- la qualité et le délai de l'information dont le Conseil d'Administration, d'une part, et chacun de ses membres, d'autre part, disposent pour délibérer utilement,
- le fonctionnement et la composition du Comité des Comptes.

Les réponses à ce questionnaire indiquent la pleine satisfaction des Administrateurs quant au fonctionnement du Conseil au cours de l'exercice 2011.

Les Administrateurs ont souligné la qualité et l'exhaustivité de l'information transmise, notamment quant à la stratégie menée par l'entreprise, l'organisation des débats en séance. La qualité du travail du Comité des Comptes et sa restitution lors des séances du Conseil d'Administration ont également été soulignés.

7. COMPTE-RENDU DE L'ACTIVITÉ DU CONSEIL AU COURS DE L'EXERCICE 2011

Le Conseil d'Administration s'est réuni quatre fois en 2011 pour des réunions d'une durée moyenne de 3 heures. Le taux de participation a été de 85 %.

À chacune de ces réunions une analyse détaillée des résultats du Groupe a été présentée au Conseil. Lors des réunions des 15 mars et 19 juillet 2011, le Conseil a procédé à l'examen des comptes de l'exercice 2010 et du premier semestre 2011.

À l'occasion de chacune de ses séances, le Conseil a également été amené à examiner l'état de la trésorerie de la Société et de ses liquidités, ainsi que la mise en œuvre de sa stratégie.

8. LE COMITÉ DES COMPTES

Création – Composition

Le Comité des Comptes est composé de 4 administrateurs indépendants, avec une présidence tournante tous les trois ans.

Missions

Le Comité des Comptes aide le Conseil d'Administration à veiller à la bonne application des règles comptables, à la pertinence et à la permanence des méthodes comptables.

Le Comité des Comptes reçoit notamment pour mission du Conseil d'Administration :

- d'examiner les comptes annuels et semestriels préparés et présentés par le Président du Conseil d'Administration et contrôlés et commentés par les Commissaires aux Comptes, et d'approfondir certains éléments avant leur présentation au Conseil d'Administration ;
- de s'assurer du suivi du processus d'élaboration de l'information financière, et notamment d'étudier les principes et règles comptables utilisés lors de l'établissement des comptes et de prévenir les éventuels manquements aux règles comptables ;

- de donner un avis sur la proposition du Président-Directeur Général relative à la nomination des Commissaires aux Comptes ainsi qu'au renouvellement éventuel de leur mandat ;
- d'examiner les conclusions faites par les Commissaires aux Comptes, leurs recommandations éventuelles et leur suivi ;
- de veiller au respect des règles garantissant l'indépendance des Commissaires aux Comptes et la réalisation de leur mission dans des conditions satisfaisantes ;
- de s'assurer du suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques mis en place par la Direction Générale et pouvant avoir une incidence sur les comptes ;
- d'examiner les sujets susceptibles d'avoir un impact financier significatif pour le Groupe.

Le Comité des Comptes se réunit chaque fois qu'il l'estime nécessaire et au moins deux fois par an, préalablement aux réunions du Conseil dont l'ordre du jour porte sur l'arrêté des comptes semestriels et annuels ou toute délibération concernant les comptes.

Travaux sur l'exercice 2011

Le Comité des Comptes s'est réuni 3 fois en 2011, pour l'examen des résultats annuels 2010 et celui des résultats semestriels 2011 et pour une réunion spécifique consacrée au suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques. Le Comité a rendu compte de ses travaux au Conseil. Le taux de participation a été de 100 %.

Le Directeur Financier, le Secrétaire Général, le Directeur des Risques ainsi que les Commissaires aux Comptes ont été invités à participer aux travaux du Comité des Comptes.

9. RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Les principes et règles selon lesquels le Conseil d'Administration arrête les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux sont présentés dans le Rapport de gestion, dans la section intitulée « Rémunérations et avantages des mandataires sociaux » (page 18 et suivantes).

10. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le présent rapport sera présenté à l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires convoquée le 26 avril 2012. Les conditions et modalités de participation à cette Assemblée sont exposées dans les Statuts de la Compagnie Plastic Omnium (article 16) ainsi que sur le site Internet www.plasticomnium.com.

En application des dispositions de l'article L. 225-100-3 du Code de Commerce, les informations susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique figurent dans le Rapport de gestion et dans les statuts de la Compagnie Plastic Omnium.

Le Code de Gouvernement d'Entreprise des sociétés cotées AFEP-MEDEF est disponible au siège administratif de la Société et sur son site Internet www.plasticomnium.com

PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

1. OBJECTIFS DE LA SOCIÉTÉ EN MATIÈRE DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

Définition et objectifs du contrôle interne et de la gestion des risques

Le contrôle interne et la gestion des risques constituent des domaines relevant de la Direction Générale et nécessitant l'implication de l'ensemble des acteurs de l'entreprise, selon les missions qui leur sont imparties. Le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques de la Compagnie Plastic Omnium vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
- la mise en œuvre efficace et maîtrisée, notamment au regard des risques, des orientations et objectifs fixés par la Direction Générale ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la Compagnie, notamment ceux concourant à la sauvegarde des actifs, au sens le plus étendu, du Groupe ;
- la fiabilité des informations financières ;
- la mobilisation des collaborateurs de la société autour de valeurs communes et d'une vision partagée des risques qu'ils contribuent à maîtriser.

Les dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques jouent ainsi un rôle important dans la conduite des activités de la Compagnie Plastic Omnium. Toutefois, ces dispositifs ne peuvent fournir une garantie absolue quant à l'atteinte des objectifs qu'elle s'est fixés ni ne peuvent prétendre éliminer radicalement tous les risques susceptibles de l'affecter.

La Compagnie Plastic Omnium travaille au développement de son dispositif de contrôle interne et de gestion des risques dans une démarche permanente de progrès qui s'appuie en particulier sur le guide de mise en œuvre du cadre de référence de l'AMF.

Périmètre retenu

Ce rapport décrit le dispositif de contrôle interne de la Compagnie Plastic Omnium, société de tête du Groupe Plastic Omnium. Il décrit donc en particulier celles de ses procédures qui visent à assurer la fiabilité de ses comptes consolidés et de son contrôle sur les entités dont elle détient une participation majoritaire.

En ce qui concerne les participations significatives sur lesquelles elle exerce un contrôle partagé, la Compagnie examine et évalue régulièrement leur fonctionnement et use de toute son influence pour qu'elles se conforment à ses exigences en matière de contrôle interne.

2. DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DU DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

Organisation générale

Le Groupe Plastic Omnium est constitué de deux pôles :

- **le Pôle Automobile** (Plastic Omnium Auto Exterior et Plastic Omnium Auto Inergy),
- **le Pôle Environnement.**

Sous la supervision et le contrôle de la Direction Générale de la Compagnie Plastic Omnium, ces pôles sont autonomes dans la mise en place des moyens et des ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs financiers dont ils sont responsables sur la base du budget annuel accepté par la Direction Générale.

Organisation du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques

Le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques au sein du Groupe repose sur le respect des règles et principes de son Référentiel de contrôle interne d'une part et sur la mise en œuvre de démarches lui permettant d'améliorer de façon continue la gestion des risques majeurs auxquelles elle pourrait être confrontée d'autre part.

L'organisation du dispositif implique l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise. Néanmoins, sa structure repose sur sept fonctions clés que sont :

- la Présidence et Direction Générale, la Direction des Risques et le Comité de Contrôle interne qui exercent leur surveillance sur le dispositif ;
- les Directions opérationnelles de chaque Division, les Directions fonctionnelles centrales et l'Audit interne qui constituent trois niveaux de contrôle distincts ;
- le Conseil d'Administration.

La Présidence et Direction Générale de la Compagnie Plastic Omnium définissent les orientations dont procèdent l'organisation et les fonctionnements du dispositif de Contrôle interne et de gestion des risques.

Elle est assistée dans cette mission du **Comité de Direction**, instance collégiale de pilotage et de décision. Il est composé du Président-Directeur Général, des Directeurs Généraux Délégués, de la Directrice du plan et des fusions/acquisitions, du Directeur Financier, du Secrétaire Général et Directeur Juridique, du Directeur des Ressources Humaines et des Directeurs Généraux de Divisions. Il se réunit une fois par mois pour examiner les activités du Groupe, analyser sa situation et débattre de ses perspectives. Il traite de façon transversale des sujets relatifs aux activités commerciales, à l'organisation, aux investissements, aux affaires sociales et légales, à la sécurité et à l'environnement, à la recherche et au développement, aux opérations de fusion acquisition, et au financement du Groupe. Tous les mois, il analyse les résultats des divisions et filiales et

l'évolution de leur bilan, notamment l'évolution des investissements et des besoins en fonds de roulement, par rapport à la situation de l'année précédente et aux prévisions du budget mensualisé. Il examine aussi les prévisions à 3 mois du compte de résultat et du bilan et oriente de façon proactive la gestion du Groupe. Il valide également chaque trimestre la révision des prévisions de l'année en cours. Chaque année en juin, il analyse les plans stratégiques à 5 ans des Divisions et du Groupe. Ces plans orientent ensuite les travaux du budget définitivement adopté en décembre.

Le Référentiel de contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne de la Compagnie Plastic Omnium repose en premier lieu sur son Référentiel de contrôle interne qui regroupe l'ensemble des principes et des règles applicables dans les sociétés qu'elle contrôle majoritairement. Le référentiel est constitué du **Code de Conduite**, des **Règles** et **Procédures** du Groupe et du **Manuel de procédures comptables et financières**.

- **Le Code de Conduite** : au-delà des responsabilités économiques qui lui incombent, la Compagnie Plastic Omnium attache une importance particulière au respect des droits liés à la personne et des règles propices au développement durable. La Compagnie Plastic Omnium est signataire du pacte mondial **Global Compact** qui, avec le **Code de Conduite Plastic Omnium**, manifestent l'esprit d'engagement responsable qui l'a toujours animée. Ils exposent les valeurs qui président aux comportements individuels et collectifs que la Compagnie entend promouvoir et qui déterminent les principes fondamentaux sur lesquels s'enracinent les règles et procédures de son contrôle interne. Depuis 2010, la Compagnie Plastic Omnium s'est dotée d'un Code de Conduite spécifique relatif au droit de la concurrence, déployé dans l'ensemble du Groupe dans le cadre d'un programme de compliance.

Le Code de Conduite s'applique à la Compagnie Plastic Omnium ainsi qu'à toute société affiliée dans laquelle elle détient une participation majoritaire. Plastic Omnium exerce toute son influence et ses droits pour encourager les autres filiales à mettre en place des lignes de conduite cohérentes avec les dispositions de ce Code. Il est de la responsabilité des dirigeants, des membres du Comité de direction, des Directeurs de Division et des Directeurs de site de s'assurer que tous les collaborateurs en prennent connaissance et disposent des moyens suffisants pour s'y conformer. En retour, le Code requiert que chaque collaborateur fasse preuve, par son comportement, d'un engagement personnel et continu dans le respect des lois et des règlements en vigueur ainsi que des règles d'éthique qu'il énonce.

- **Le Corps de Règles et les Procédures Groupe** : la Compagnie Plastic Omnium dispose de Règles qui définissent les rôles et responsabilités de la Direction Générale, des Directions centrales de la Compagnie Plastic Omnium et des Directions opérationnelles de ses Divisions et filiales dans les domaines suivants :
 - Gouvernance & Juridique,
 - Ressources Humaines,
 - Trésorerie (financements et opérations courantes),

- Ventes,
- Achats (exploitation et investissements),
- Immobiliers,
- Systèmes d'Information.

Les Règles traitent de l'exploitation courante, comme des opérations non courantes de l'entreprise. Elles constituent une référence unique, globale et exhaustive en vue d'assurer le caractère cohérent et suffisant des processus de contrôle interne mis en œuvre dans le Groupe. Elles sont déclinées, dans un certain nombre de cas, en Procédures qui en précisent les modalités d'application.

- **Le Manuel de procédures comptables et financières** : La Compagnie Plastic Omnium dispose d'un Manuel de procédures comptables et financières, conforme aux normes IFRS. Ces procédures comptables sont applicables dans l'ensemble du périmètre de consolidation du Groupe.

Inscrit dans une démarche d'amélioration permanente du dispositif de contrôle interne, le Référentiel de contrôle interne fait l'objet d'additions et de mises à jour régulières afin de tenir compte, de manière toujours plus adaptée, des usages établis, de l'évolution de l'organisation et de la réglementation.

Gestion des risques

Les principaux risques auxquels la Compagnie Plastic Omnium est exposée sont présentés au chapitre « Gestion des risques », du Rapport de Gestion. Il décrit également les principales démarches ou procédures qui visent à prévenir et maîtriser ces risques de manière adaptée.

Le dispositif de gestion des risques intègre, dans le cadre organisationnel présenté dans ce rapport, un processus d'identification et d'analyse des risques principaux de l'entreprise dont l'objectif est de vérifier, d'une part, la pertinence des démarches mises en œuvre au niveau du Groupe et, d'autre part, d'engager des actions visant à renforcer ou compléter les démarches existantes. Cet exercice, réalisé au niveau du Groupe, est animé par la Direction des risques en collaboration avec les Directions opérationnelles et les Directions fonctionnelles.

Le dispositif fait l'objet d'une surveillance assurée par la Direction Générale.

Activités de contrôle

La Compagnie Plastic Omnium cherche à conjuguer responsabilité et indépendance de jugement de trois niveaux d'acteurs opérant un contrôle sur ses opérations et sur ses démarches de maîtrise de risques : les Directions opérationnelles, les Directions fonctionnelles centrales et l'Audit interne.

Les **Directions opérationnelles** mettent en œuvre les structures et les moyens nécessaires à l'application satisfaisante des principes et des règles de contrôle interne dans leurs activités. Elles suivent en particulier la pertinence des actions correctives mises en œuvre à la suite des missions menées par l'Audit interne. Elles sont également

responsables de l'identification des risques propres à leur activité et du déploiement, dans une juste mesure, des démarches qui visent à en assurer la maîtrise.

Les **Directions fonctionnelles centrales, à savoir** la Direction des Ressources Humaines et du développement durable, la Direction Financière et des Systèmes d'Information et la Direction Juridique, sont investies, dans leurs domaines d'expertise et sous le contrôle de la Direction Générale, des pouvoirs les plus étendus pour établir les règles et procédures de la Compagnie Plastic Omnium. Elles ont la charge d'animer leurs réseaux fonctionnels et d'en contrôler les activités, ayant pour objectif de protéger les intérêts du Groupe et de toutes ses parties prenantes.

Dans le domaine du contrôle interne et de la gestion des risques en particulier, elles sont chargées d'analyser les risques propres à leurs fonctions et d'élaborer les schémas nécessaires à leur bon fonctionnement ; elles produisent et mettent à jour le Référentiel de contrôle interne et les démarches transversales de maîtrise des risques. Ce faisant, elles sont tenues de garantir la pertinence du Référentiel de contrôle interne au regard des normes, réglementations et lois en vigueur et mettre en œuvre aux niveaux adéquats les moyens nécessaires à la communication de l'information qu'elles produisent.

La Compagnie Plastic Omnium dispose d'un **département d'Audit interne** centralisé qui, rattaché à la Direction des Risques du Groupe, dépend de la Direction Générale de la Compagnie. Il rend compte, par ailleurs, périodiquement de ses travaux au Comité de Contrôle interne, organe de surveillance du contrôle interne. Il procède à des évaluations du dispositif général et veille à l'efficacité de sa mise en œuvre.

Le département d'Audit interne conduit des missions d'audit sur un périmètre comprenant toute filiale de la Compagnie Plastic Omnium qu'elle y exerce ou non le contrôle. En conclusion de chacune de ses missions, l'Audit interne émet des recommandations auxquelles les entités auditées répondent par un plan d'actions approprié faisant l'objet d'un suivi systématique des équipes de direction dans les divisions. Le plan annuel des missions est établi en fonction de la fréquence des audits passés et du contexte dans lequel chaque entité opère en matière de contrôle et de risque. Aucune des missions réalisées en 2011 n'a révélé de défaillance majeure des dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques.

Par ailleurs, le département d'Audit interne supervise les campagnes annuelles d'**auto-évaluation** du contrôle interne, lancées depuis 2006. L'élaboration du questionnaire s'inspire notamment du guide d'application du cadre de référence de l'AMF. Il constitue un outil efficace tant d'évaluation que de sensibilisation récurrente des organisations locales. Il contribue enfin aux travaux de préparation des audits entrepris par le département d'Audit interne.

À noter que l'application des normes internationales relatives à la sécurité, à l'environnement et à la performance de nos démarches d'assurance qualité, ainsi que les diligences de nos compagnies d'assurances et de nos clients, donnent lieu à des audits spécialisés

récurrents réalisés par des organismes indépendants. Au 31 décembre 2011, 97 %, 90 % et 81 % des sites détenus à au moins 50 % et éligibles étaient respectivement certifiés ISO-TS16949 (ou ISO9001), ISO14001 et OSHAS 18001.

Information et communication

Les règles et procédures du contrôle interne sont accessibles aux collaborateurs sur la page d'accueil du portail intranet du Groupe. Au demeurant, le déploiement du contrôle interne repose pour une grande part sur les activités de formalisation, d'animation, de formation et de reporting assurées par les directions fonctionnelles centrales. Ces activités, dont fait partie l'auto-évaluation déjà évoquée, témoignent auprès des directions locales de l'importance que la Direction Générale accorde aux processus de contrôle.

Enfin, la diffusion de l'information relative à l'élaboration de l'information financière et comptable fait l'objet de processus spécifiques dont les mécanismes seront décrits plus loin dans ce rapport.

Surveillance

La surveillance permanente du dispositif relatif au contrôle interne et à la gestion des risques incombe à la Direction Générale, assistée de la Direction des Risques.

La Direction des Risques exerce une surveillance critique sur le dispositif de contrôle interne au regard de sa mission particulière. Elle rend compte de ses analyses et préconisations à la Direction Générale, dont elle dépend directement, ainsi qu'au Comité de Contrôle interne. Elle anime, par ailleurs, la démarche d'identification des risques entreprise au niveau du Groupe et pilote l'élaboration du plan de maîtrise des risques qui en résulte.

Un **Comité de contrôle interne**, assure la coordination et la supervision générale du bon fonctionnement du dispositif de contrôle interne. Le Comité de contrôle interne est présidé par le Secrétaire Général de la Compagnie Plastic Omnium. Il compte parmi ses membres le Directeur Général Délégué, le Directeur des Ressources Humaines, le Directeur Financier, des membres des Comités de Direction issus de nos deux pôles d'activité, le Directeur des Risques et de l'Audit Interne. Ce comité s'assure de la qualité du dispositif et de son efficacité. Il rend compte de ses avis au Président-Directeur Général dont il relaie les décisions ou orientations. Sa composition lui donne autorité pour coordonner les efforts de l'ensemble des acteurs prenant part au dispositif de contrôle interne et de gestion des risques dans chacun des pôles ou fonctions de l'entreprise.

Enfin le **Conseil d'Administration** examine l'ensemble des grandes hypothèses et orientations de la Compagnie Plastic Omnium arrêtées par la Direction Générale. Il prend notamment connaissance des caractéristiques essentielles du dispositif de contrôle interne et des démarches de gestion des risques et acquiert une compréhension d'ensemble des procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information globale et financière.

3. CONTRÔLE INTERNE RELATIF À L'ÉLABORATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE ET COMPTABLE DE LA SOCIÉTÉ

Principes d'élaboration de l'information financière du Groupe

Dans le domaine de l'élaboration de l'information financière du Groupe, la Direction Financière, qui en assure l'homogénéité, est investie des missions suivantes :

- définir les normes comptables et financières du Groupe, conformément aux standards internationaux,
- définir la politique de production de l'information financière,
- coordonner les systèmes d'information relatifs à la production des données comptables et financières,
- contrôler l'information financière des filiales.
- produire l'information financière relative aux comptes consolidés du Groupe,

L'homogénéité des états financiers du Groupe est garantie par l'adoption de normes comptables et d'un plan de compte communs à toutes les entités du Groupe. Ces normes et ce plan comptables tiennent compte de la spécificité des différentes activités des filiales du Groupe. Ils sont définis par le département « normes et principes comptables » rattaché à la Direction Comptable et Fiscale qui est seule compétente pour les modifier.

Cette homogénéité est ensuite assurée par une gestion coordonnée des systèmes d'information qui concourent à la production de l'information financière de chaque filiale du Groupe : les processus de reporting et de consolidation des comptes sont standardisés et unifiés par l'utilisation d'un logiciel unique ; par ailleurs, sur la base d'un progiciel préconisé par le Groupe, les divisions ont développé des systèmes intégrés de gestion, déployés sur la majorité de leurs sites industriels, contribuant ainsi à la maîtrise des informations nécessaires à la formation des états financiers.

L'information financière du Groupe est produite à l'occasion des processus structurants que sont :

- le reporting de trésorerie hebdomadaire,
- le reporting mensuel,
- la consolidation statutaire biannuelle,
- le budget annuel.

Toutes les filiales contrôlées directement et indirectement par la Compagnie Plastic Omnium entrent dans le périmètre de ces trois processus.

Processus de reporting financier et processus de contrôle

La fonction comptable dans le Groupe Plastic Omnium est décentralisée en filiale. Un premier niveau de contrôle et d'analyse des états financiers est assuré au niveau local, puis au niveau central dans

chaque Division. Enfin, un troisième niveau de contrôle est assuré par la Direction Financière du Groupe.

Le reporting est produit mensuellement. Il est communiqué huit jours après la clôture mensuelle à la Direction Générale et analysé en Comité de Direction. Il comprend un compte de résultat établi par destination avec un détail des coûts de production, de structure et de Recherche et Développement, un tableau complet des flux de trésorerie, une prévision de l'activité sur les 3 mois à venir et un « tableau de bord » relatif à l'environnement et à la sécurité. Ces éléments sont élaborés aux niveaux du Groupe, des Divisions et des filiales. Le reporting établit une comparaison de ces différents éléments, sur le mois écoulé et en cumul sur l'année, par rapport au réalisé de l'année précédente et au budget de l'année en cours. Il en analyse les principales variations.

Le processus d'élaboration du budget débute en septembre. Établi par chaque filiale et consolidé au niveau des Divisions, il est soumis à la Direction Générale en novembre et validé en décembre avant présentation au Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium. Il est constitué du compte de résultat, du tableau des flux de trésorerie et des flux de capitaux employés par filiale et par Division pour l'année n+1 et des grands agrégats du compte de résultat pour l'année n+2.

Des états « réestimés » sont produits régulièrement et visent à mettre en œuvre des actions correctives au regard des objectifs fixés lors du budget. Elles permettent également à la Direction Générale de communiquer de manière fiable sur l'évolution de la situation.

Le budget est établi dans la continuité du plan stratégique et financier, approuvé tous les ans en juillet par la Direction Générale. Ce dernier présente les comptes de résultat et les bilans prévisionnels des quatre années suivant l'exercice en cours. Il tient compte des stratégies commerciale, industrielle et financière du Groupe et des Divisions.

En ce qui concerne la gestion de la trésorerie, Plastic Omnium Finance, société faisant office de banque interne, assure le financement des filiales que le Groupe contrôle. Par son intermédiaire, dans tous les pays où les règles locales le permettent, la Compagnie Plastic Omnium centralise la gestion de la trésorerie de ses filiales et opère une compensation quotidienne de leurs positions de trésorerie (« cash pooling »). Par ailleurs, leurs dettes et créances mutuelles font l'objet d'une compensation mensuelle par « netting ». Elle gère ainsi leur flux de financement et contrôle au quotidien leur situation de trésorerie.

De manière générale, aucune filiale du Groupe ne peut négocier de financement auprès d'un tiers sans l'accord de la Direction Générale. Les filiales financées directement par Plastic Omnium Finance disposent d'une ligne de crédit mensualisée, fixée à l'occasion de l'exercice budgétaire et autorisée par la Direction Générale. Tout tirage excédant 95 % du montant de cette ligne doit être justifié par le Directeur de la filiale ou le Directeur Général de la Division auprès du Président-Directeur Général du Groupe.

Par ailleurs, Plastic Omnium Finance centralise l'ensemble des opérations de couverture relatives aux risques de change ou de taux.

Un reporting de trésorerie est transmis chaque semaine au Président-Directeur Général et aux Directeurs Généraux Délégués. Il comprend la situation de trésorerie de chaque Division et du Groupe ainsi qu'une comparaison de cette situation par rapport à celle constatée lors de l'exercice précédent et par rapport à celle prévue au budget de l'année en cours.

En 2008, un audit des procédures de fonctionnement de la trésorerie et des opérations financières, conduit par un cabinet externe de rang international, a conclu à « une maîtrise appropriée des transactions et opérations financières de trésorerie ».

Aucun incident notable et significatif, ni aucun changement remarquable, n'ont été relevés en 2011 qui puissent remettre en cause l'efficacité du contrôle interne décrit ci-dessus.

4. TRAVAUX PRÉVUS EN 2012

Engagée dans une démarche d'amélioration permanente de son système de contrôle interne, la Compagnie Plastic Omnium complétera certaines procédures, sur la base des règles formalisées et publiées depuis 2008, afin d'en renforcer la pertinence, d'une part, et d'en faciliter l'appropriation par les opérationnels, d'autre part. Cette démarche, dans laquelle la Direction des Risques est pleinement impliquée, couvre nos procédures de contrôle interne, nos procédures comptables et financières et nos démarches de maîtrise des risques.

La Direction de l'Audit interne se renforce avec l'arrivée de deux nouveaux auditeurs permettant d'augmenter le nombre de missions.

Dans le cadre de l'amélioration du contrôle interne et de la gestion des risques, la société renforcera le processus de suivi des recommandations des missions d'Audit interne.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT

Rapport des Commissaires aux Comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de Commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la société Compagnie Plastic Omnium

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société Compagnie Plastic Omnium et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de Commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de Commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de Commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

INFORMATIONS CONCERNANT LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de Commerce.

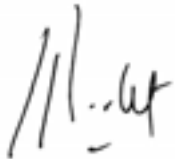
AUTRES INFORMATIONS

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de Commerce.

Fait à Paris – La Défense, le 8 mars 2012

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS



JEAN-LUC BARLET

ERNST & YOUNG et Autres



GILLES RABIER

—
03

MANDATS ET FONCTIONS DES ADMINISTRATEURS AU COURS DE L'EXERCICE 2011

MANDATS ET FONCTIONS DE MONSIEUR LAURENT BURELLE

Pays	Sociétés	Mandats
Allemagne	PLASTIC OMNIUM GmbH	Gérant
Espagne	COMPANIA PLASTIC OMNIUM SA	Président et Administrateur Délégué
États-Unis	PERFORMANCE PLASTICS PRODUCTS - 3P Inc.	Chairman (jusqu'au 1 ^{er} septembre 2011)
	PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORS LLC	Chairman (jusqu'au 1 ^{er} septembre 2011)
	PLASTIC OMNIUM Inc.	Chairman
	PLASTIC OMNIUM AUTOMOTIVE SERVICES Inc.	Chairman
	PLASTIC OMNIUM INDUSTRIES Inc.	Chairman (jusqu'au 1 ^{er} septembre 2011)
	INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS LLC	Administrateur
France	BURELLE SA	Directeur Général Délégué - Administrateur
	SOGEC 2 SA	Directeur Général Délégué - Administrateur
	BURELLE PARTICIPATIONS SA	Administrateur
	SOFIPARC SAS	Président et Membre du Comité de Surveillance
	COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SA	Président-Directeur Général
	PLASTIC OMNIUM ENVIRONNEMENT SAS	Président et Membre du Comité de Surveillance
	PLASTIC OMNIUM AUTO SAS	Président
	VALEO PLASTIC OMNIUM SNC	Co-Gérant (SNC) Représentant Légal de la Société PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORS
	PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORS SAS	Président
	INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS SAS	Président
	LA LYONNAISE DE BANQUE	Administrateur
	CIE FINANCIÈRE DE LA CASCADE SAS	Président
	PERNOD RICARD SA	Administrateur (depuis le 4 mai 2011)
	LABRUYÈRE EBERLE SAS	Membre du Conseil de Surveillance
Grande-Bretagne	PLASTIC OMNIUM Ltd	Chairman
Pays-Bas	PLASTIC OMNIUM INTERNATIONAL BV	Président
Suisse	SIGNAL AG	Administrateur

MANDATS ET FONCTIONS DE MONSIEUR PAUL HENRY LEMARIÉ

Pays	Sociétés	Mandats
Allemagne	PLASTIC OMNIUM GmbH	Membre du Beirat
Espagne	COMPAÑIA PLASTIC OMNIUM SA	Administrateur
États-Unis	INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS HOLDING Inc.	Administrateur
	INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS LLC	Administrateur
France	BURELLE SA	Directeur Général Délégué - Administrateur
	BURELLE PARTICIPATIONS SA	Directeur Général Délégué - Administrateur
	SOFIPARC SAS	Membre du Comité de Surveillance
	COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SA	Directeur Général Délégué - Administrateur
	PLASTIC OMNIUM ENVIRONNEMENT SAS	Membre du Comité de Surveillance
	INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS SA	Administrateur (jusqu'au 20 juin 2011)
	INOPART SA à Directoire et Conseil de Surveillance	Membre du Conseil de Surveillance (jusqu'au 28 juin 2011)

MANDATS ET FONCTIONS DE MADAME ÉLIANE LEMARIÉ

Pays	Sociétés	Mandats
France	BURELLE SA	Administrateur
	SOFIPARC SAS	Membre du Comité de Surveillance
	SOGEC 2 SA	Directeur Général Délégué - Administrateur
	COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SA	Représentant Permanent de BURELLE SA
	UNION INDUSTRIELLE	Présidente du Conseil de Surveillance

MANDATS ET FONCTIONS DE MONSIEUR JEAN BURELLE

Pays	Sociétés	Mandats	
France	BURELLE SA	Président-Directeur Général	
	BURELLE PARTICIPATIONS SA	Président-Directeur Général	
	COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SA	Président d'Honneur - Administrateur	
	SOGEC 2 SA	Président-Directeur Général	
	SOFIPARC SAS	Membre du Comité de Surveillance	
	SYCOVEST 1 (SICAV)	Représentant permanent de Burelle Participations, Administrateur	
	REMY COINTREAU	Administrateur et Membre du Comité des Nominations et des Rémunérations	
	SOPAREXO (SCA)	Membre du Conseil de Surveillance	
	BANQUE JEAN-PHILIPPE HOTTINGUER (SCA)	Membre du Conseil de Surveillance	
	MEDEF INTERNATIONAL (ASSOCIATION)	Président	
	HARVARD BUSINESS SCHOOL CLUB DE FRANCE (ASSOCIATION)	Président	
	Espagne	COMPAÑIA PLASTIC OMNIUM SA	Administrateur
	Suisse	SIGNAL AG	Administrateur

MANDATS ET FONCTIONS DE MADAME ANNE ASENSIO

Pays	Sociétés	Mandats
France	COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SA	Administrateur
	APCI (Agence de la Promotion de la Création Industrielle)	Administrateur
	STRATE COLLEGE	Administrateur

MANDATS ET FONCTIONS DE MADAME ANNE-MARIE COUDERC

Pays	Sociétés	Mandats
France	COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SA	Administrateur
	MEDIAKIOSK SAS	Administrateur
	PRESSTALIS SARL	Présidente du Conseil d'Administration
	LA FONDATION VEOLIA ENVIRONNEMENT	Administrateur

MANDATS ET FONCTIONS DE MONSIEUR THIERRY DE LA TOUR D'ARTAISE

Pays	Sociétés	Mandats
France	COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SA	Administrateur
	SEB SA	Président-Directeur Général
	SEB INTERNATIONALE SAS	Président
	CLUB MED SA	Administrateur
	LYONNAISE DE BANQUE	Représentant Permanent de la Société SOFINACTION
	LEGRAND	Administrateur
Chine	ZHEJIANG SUPOR	Administrateur

MANDATS ET FONCTIONS DE MONSIEUR JEAN-PIERRE ERGAS

Pays	Sociétés	Mandats
France	COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SA	Administrateur
		Membre du Comité des Comptes
	APLIX SA	Administrateur
	FINANCIÈRE VIVALDI	Membre du Comité de Surveillance
États-Unis	DOVER CORPORATION	Administrateur
	ERGAS VENTURES LLC	Administrateur

MANDATS ET FONCTIONS DE MONSIEUR JÉRÔME GALLOT

Pays	Sociétés	Mandats
France	VEOLIA TRANSDEV	Directeur Général
	VEOLIA TRANSPORT	Président-Directeur Général
	TRANSDEV	Président-Directeur Général
	COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SA	Administrateur
		Membre du Comité des Comptes
	CAISSE DES DÉPÔTS	Membre du Comité de Direction Groupe
	NEXANS SA	Administrateur
	NRJ GROUP SA	Censeur
	SCHNEIDER ELECTRIC SA	Membre du Conseil de Surveillance
Brésil	CAIXA SEGUROS SA	Administrateur

MANDATS ET FONCTIONS DE MONSIEUR FRANCIS GAVOIS

Pays	Sociétés	Mandats
France	COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SA	Administrateur
		Membre du Comité des Comptes
	CONSORTIUM DE RÉALISATION (CDR)	Administrateur
Pays-Bas	STH	Membre du Conseil de Surveillance (jusqu'en mai 2011)

MANDATS ET FONCTIONS DE MONSIEUR BERND GOTTSCHALK

Pays	Sociétés	Mandats
France	COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM	Administrateur
Allemagne	PLASTIC OMNIUM GMBH	Membre du Beirat
	AUTO VALUE GMBH	Directeur associé
	ROCHE DEUTSCHLAND HOLDING GmbH	Administrateur
	ROCHE DIAGNOSTICS GmbH	Administrateur
	JOH. HAY GmbH & Co. KG	Président du Conseil d'Administration
	SCHAEFFLER GmbH	Administrateur
	WOCO GROUP	Vice-Président du Conseil
	JOST	Administrateur (depuis le 28 juillet 2011)
	FACTON GMBH	Président du Conseil d'Administration (depuis le 21 septembre 2011)
Grande-Bretagne	MACQUARIE CAPITAL (EUROPE) Ltd	Chairman
Suisse	VOITH AG	Administrateur

MANDATS ET FONCTIONS DE MONSIEUR VINCENT LABRUYÈRE

Pays	Sociétés	Mandats
France	SOCIÉTÉ COMMERCIALE DE BIOUX SAS	Membre du Directoire
	GRANDS MAGASINS LABRUYÈRE SAS	Membre du Comité de Direction
	SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DU CENTRE SAS	Président
	COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SA	Administrateur
		Président du Comité des Comptes
	X. PERROUX et Fils	Administrateur
	PIGE SA	Représentant Permanent de la Société Labruyère Eberlé,
		Administrateur
	MARTIN MAUREL SA	Administrateur
	SNPI SCA	Membre du Conseil de Surveillance
	SLOTA SA	Administrateur

MANDATS ET FONCTIONS DE MONSIEUR ALAIN MÉRIEUX

Pays	Sociétés	Mandats
France	INSTITUT MÉRIEUX	Président-Directeur Général
	BIOMÉRIEUX SA	Administrateur
	FONDATION MÉRIEUX	Président du Conseil d'Administration et Administrateur
	FONDATION CHRISTOPHE ET RODOLPHE MÉRIEUX - Institut de France	Président d'Honneur et Administrateur
	FONDATION PIERRE FABRE	Administrateur
	FONDATION PIERRE VEROTS	Administrateur
	COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SA	Administrateur
	TRANSGÈNE SA	Administrateur
	SYNERGIE LYON CANCER	Administrateur
	ÉCOLE VÉTÉRINAIRE DE LYON	Président
	FONDATION CENTAURE	Administrateur
	FONDATION EDMUS	Administrateur
	CIC LYONNAISE DE BANQUE	Administrateur
	Italie	BIOMÉRIEUX ITALIA SPA
Grèce	BIOMÉRIEUX HELLAS	Administrateur
États-Unis	MÉRIEUX NUTRI SCIENCES	Administrateur

MANDATS ET FONCTIONS DE MONSIEUR JEAN-MICHEL SZCZERBA

Pays	Sociétés	Mandats
Allemagne	HELLA BEHR PLASTIC OMNIUM GmbH	Administrateur
Belgique	PLASTIC OMNIUM AUTOMOTIVE NV	Président Administrateur
Chili	PLASTIC OMNIUM SA	Administrateur suppléant
Chine	YANFENG PLASTIC OMNIUM AUTOMOTIVE EXTERIOR SYSTEMS CO LT D	Administrateur
	PLASTIC OMNIUM CHINA CO LT D	Président
États-Unis	INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS LLC	Administrateur
	INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS HOLDING INC	Administrateur
	PERFORMANCE PLASTICS PRODUCTS - 3P Inc	Administrateur
	PLASTIC OMNIUM INDUSTRIES Inc.	Président Administrateur
	PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORS LLC	Administrateur
	PLASTIC OMNIUM AUTOMOTIVE SERVICES Inc.	Administrateur
	PLASTIC OMNIUM Inc.	Administrateur
France	BURELLE PARTICIPATIONS SA	Administrateur
	COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SA	Directeur Général Délégué (Non Administrateur)
	PLASTIC OMNIUM FINANCE SNC	Gérant
	PLASTIC OMNIUM GESTION SNC	Gérant
	PLASTIC OMNIUM INTERNATIONAL SAS	Président (jusqu'au 30 novembre 2011)
	PLASTIC OMNIUM MANAGEMENT 1 SAS	Président
	PLASTIC OMNIUM MANAGEMENT 2 SAS	Président
	PLASTIC OMNIUM ENVIRONNEMENT	Directeur Général et Membre du Comité de Surveillance
	TRANSIT SAS	Président
	COMPAGNIE SIGNATURE SAS	Président
	PLASTIC OMNIUM AUTO EXTÉRIEUR SA	Administrateur
	PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIEUR SERVICES SAS	Président et Membre du Conseil de Surveillance
	INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS SA	Administrateur (jusqu'au 20 juin 2011)
	PLASTIC OMNIUM VERNON SAS	Président
	INOPART SA à Directoire et Conseil de Surveillance	Président du Directoire (jusqu'au 28 juin 2011)
	SIGNATURE SA	Administrateur
	SIGNATURE VERTICAL HOLDING SAS	Membre du Conseil d'Administration
	EUROMARK HOLDING SAS	Membre du Conseil d'Administration
Grande-Bretagne	PLASTIC OMNIUM Ltd	Administrateur
	PLASTIC OMNIUM AUTOMOTIVE LTD	Administrateur
Inde	PLASTIC OMNIUM VARROC PVT LTD	Administrateur titulaire
Pologne	PLASTIC OMNIUM EXTERIORS SPZOO	Co-gérant
	PLASTIC OMNIUM AUTO SPZOO	Co-gérant

—
04

TEXTE DES RÉSOLUTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 26 AVRIL 2012

RÉSOLUTIONS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

PREMIÈRE RÉSOLUTION

Approbation des comptes annuels

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels et sur les conventions réglementées, approuve les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2011 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports et desquels il résulte, pour ledit exercice, un bénéfice net d'un montant de 134 612 857 euros.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

Affectation du résultat

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, constatant que le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 134 612 857 euros et que le report à nouveau est de 317 115 169 euros, décide l'affectation de la somme nette représentant un montant de 451 728 026,00 euros telle qu'elle est proposée par le Conseil d'Administration, à savoir :

Dividendes sur 52 583 797 actions existantes au 31 décembre 2011	36 282 820 euros
Report à nouveau	415 433 511 euros
Réserve légale	11 695 euros
TOTAL	451 728 026 EUROS

L'Assemblée fixe en conséquence le dividende net pour l'exercice 2011 à 0,69 euro par action. L'intégralité de cette distribution est éligible, pour les personnes physiques domiciliées en France, à la réfaction de 40 % prévue à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts.

Ce dividende sera mis en paiement à la date fixée par le Conseil d'Administration, soit le 4 mai 2012.

Les dividendes non versés en raison des actions propres qui seraient détenues par Compagnie Plastic Omnium au moment de leur mise en paiement seraient affectés au report à nouveau.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à la loi, des dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, dividendes non versés sur actions propres déduits :

Exercices	Nombre d'actions rémunérées	Sommes réparties <i>en euros</i>	Dividende net ⁽¹⁾ <i>en euros</i>
2008*	16 940 234 actions ayant donné droit à dividende	5 929 082	0,35
2009*	16 080 282 actions ayant donné droit à dividende	11 256 197	0,70
2010*	16 048 366 actions ayant donné droit à dividende	22 467 712	1,40

* Les distributions au titres des exercices clos les 31 décembre 2008, 31 décembre 2009 et 31 décembre 2010 étaient éligibles à l'abattement de 40 % bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, prévu à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts.

TROISIÈME RÉSOLUTION

Approbation des conventions réglementées visées à l'article L. 225-38 du Code de Commerce

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L. 225-38 du Code de Commerce, approuve les conventions mentionnées au dit rapport.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

Approbation des comptes consolidés

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés, approuve tels qu'ils lui sont présentés, les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports et desquels il résulte, pour ledit exercice, un bénéfice net consolidé part du Groupe de 164 695 milliers d'euros.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, autorise le Conseil d'Administration à acquérir les actions de la Société, dans les conditions prévues aux dispositions de l'article L. 225-209 et suivants du Code de Commerce en vue :

- d'assurer l'animation du cours par un prestataire de service d'investissements dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte déontologique de l'AMAFI ; ou
- d'annuler tout ou partie des titres rachetés dans le cadre d'une réduction de capital qui serait décidée ou autorisée par l'Assemblée Générale Extraordinaire ; ou
- de les attribuer ou de les céder à des salariés ou des mandataires sociaux de la Société et/ou des sociétés qui lui sont liées ou lui seront liées dans les conditions et selon les modalités prévues par la réglementation applicable, notamment dans le cadre de plans d'options d'actions, d'opérations d'attribution gratuite d'actions existantes ou de plans d'épargne d'entreprise ou interentreprises ; ou
- de les conserver ou de les remettre ultérieurement à titre d'échange, de paiement ou autre, dans le cadre d'opérations de croissance externe ; ou
- de mettre en œuvre toute pratique de marché admise ou qui viendrait à être admise par les autorités de marché ;

et selon les modalités suivantes :

- le nombre maximum d'actions acquises par la Société en vue de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe ne pourra excéder 5 % du capital social, étant précisé que le nombre total maximum d'actions acquises ne pourra excéder 10 % du capital social, représentant à ce jour un nombre maximum de 5 258 379 actions ;
- le prix maximum d'achat ne devra pas excéder 60 euros par action,

Au 31 décembre 2011, la société détenait 4 573 891 actions propres. En cas d'annulation ou d'utilisation de ces actions propres le montant maximum que la société serait amenée à déboursier pour acquérir 5 258 379 actions s'élève 315 502 740,00 euros.

L'achat des actions ainsi que leur vente ou transfert pourront être réalisés par tous moyens, sur le marché boursier ou de gré à gré. Ces moyens incluent l'utilisation de tout instrument financier dérivé, négocié sur un marché réglementé ou de gré à gré et la mise en place d'opérations optionnelles telles que des achats et ventes d'options d'achat ou de vente. Ces opérations pourront être effectuées à tout moment.

La présente autorisation prend effet à l'issue de la présente Assemblée pour une durée de dix-huit mois à compter de ce jour ; elle annule et remplace celle donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 avril 2011 dans sa sixième résolution pour sa partie non utilisée.

À moins qu'elle ne le constate pas elle-même, l'Assemblée Générale délègue au Conseil d'Administration le pouvoir d'ajuster le nombre maximum d'actions pouvant être acquises et le prix maximal d'achat susvisé afin de tenir compte, en cas de modification du nominal de l'action, d'augmentation de capital par incorporation de réserves et d'attribution gratuite d'actions, de division ou de regroupement de titres, d'amortissement du capital ou de toute autre opération portant sur les capitaux propres, de l'incidence de ces opérations sur la valeur de l'action dans la limite du plafond de 10 % du capital et du montant de 315 502 740,00 euros mentionné ci-dessus.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour mettre en œuvre la présente autorisation, conclure tous accords, effectuer toutes formalités et déclarations notamment auprès de l'Autorité des Marchés Financiers et de toute autre autorité qui s'y substituerait et, d'une manière générale, faire le nécessaire.

SIXIÈME RÉSOLUTION

Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Laurent Burelle

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, renouvelle, pour une durée de trois ans, le mandat d'administrateur de Monsieur Laurent Burelle. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée en 2015 à statuer sur les comptes de l'exercice 2014.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Paul Henry Lemarié

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, renouvelle, pour une durée de trois ans, le mandat d'administrateur de Monsieur Paul Henry Lemarié. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée en 2015 à statuer sur les comptes de l'exercice 2014.

HUITIÈME RÉSOLUTION

Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Jean Burelle

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, renouvelle, pour une durée de trois ans, le mandat d'administrateur de Monsieur Jean Burelle. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée en 2015 à statuer sur les comptes de l'exercice 2014.

NEUVIÈME RÉSOLUTION

Renouvellement du mandat d'Administrateur de la société Burelle SA représentée par Madame Éliane Lemarié

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, renouvelle, pour une durée de trois ans, le mandat d'administrateur de la société Burelle SA, représentée par Madame Éliane Lemarié. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée en 2015 à statuer sur les comptes de l'exercice 2014.

DIXIÈME RÉSOLUTION

Renouvellement du mandat d'Administrateur de Madame Anne-Marie Couderc

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, renouvelle, pour une durée de trois ans, le mandat d'administrateur de Madame Anne-Marie Couderc. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée en 2015 à statuer sur les comptes de l'exercice 2014.

ONZIÈME RÉSOLUTION

Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Jean-Pierre Ergas

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, renouvelle, pour une durée de trois ans, le mandat d'administrateur de Monsieur Jean-Pierre Ergas. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée en 2015 à statuer sur les comptes de l'exercice 2014.

DOUZIÈME RÉSOLUTION

Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Jérôme Gallot

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, renouvelle, pour une durée de trois ans, le mandat d'administrateur de Monsieur Jérôme Gallot. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée en 2015 à statuer sur les comptes de l'exercice 2014.

TREIZIÈME RÉSOLUTION

Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Bernd Gottschalk

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, renouvelle, pour une durée de trois ans, le mandat d'administrateur de Monsieur Bernd Gottschalk. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée en 2015 à statuer sur les comptes de l'exercice 2014.

QUATORZIÈME RÉSOLUTION

Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Alain Mérieux

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, renouvelle, pour une durée de trois ans, le mandat d'administrateur de Monsieur Alain Mérieux. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée en 2015 à statuer sur les comptes de l'exercice 2014.

QUINZIÈME RÉSOLUTION

Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Thierry de La Tour d'Artaise

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, renouvelle, pour une durée de trois ans, le mandat d'administrateur de Monsieur Thierry de La Tour d'Artaise. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée en 2015 à statuer sur les comptes de l'exercice 2014.

SEIZIÈME RÉSOLUTION

Nomination d'un nouvel Administrateur : Monsieur Jean-Michel Szczerba

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, décide de nommer Monsieur Jean-Michel Szczerba en qualité d'administrateur pour une durée de trois ans. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée en 2015 à statuer sur les comptes de l'exercice 2014.

DIX-SEPTIÈME RÉSOLUTION

Fixation du montant des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale décide de porter à 280 000,00 euros le montant des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration, et ce à compter de l'exercice 2012 inclus. Ce montant restera en vigueur jusqu'à une nouvelle décision de l'Assemblée Générale.

RÉSOLUTIONS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

DIX-HUITIÈME RÉSOLUTION

Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions autodétenues

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes et conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de Commerce :

- autorise le Conseil d'Administration à réduire le capital social, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il décidera, par annulation de tout ou partie des actions acquises ou qui viendraient à être acquises en vertu d'une autorisation conférée par l'Assemblée Générale Ordinaire, par la Société elle-même, dans la limite de 10 % du capital social par période de 24 mois, étant rappelé que cette limite s'applique à un montant du capital social qui sera, le cas échéant, ajusté pour prendre en compte des opérations affectant le capital social postérieurement à la présente Assemblée Générale ;
- fixe à 26 mois, à compter de la présente Assemblée Générale, la durée de validité de la présente délégation, et prend acte que la présente délégation prive d'effet, à compter de ce jour, toute autorisation antérieure ayant le même objet ;
- confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour réaliser la ou les opérations d'annulation et de réduction de capital en vertu de la présente autorisation, en fixer les modalités, en constater la réalisation, imputer la différence entre la valeur comptable des actions annulées et leur montant nominal sur tous postes de réserves et primes, modifier en conséquence les statuts et accomplir toutes formalités et généralement faire le nécessaire pour la mise en œuvre de la présente résolution.

DIX-NEUVIÈME RÉSOLUTION

Pouvoirs pour l'exécution des décisions de l'Assemblée Générale et pour les formalités

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal de la présente Assemblée pour effectuer tous dépôts et formalités où besoin sera.

—
05

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 26 AVRIL 2012

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Compagnie Plastic Omnium, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note I de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation et des actions propres. Dans le cadre de nos travaux, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables et apprécié les hypothèses retenues et les évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives au contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris - La Défense, le 8 mars 2012

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS



JEAN-LUC BARLET

ERNST & YOUNG et Autres



GILLES RABIER

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de Commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de Commerce.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DÉJÀ APPROUVÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

En application de l'article R. 225-30 du Code de Commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Redevances pour concession de marques versées à Inergy Automotive Systems

Au 1^{er} janvier 2010, INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS est titulaire d'un certain nombre de marques.

À la suite de l'acquisition totale, à effet du 8 septembre 2010, des actions des sociétés du groupe INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS par des sociétés du groupe Plastic Omnium, COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM s'est déclarée intéressée pour acquérir ce portefeuille de marques et, dans l'intervalle, a demandé à pouvoir bénéficier d'une concession en sa faveur d'une licence d'exploitation des Marques pour fabriquer ou faire fabriquer, et/ou vendre ou faire vendre les produits couverts par l'ensemble des Marques.

Ainsi, à compter du 1^{er} septembre 2010 et jusqu'à la date effective de transfert, au plus tard le 31 décembre 2012, en contrepartie de l'exploitation des Marques, incluant le droit de reproduction et le droit de représentation pour l'ensemble des pays couverts, COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM paiera à INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS une redevance annuelle égale à 0,1 % du Chiffre d'Affaires de l'ensemble des entités de la Division.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, votre société a comptabilisé une charge de 1 456 598 euros au titre de cette convention.

Administrateurs concernés : Messieurs Laurent Burelle, Paul Henry Lemarié et Jean-Michel Szczerba. Il est à noter que Messieurs Paul Henry Lemarié et Jean-Michel Szczerba ne font plus partie du Conseil d'Administration de la société INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS depuis le 16 juin 2011.

Compagnie PLASTIC OMNIUM détient directement 76,8 % des droits de vote dans INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS et 100 % des droits de vote dans PLASTIC OMNIUM AUTO qui détient 23,2 % des droits de vote dans INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS.

Redevances pour concession de marques versées par des sociétés du Groupe

Ces conventions de concession de marques, conclues en 1998 ou revues ultérieurement en fonction de l'évolution de l'organisation juridique du Groupe, prévoient, en contrepartie de l'utilisation des marques propriété de COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM, le paiement d'une redevance annuelle égale à 0,5 % du chiffre d'affaires hors Groupe des sociétés bénéficiaires de ces conventions.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, votre société a comptabilisé un produit de 5 180 853 euros au titre de ces conventions conclues avec les sociétés suivantes :

Sociétés	Personnes intéressées
Compañia Plastic Omnium SA	Messieurs Laurent Burelle, Jean Burelle, Paul Henry Lemarié et Jean-Michel Szczerba
Plastic Omnium Auto Exteriors LLC	Messieurs Laurent Burelle et Jean-Michel Szczerba
Plastic Omnium Environnement	Messieurs Laurent Burelle, Jean Burelle, Paul Henry Lemarié et Jean-Michel Szczerba
Plastic Omnium Auto Extérieur SA	Monsieur Jean-Michel Szczerba
Plastic Omnium Vernon SAS	Monsieur Jean-Michel Szczerba

Compagnie PLASTIC OMNIUM détient :

- 100 % des droits de vote dans Compañia PLASTIC OMNIUM,
- 100 % des droits de vote dans PLASTIC OMNIUM AUTO qui détient 100 % des droits de vote dans PLASTIC OMNIUM Inc qui détient elle-même 100 % des droits de vote dans PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORS LLC,
- 100 % des droits de vote dans PLASTIC OMNIUM ENVIRONNEMENT,
- 100 % des droits de vote dans PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORS SAS qui détient elle-même 100 % des droits de vote dans PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIEUR SA,
- 100 % des droits de vote dans PLASTIC OMNIUM VERNON.

Redevances pour Licence et Assistance technique

Cette convention, conclue en 2001, prévoit, en contrepartie de l'utilisation des dessins, modèles, procédés industriels, du savoir-faire et des prestations d'assistance technique associées de COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM, le paiement par B.PLAS-PLASTIC OMNIUM OTOMOTIV PLASTIK d'une redevance annuelle égale à 1,5 % de ses ventes nettes de produits licenciés.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, votre société a comptabilisé un produit de 328 475 euros au titre de cette convention

Administrateur concerné : Monsieur Paul Henry Lemarié

Compagnie PLASTIC OMNIUM détient 50 % des droits de vote dans B.PLAS-PLASTIC OMNIUM OTOMOTIV PLASTIK

Prestations de services de la Direction Générale du Groupe

Au titre de cette convention conclue avec la société Burelle SA, votre société a comptabilisé une charge de prestations de services de la Direction Générale du Groupe d'un montant de 1 281 839 euros au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Personnes intéressées : Messieurs Jean Burelle, Laurent Burelle, Paul Henry Lemarié et Madame Éliane Lemarié.

Les Conseils d'Administration de Compagnie Plastic Omnium SA du 11 décembre 2003 et de Burelle SA du 19 décembre 2003 ont approuvé la mise en place d'un plan de retraite complémentaire allouant notamment aux mandataires sociaux exerçant des fonctions salariées un complément de retraite de 10 % de leur rémunération actuelle. Une quote-part de cette charge de Burelle SA est en principe affectée à Compagnie Plastic Omnium dans la même proportion que celle arrêtée pour les prestations de services de Direction Générale Groupe dont elle fait partie. La charge pour Compagnie Plastic Omnium au titre de 2011 est de 121 148 euros.

Personnes intéressées : Messieurs Jean Burelle, Laurent Burelle et Paul Henry Lemarié et Madame Éliane Lemarié

Fait à Paris - La Défense, le 8 mars 2012

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS



JEAN-LUC BARLET

ERNST & YOUNG et Autres



GILLES RABIER

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Compagnie Plastic Omnium, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les écarts d'acquisition ont fait l'objet de tests de pertes de valeur selon les principes décrits dans la note 1.16 de l'annexe. Ces tests s'appuient sur les plans à moyen terme du Groupe. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de pertes de valeur, les hypothèses utilisées et les prévisions de flux de trésorerie et vérifié le caractère approprié de l'information donnée dans les notes annexes.
- La note 1.14 de l'annexe explique les modalités de comptabilisation des coûts engagés à la demande des constructeurs pour le développement des équipements de nouveaux modèles de véhicules, qui dépendent du financement de ces coûts par le client, et des perspectives de rentabilité des projets concernés. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par votre société pour l'évaluation de la rentabilité attendue de ces projets sur la base des éléments disponibles à ce jour.
- La note 1.29 de l'annexe précise que des actifs d'impôts différés sont constitués pour tenir compte des déficits reportables en fonction de leur probabilité de réalisation future. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre société pour l'évaluation du caractère récupérable de ces déficits fiscaux sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondages, leur application.
- S'agissant des risques, litiges et passifs éventuels, nous avons examiné les procédures en vigueur dans votre Groupe permettant leur recensement, leur évaluation et leur traduction comptable. Nous nous sommes assurés que les principaux litiges identifiés à l'occasion de la mise en œuvre de cette procédure étaient décrits de façon appropriée, notamment dans la note 5.2.5 de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris - La Défense, le 8 mars 2012

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS



JEAN-LUC BARLET

ERNST & YOUNG et Autres



GILLES RABIER

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA RÉDUCTION DU CAPITAL

Assemblée Générale extraordinaire du 26 avril 2012 (Dix-huitième résolution)

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du Code de Commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Conseil d'Administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de vingt-six mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de vingt-quatre mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

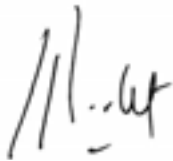
Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Fait à Paris – La Défense, le 8 mars 2012

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS



JEAN-LUC BARLET

ERNST & YOUNG et Autres



GILLES RABIER

—
06

COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2011

BILAN

ACTIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Écart d'acquisition	3.1.2 - 3.4 - 5.1.1 - 5.1.2	343 811	362 549
Immobilisations incorporelles	3.1.2 - 3.4 - 5.1.2	331 349	284 900
Immobilisations corporelles	3.1.2 - 3.4 - 5.1.3	770 514	672 865
Immeubles de placement	3.1.2 - 3.4 - 5.1.4	18 355	18 355
Participations dans les entreprises associées	5.1.5	4 436	14 224
Actifs financiers disponibles à la vente * #	5.1.6	1 952	1 444
Autres actifs financiers *	5.1.7	81 538	66 591
Impôts différés actifs	5.1.11	58 473	70 682
Total actif non-courant		1 610 428	1 491 610
Stocks	3.1.2 - 5.1.8	261 399	273 337
Créances de financement clients *	5.1.9 - 5.2.7. (a)	39 066	51 034
Créances clients et comptes rattachés	3.1.2 - 5.1.10. (b) - (d) - 6.3	439 668	391 780
Autres créances	3.1.2 - 5.1.10. (c) - (d)	206 971	139 974
Autres créances financières *	5.1.9 - 5.2.7. (a)	5 714	4 098
Instruments financiers de couverture *	5.2.7. (a) - 5.2.8	2	3 386
Trésorerie et équivalents de trésorerie *	5.1.12	204 536	193 305
Total actif courant		1 157 356	1 056 914
Actifs destinés à être cédés	2.3.2	41 569	2 394
TOTAL ACTIF		2 809 353	2 550 918

* Dont respectivement 1 328 milliers d'euros et 848 milliers d'euros au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010 correspondant à des fonds « FMEA 2 » (voir note 5.1.6).

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Capital	5.2.1	8 939	8 822
Actions propres		(44 403)	(37 839)
Primes d'émission, de fusion, d'apport		82 968	89 459
Réserves et écarts d'évaluation		435 829	327 224
Résultat de l'exercice		164 695	139 546
Capitaux propres Groupe		648 028	527 212
Participations ne donnant pas le contrôle		76 600	79 468
Total capitaux propres		724 628	606 680
Emprunts et dettes financières *	5.2.7. (a)	564 397	723 145
Provisions pour engagements de retraites et assimilés	5.2.5 - 5.2.6	62 689	47 074
Provisions	5.2.5	17 614	19 187
Subventions publiques	5.2.4	14 692	11 658
Impôts différés passifs	5.1.11	52 094	53 462
Total passif non-courant		711 486	854 526
Découverts bancaires *	5.1.12. (b) - 5.2.7. (a)	44 335	30 672
Emprunts et dettes financières *	5.2.7. (a)	171 471	90 766
Autres dettes financières *	5.2.7. (a)	11 363	7 147
Instruments financiers de couverture *	5.2.7. (a) - 5.2.8	11 937	5 362
Provisions	5.2.5	37 720	55 649
Subventions publiques	5.2.4	277	277
Fournisseurs et comptes rattachés	5.2.9. (a) - (c)	643 405	528 839
Autres dettes d'exploitation	5.2.9. (b) - (c)	435 804	371 000
Total passif courant		1 356 312	1 089 712
Passifs directement liés aux actifs destinés à être cédés	2.3.2	16 927	-
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		2 809 353	2 550 918

* La dette financière nette s'élève à 471,3 millions d'euros au 31 décembre 2011 contre 537,8 millions d'euros au 31 décembre 2010.

COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)	Notes	Exercice 2011	%	Exercice 2010	%
Produits des activités ordinaires	3.1.1 – 3.2	4 220 410	100 %	3 249 596	100 %
Coût des biens et services vendus	4.2	(3 606 305)	- 85,4 %	(2 755 487)	- 84,8 %
Marge brute		614 105	14,6 %	494 109	15,2 %
Frais de recherche et développement nets	4.1 – 4.2	(78 323)	- 1,9 %	(64 867)	- 2,0 %
Frais commerciaux	4.2	(63 254)	- 1,5 %	(56 117)	- 1,7 %
Frais administratifs	4.2	(176 076)	- 4,2 %	(145 911)	- 4,5 %
Marge opérationnelle avant amortissement des actifs incorporels acquis *	3.1.1	296 452	7,0 %	227 214	7,0 %
Amortissement des actifs incorporels acquis *	3.1.1 – 4.4	(17 042)	- 0,4 %	(10 260)	- 0,3 %
Marge opérationnelle après amortissement des actifs incorporels acquis *	3.1.1	279 410	6,6 %	216 954	6,7 %
Autres produits opérationnels	3.1.1 – 4.5	56 071	1,3 %	36 591	1,1 %
Autres charges opérationnelles	3.1.1 – 4.5	(63 339)	- 1,5 %	(42 087)	- 1,3 %
Charges de financement	4.6	(35 807)	- 0,8 %	(23 157)	- 0,7 %
Autres produits et charges financiers	4.6	(6 330)	- 0,1 %	(4 056)	- 0,1 %
Quote-part de résultat des entreprises associées	5.1.5	(551)	-	(1 871)	- 0,1 %
Résultat des activités poursuivies avant IS		229 454	5,4 %	182 374	5,6 %
Impôt sur le résultat	4.7	(58 086)	- 1,4 %	(29 682)	- 0,9 %
Résultat net des activités poursuivies		171 368	4,1 %	152 692	4,7 %
Résultat après impôt des activités abandonnées		-	-	(2 024)	- 0,1 %
Résultat net		171 368	4,1 %	150 668	4,6 %
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle		6 673	0,2 %	11 122	0,3 %
Résultat net – part revenant au Groupe		164 695	3,9 %	139 546	4,3 %
Résultat net par action – part revenant au Groupe	4.8				
De base (en euros) **		3,44 [#]		8,68 [#]	
Dilué (en euros) ***		3,30 [#]		8,38 [#]	
Résultat net par action des activités poursuivies – part revenant au Groupe	4.8				
De base (en euros) **		3,44 [#]		8,80 [#]	
Dilué (en euros) ***		3,30 [#]		8,49 [#]	

* Il s'agit d'actifs incorporels acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises.

** Le résultat net par action de base est calculé sur la base du nombre d'actions formant le capital social, diminué des titres d'autocontrôle.

*** Le résultat net par action dilué tient compte des titres d'autocontrôle imputés sur les capitaux propres et des titres qui pourraient être émis au titre de l'exercice des plans d'options d'achat.

[#] Voir au bas du tableau sur la « Variation des capitaux propres », la note sur la restructuration du capital social du Groupe. La valeur nominale de l'action Plastic Omnium a été divisée par trois le 10 mai 2011. Le nombre d'actions composant le capital social a été multiplié par trois. Pour avoir une base comparable avec les résultats par action en 2011, les divers résultats par action antérieurs au 10 mai 2011 doivent être divisés par trois. Voir la note 4.8.

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011			2010		
	Total	Montants bruts	Impôts	Total	Montants bruts	Impôts
Résultat net de la période						
- Part du Groupe	164 695	220 820	(56 125)	139 546	166 928	(27 382)
Mouvement de la réserve de conversion	4 862	4 862	-	16 537	16 537	-
<i>Réserve de conversion de la période</i>	4 545	4 545	-	21 834	21 834	-
<i>Montants recyclés en résultat</i>	317	317	-	(5 297)	(5 297)	-
Écarts actuariels reconnus en capitaux propres	(9 688)	(11 901)	2 213	978	2 160	(1 182)
Instruments dérivés qualifiés de couverture	(5 556)	(8 925)	3 369	2 611	2 081	530
<i>Gains/pertes de la période</i>	(4 439)	(7 250)	2 811	293	(1 208)	1 501
<i>Montants recyclés en résultat</i>	(1 117)	(1 675)	558	2 318	3 289	(971)
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres	(10 382)	(15 964)	5 582	20 126	20 778	(652)
Résultat global - Part Groupe	154 313	204 856	(50 543)	159 672	187 706	(28 034)
Résultat net de la période - Participations ne donnant pas le contrôle	6 673	8 634	(1 961)	11 124	13 424	(2 300)
Mouvement de la réserve de conversion	(1 168)	(1 168)	-	2 807	2 807	-
<i>Réserve de conversion de la période</i>	(1 168)	(1 168)	-	2 807	2 807	-
<i>Montants recyclés en résultat</i>	-	-	-	-	-	-
Écarts actuariels reconnus en capitaux propres	(1 110)	(1 619)	509	(706)	(706)	-
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres	(2 278)	(2 787)	509	2 101	2 101	-
Résultat global - Participations ne donnant pas le contrôle	4 395	5 847	(1 452)	13 225	15 525	(2 300)
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL	158 708	210 703	(51 995)	172 897	203 231	(30 334)

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros) En milliers d'unités pour le nombre d'actions	Capitaux propres									
	Nombre d'actions	Capital	Primes liées au capital	Actions Propres	Autres Réserves*	Écarts de conver- sion	Résultat Groupe	Part du Groupe	Participa- tions ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
Capitaux propres au 31 décembre 2009	17 644	8 822	89 459	(39 404)	327 285*	(39 335)	27 887	374 714	54 856	429 570
Affectation du Résultat de décembre 2009					27 887		(27 887)	-		-
Résultat au 31 décembre 2010							139 546	139 546	11 124	150 670
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres	-	-	-	-	(20 605)	40 731	-	20 126	2 101	22 227
<i>Mouvement de la réserve de conversion**</i>					(24 194)	40 731		16 537	2 807	19 344
<i>Écarts actuariels reconnus en capitaux propres</i>					978			978	(706)	272
<i>Instruments dérivés qualifiés de couverture</i>					2 611			2 611		2 611
Opérations sur actions propres	-	-	-	1 565				1 565		1 565
Diminution de capital	-	-	-	-				-		-
Variation de périmètre					16			16	17 931	17 947
Dividendes distribués par la Compagnie Plastic Omnium					(11 256)			(11 256)	-	(11 256)
Dividendes distribués par les autres sociétés du Groupe								-	(6 544)	(6 544)
Impact des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions					2 501			2 501		2 501
Capitaux propres au 31 décembre 2010	17 644	8 822	89 459	(37 839)	325 828*	1 396	139 546	527 212	79 468	606 680
Affectation du Résultat de décembre 2010					139 546		(139 546)	-		-
Résultat au 31 décembre 2011							164 695	164 695	6 673	171 368
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres				-	(16 647)	6 265		(10 382)	(2 278)	(12 660)
<i>Mouvement de la réserve de conversion</i>					(1 403)	6 265		4 862	(1 168)	3 694
<i>Écarts actuariels reconnus en capitaux propres</i>	-	-	-		(9 688)			(9 688)	(1 110)	(10 798)
<i>Instruments dérivés qualifiés de couverture</i>					(5 556)			(5 556)		(5 556)
Opérations sur actions propres	-	-	-	(13 115)				(13 115)		(13 115)
Restructuration du capital ***	35 289	177			(177)			-		-
Diminution de capital par annulation d'actions propres	(350)	(60)	(6 491)	6 551		-				-
Variation de périmètre					(29)			(29)	1 564	1 536
Dividendes distribués par la Compagnie Plastic Omnium					(22 545)			(22 545)	-	(22 545)
Dividendes distribués par les autres sociétés du Groupe								-	(8 827)	(8 827)
Impact des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions					2 191			2 191		2 191
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2011	52 584	8 939	82 968	(44 403)	428 168*	7 661	164 695	648 028	76 600	724 628

Le dividende par action distribué en 2011 par la société Compagnie Plastic Omnium sur les résultats de l'exercice 2010 est de 1,40 euro contre 0,70 euro distribué en 2010 sur les résultats de l'exercice 2009.

* Le détail de la rubrique « Autres réserves » est fourni dans le tableau ci-après.

** Dont un reclassement dans la rubrique « Autres réserves » au 31 décembre 2010, de - 24 194 milliers d'euros correspondant au solde des écarts de conversion à la date de transition aux IFRS.

*** Par décision de l'Assemblée Générale mixte du 28 avril 2011, la valeur nominale de l'action Plastic Omnium a été divisée par trois (elle est passée de 0,50 euro à 0,17 euro) et le nombre d'actions composant le capital social a été multiplié par trois le 10 mai 2011.

DÉTAIL DE LA RUBRIQUE « AUTRES RÉSERVES »

<i>(en milliers d'euros)</i>	Écarts actuariels reconnus en capitaux propres	Instruments dérivés qualifiés de couverture	Ajustements à la juste valeur des immobilisa- tions corporelles	Résultats accumulés non distribués et autres réserves	Part du Groupe
Au 31 décembre 2009	(14 938)	(5 423)	16 393	331 253	327 285
Variation de l'exercice 2010	978	2 611	-	(5 046)	(1 457)
Au 31 décembre 2010	(13 960)	(2 812)	16 393	326 207	325 828
Variation de l'exercice 2011	(9 688)	(5 556)	-	117 584	102 340
Au 31 décembre 2011	(23 648)	(8 368)	16 393	443 791	428 168

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers d'euros)	Notes	2011	2010
I - FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			
Résultat net	3.1.1	171 368	150 668
Éléments sans incidence sur la trésorerie		249 453	206 625
Résultat net des activités arrêtées, cédées ou destinées à être cédées		-	2 024
Résultats des entreprises associées	5.1.5	551	1 871
Charges relatives aux plans de stock-options		2 191	2 501
Autres éliminations		(6 448)	(19 546)
Dépréciations et amortissements des immobilisations corporelles	3.1.3 - 5.1.3	115 289	103 695
Dépréciations et amortissements des immobilisations incorporelles	3.1.3 - 5.1.2	70 420	45 488
Écart d'acquisition négatif	4.5	(43 619)	-
Variation des provisions		18 217	20 138
Plus ou moins-values sur cessions d'actifs immobilisés	4.5.#	2 323	1 093
Subventions d'exploitation au compte de résultat		(1 311)	(1 762)
Charge d'impôt exigible et des impôts différés	4.7	58 086	29 682
Charge d'intérêts financiers		33 754	21 441
Capacité d'autofinancement (A) *		420 821	357 293
Variation des stocks et en-cours nets		18 363	(1 570)
Variation des créances clients et comptes rattachés nets		(74 857)	(44 252)
Variation des dettes fournisseurs et comptes rattachés		118 746	38 275
Variation des autres actifs nets et passifs d'exploitation		(8 805)	17 921
Variation des éléments du besoin en fonds de roulement (B)		53 447	10 374
Impôts décaissés (C)		(58 706)	(15 581)
Intérêts payés		(38 392)	(21 632)
Intérêts perçus		3 936	1 274
Intérêts financiers nets décaissés (D)		(34 456)	(20 358)
Trésorerie provenant de l'exploitation (A + B + C + D)		381 106	331 728
II - FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENTS			
Acquisitions d'immobilisations corporelles	3.1.3 - 5.1.3	(170 227)	(95 156)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	3.1.3 - 5.1.2	(94 975)	(59 425)
Cessions d'immobilisations corporelles	4.5.#	8 894	12 089
Cessions d'immobilisations incorporelles	4.5.#	4 517	4 232
Variation nette des avances sur immobilisations/fournisseurs d'immobilisations		18 798	(1 305)
Subventions d'investissement reçues		4 434	1 704
Flux d'investissements d'exploitation (E)		(228 559)	(137 862)
Excédent / déficit de trésorerie lié aux opérations (A + B + C + D + E) **		152 547	193 866
Acquisitions des titres de participations des sociétés intégrées et prises de contrôle	5.1.13	(31 563)	(301 162)
Acquisitions des actifs financiers disponibles à la vente		(161)	(26)
Cessions des titres de participations des sociétés intégrées	4.5.# - 5.1.13	1 831	-
Cessions des actifs financiers disponibles à la vente	4.5.#	156	611
Impact des variations de périmètre - Trésorerie apportée par les entrantes		1 922	20 420
Impact des variations de périmètre - Trésorerie annulée au titre des sortantes		(385)	(252)
Flux d'investissements des opérations financières (F)		(28 200)	(280 408)
Flux de trésorerie net des opérations d'investissements (E + F)		(256 759)	(418 270)

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	2011	2010
III - FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentation/diminution du capital		-	-
Vente/achat d'actions propres		(13 115)	1 565
Dividendes versés à Burelle SA		(13 521)	(6 761)
Dividendes versés aux autres actionnaires		(17 853)	(11 039)
Augmentation des dettes financières		116 972	265 713
Remboursement des dettes financières		(196 246)	(105 147)
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement (G)		(123 763)	144 332
Activités abandonnées (H)		(759)	(1 942)
Incidence des variations des cours de change (I)		(2 257)	5 777
Variation nette de trésorerie (A + B + C + D + E + F + G + H + I)		(2 432)	61 623
TRÉSORERIE DE DÉBUT DE PÉRIODE	5.1.12	162 633	101 010
TRÉSORERIE NETTE EN FIN DE PÉRIODE	5.1.12	160 201	162 633

* Le paiement de l'intégralité de l'amende sur le litige concurrence sur le premier semestre 2011 a impacté la capacité d'autofinancement à hauteur de 18,7 millions d'euros. La garantie de passif reçue de Burelle SA a impacté le besoin en fonds de roulement à hauteur de 10,5 millions d'euros.

** La notion « d'excédent/de déficit de trésorerie lié aux opérations » est une notion essentielle propre au groupe Plastic Omnium. Elle est utilisée dans toutes les communications financières externes du Groupe (communiqués de presse), notamment lors des présentations annuelles et semestrielles des résultats du Groupe.

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Les comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2011 du groupe Plastic Omnium ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 6 mars 2012 qui a également autorisé la publication des états financiers consolidés. Ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 26 avril 2012.

PRÉSENTATION DU GROUPE

La société Compagnie Plastic Omnium, créée en 1946, est régie par le droit français. Les statuts fixent sa durée de vie jusqu'en 2017 sous réserve d'une nouvelle prorogation. Elle est immatriculée au registre du commerce de Lyon sous le numéro 955 512 611 et le siège social se trouve au 19, avenue Jules Carteret, 69 007 Lyon.

Les termes « Compagnie Plastic Omnium », « le Groupe » ou « le groupe Plastic Omnium » renvoient à l'ensemble économique regroupant la société Compagnie Plastic Omnium et ses filiales consolidées.

Le groupe Plastic Omnium est un des leaders mondiaux dans la transformation de matières plastiques à destination du marché de l'automobile (équipements divers : modules de pièces de carrosserie, systèmes de stockage et d'alimentation en carburant) pour 88,1 % de son chiffre d'affaires et à destination des collectivités locales (bacs de collecte de déchets et signalisation routière) pour le reste de son chiffre d'affaires.

Les actions du groupe Plastic Omnium se négocient à la Bourse de Paris depuis 1965. Le Groupe est coté à la Bourse de Paris sur le marché Eurolist compartiment B, aux indices SBF 120 et CAC Mid 60 depuis le 21 mars 2011. L'actionnaire principal est Burelle SA qui détient le Groupe à hauteur de 55,10 % (60,35 % hors actions d'autocontrôle) au 31 décembre 2011.

1. Référentiel appliqué, règles et méthodes comptables

1.1. Référentiel appliqué

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2011 et disponibles sur le site : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission. Le référentiel IFRS comprend les International Accounting Standards (IAS) et les International Financial Reporting Standards (IFRS) ainsi que les International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC).

Ces principes ne diffèrent pas des normes et interprétations d'application obligatoire au 31 décembre 2011, telles que publiées par l'IASB.

Les principes comptables qui ont servi de base à la préparation des états financiers au 31 décembre 2011 sont cohérents avec ceux retenus lors de l'établissement des états financiers du 31 décembre 2010 à l'exception de l'adoption des nouvelles normes et interprétations suivantes appliquées pour la première fois en 2011 :

- IAS 24 Parties liées : La norme IAS 24 révisée clarifie la définition d'une partie liée pour éliminer les incohérences et simplifier l'identification des transactions, en particulier en cas de contrôle

conjoint ou d'influence notable. Une exemption partielle a été introduite pour les entités publiques. L'adoption de cette norme est sans impact sur les comptes du Groupe ;

- IAS 32 Instruments financiers – Classement des droits de souscription émis : La norme modifie la définition d'un passif financier afin de permettre le classement des émissions de droits en capitaux propres si les droits sont octroyés proportionnellement à tous les détenteurs existant d'une même classe d'instruments de capitaux propres non dérivés et qu'ils permettent d'acquérir un nombre fixe d'instruments de capitaux propres de l'entité en échange d'un montant fixe. Cet amendement est sans impact sur les comptes du Groupe ;
- IFRIC 14 Paiement d'avance d'exigences de financement minimal : Cette interprétation précise que lorsqu'un régime d'avantages destiné au personnel requiert des cotisations minimales, un tel paiement d'avance doit être comptabilisé en tant qu'actif, de même que tout autre paiement d'avance ;
- IFRIC 19 Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres.

Les autres amendements d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2011, IFRS 3 – Regroupements d'entreprises, IFRS 7 Instruments financiers – Informations à fournir, IAS 1 Présentation des états financiers, ainsi que les autres améliorations annuelles des IFRS de mai 2010, sont sans incidence significative sur les comptes du Groupe.

Au 31 décembre 2011, le Groupe n'a pas appliqué par anticipation les normes, interprétations et amendements applicables obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012. Leur application ne devrait pas avoir d'impact sur les comptes du Groupe.

Pour les autres normes et amendements non encore en vigueur, en particulier IFRS 10 États financiers consolidés, IFRS 11 Partenariats, qui prévoient que les entités sous contrôle conjoint seront comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, le Groupe estime qu'à ce stade les impacts de l'application de ces normes ne peuvent être connus avec une précision suffisante.

1.2. Estimations et jugements

Pour préparer ses états financiers, le groupe Plastic Omnium a recours à des estimations et des hypothèses pour évaluer certains de ses éléments d'actifs, de passifs, de produits, de charges et d'engagements. Ces estimations et hypothèses sont revues périodiquement par la direction générale. Les montants figurant dans les futurs états financiers du Groupe pourront intégrer des changements d'estimations ou d'hypothèses en considération des retours d'expérience passée et de l'évolution des conditions économiques.

De façon générale, les estimations et hypothèses retenues au cours de l'exercice ont été élaborées à partir des informations disponibles au moment de la clôture des comptes. Ces estimations sont susceptibles d'être revues en fonction de l'évolution des hypothèses de base. Ces hypothèses concernent notamment :

- Les impôts différés :

La reconnaissance des actifs d'impôts différés résulte de la probabilité d'utilisation future évaluée sur la base des estimations de bénéfices futurs. Ceci conduit le Groupe à faire des estimations régulières des résultats fiscaux futurs notamment dans le cadre des plans à moyen terme établis au sein du Groupe. Ces estimations, le cas échéant, prennent en compte le caractère exceptionnel ou non de certaines pertes, charges, etc.

- Les engagements de retraite et autres avantages accordés au personnel :

Dans le cadre des régimes à prestations définies, pour les évaluations actuarielles, le Groupe, avec l'aide d'actuaire indépendants, retient des hypothèses (voir les notes 1.21.2 et 5.2.6.(a)-(b)) sur :

- les taux d'actualisation des plans de retraite et des autres avantages à long terme ;
- les taux de rendement à long terme attendus sur les actifs de couverture des plans de retraite ;
- les taux d'accroissement des coûts médicaux pour la zone U.S. ;
- les taux de rotation des effectifs et d'augmentation des salaires.

- Les tests de perte de valeur sur les actifs :

Des tests de perte de valeurs sont réalisés en particulier sur les écarts d'acquisition et les frais de développement sur projets automobiles comptabilisés en immobilisations incorporelles. Dans le cadre de ces tests, pour la détermination de la valeur recouvrable, interviennent à la fois les notions de juste valeur nette des coûts de cession et de valeur d'utilité obtenues par la méthode des cash-flows actualisés. Ces tests reposent sur des hypothèses de flux futurs de trésorerie opérationnels et de taux d'actualisation. Les hypothèses pouvant avoir un impact significatif sur les comptes portent sur les taux d'actualisation et les taux de croissance.

1.3. Principes de consolidation

Les sociétés pour lesquelles le Groupe détient plus de 50 % des droits de vote sont consolidées par intégration globale. Les sociétés détenues à moins de 50 %, mais sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle en substance sont consolidées selon cette même méthode.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires, quel que soit le pourcentage de détention, sont consolidées suivant la méthode de l'intégration proportionnelle en intégrant la quote-part détenue des actifs, passifs et du compte de résultat. Les sociétés sous contrôle conjoint sont celles regroupées sous la dénomination de « co-entreprises ».

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque le Groupe détient plus de 20 % des droits de vote dans une société. Le terme générique utilisé pour les sociétés

sous influence notable est « Participations dans les entreprises associées ».

1.4. Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent la part des capitaux propres, qui n'est pas détenue par le Groupe. Elles sont présentées de façon distincte dans le compte de résultat et dans les capitaux propres du bilan consolidé, séparément du résultat et des capitaux propres attribuables à la société mère.

IFRS 3R « *Regroupements d'entreprises* » prévoit que les participations ne donnant pas le contrôle peuvent être, soit évaluées à la juste valeur à la date d'acquisition (c'est-à-dire avec une quote-part d'écart d'acquisition), soit pour leur quote-part dans la juste valeur de l'actif net identifiable acquis. Ce choix peut se faire transaction par transaction.

Les transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle sont comptabilisées comme des opérations de capital lorsqu'elles n'entraînent pas de modification du contrôle. Ainsi, lors d'une augmentation (ou diminution) du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité contrôlée, sans modification du contrôle, l'écart entre le coût d'acquisition (ou valeur de cession) et la valeur comptable de la quote-part d'actif net acquis (ou cédé) est comptabilisé dans les capitaux propres.

Ce traitement comptable est conforme à la norme IAS 27R « *États financiers consolidés* » et annuels, applicable depuis le 1^{er} janvier 2010.

1.5. Information sectorielle

Conformément à la norme IFRS 8 « *Secteurs opérationnels* », l'information sectorielle est présentée sur la base des secteurs identifiés dans le reporting interne du Groupe et communiqués à la direction pour décider de l'allocation des ressources et analyser la performance.

Le Groupe est géré selon deux secteurs opérationnels :

- « Automobile » qui regroupe les activités des pièces de carrosserie et des systèmes de stockage et d'alimentation en carburant, de la conception à la commercialisation en passant par la fabrication ;
- « Environnement » qui regroupe les activités à destination des collectivités locales, à savoir les activités de produits et services de pré-collecte et de gestion de déchets, « Systèmes urbains - Sulo », et les activités de signalisation routière et autoroutière, « Signature ».

1.6. Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition conformément à la norme IFRS 3R « *Regroupements d'entreprises* ». Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

L'excédent de la somme du prix payé au vendeur et, le cas échéant, de la valeur de la participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise par rapport au solde net des actifs et passifs identifiables évalués selon IFRS 3R est comptabilisé en écart d'acquisition.

Lorsque la prise de contrôle est réalisée par achats successifs, il convient d'ajouter également au prix payé la juste valeur, à la date d'acquisition, de la participation précédemment détenue dans l'entreprise acquise. La participation précédemment détenue dans l'entreprise acquise est ainsi réévaluée à la juste valeur par résultat.

Les coûts liés à l'acquisition sont comptabilisés en charges conformément à IFRS 3 R.

Les ajustements de juste valeur des actifs et passifs acquis sont comptabilisés en contrepartie d'ajustements de l'écart d'acquisition s'ils interviennent dans la période de douze mois suivant l'acquisition. Les variations de valeur intervenant au-delà sont comptabilisées systématiquement en résultat, y compris au titre des actifs d'impôts.

1.7. Conversion des comptes des sociétés étrangères

La monnaie de présentation des comptes du groupe Plastic Omnium est l'euro. Les comptes des sociétés étrangères, établis en monnaie fonctionnelle⁽¹⁾, sont convertis dans la monnaie de présentation du Groupe, selon les principes suivants :

- conversion des postes du bilan, à l'exception des capitaux propres, au taux de clôture,
- conversion des postes du compte de résultat au taux moyen de la période,
- prise en compte de l'écart de conversion en réserves dans les capitaux propres consolidés.

Les écarts d'acquisition dégagés à l'occasion de regroupements avec des sociétés étrangères sont comptabilisés dans la monnaie fonctionnelle de l'entité acquise. Ils sont convertis, par la suite, dans la monnaie de présentation du Groupe, au cours de clôture, l'écart de conversion étant constaté en capitaux propres. En cas de cession totale d'une société étrangère, les différences de conversion s'y rapportant, comptabilisées en capitaux propres, sont reconnues en résultat.

1.8. Conversion des opérations exprimées en devises

Les opérations en monnaies étrangères sont enregistrées initialement en monnaie fonctionnelle, aux cours en vigueur à la date de transaction. À l'arrêté des comptes, les actifs et passifs monétaires sont revalorisés aux taux en vigueur à la date de clôture.

Les écarts de conversion provenant de changements de taux sont inscrits au compte de résultat, en autres produits et charges opérationnels, lorsqu'ils sont relatifs à des opérations d'exploitation, en résultat financier lorsqu'ils sont relatifs à des opérations financières.

Les emprunts en devise étrangère dont le règlement n'est ni planifié, ni probable dans un avenir prévisible, sont considérés comme faisant partie de l'investissement net du groupe Plastic Omnium dans cette activité à l'étranger. Les écarts de conversion correspondants sont comptabilisés en capitaux propres.

1.9. Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés au moment du transfert du contrôle et des risques et avantages lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe et que ces produits peuvent être évalués de façon fiable.

Ventes de biens

Le produit des activités ordinaires de pièces et de négoce est comptabilisé lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur, habituellement à la livraison des biens.

Prestations de services et ventes d'outillages

Le produit des activités ordinaires résultant de l'outillage et du développement est reconnu au fur et à mesure de l'avancement technique validé par le client, au plus tard lors du démarrage en série du modèle afférent s'il existe un engagement contractuel de paiement de la part du client.

Le produit des activités ordinaires résultant de l'outillage et du développement est reconnu tout au long de la vie série s'il n'existe aucun engagement contractuel de paiement (financement par « rondelle » sans garantie donnée sur les volumes).

Pour les contrats de location-maintenance de l'activité « Systèmes Urbains », la majorité des contrats relève de la location simple. Les loyers perçus sont comptabilisés, linéairement, sur la durée des contrats sauf dans le cas des contrats requalifiés en location-financement, pour lesquels une vente est constatée à hauteur des coûts d'enquête (les frais engagés auprès des particuliers pour collecter les informations sur le volume des bacs qui seront mis à leur disposition), de la mise en place et du prix de vente estimatif des parcs placés.

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue, déduction faite des rabais, remises et autres taxes sur les ventes et droits de douane.

1.10. Créances

Les créances sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur enregistrement. La juste valeur correspond généralement à la valeur nominale de la créance, dès lors que la vente a été réalisée avec des conditions de délai de paiement normales. Des provisions sont constituées pour couvrir des risques de non-recouvrement des créances dès lors qu'elles présentent un indicateur objectif de dépréciation. Le montant des provisions est déterminé, contrepartie par contrepartie, sur une base individuelle.

Les créances de financement correspondent, pour l'essentiel, aux ventes sous contrats de location-financement de l'activité Environnement, et aux ventes prix pièces « rondelle » garanties contractuellement par les clients, sur des développements, des outillages et des installations. Ces créances ont des délais de paiements initiaux à plus d'un an

(1) La monnaie fonctionnelle est la monnaie de l'environnement économique dans lequel une société opère ; généralement elle correspond à la monnaie locale sauf pour quelques filiales étrangères qui effectuent la majorité de leurs transactions dans une autre devise.

et portent intérêts dans le cadre d'un financement d'actifs convenu avec les clients. Le produit relatif à ces créances est comptabilisé en produit des activités ordinaires. Ces créances de financement sont déduites de l'endettement financier du Groupe dans le cadre du calcul de l'endettement financier net du Groupe.

Les créances cédées à des tiers selon IAS 39 « *Instruments financiers* » - Comptabilisation et évaluation et qui ne figurent donc pas au bilan répondent aux critères suivants :

- les droits attachés aux créances sont transférés à des tiers ;
- la quasi-totalité des risques et avantages qui leur sont associés sont transférés à des tiers ;
- le contrôle sur les créances est transféré à des tiers.

Les risques pris en compte sont les suivants :

- le risque de crédit ;
- les aléas relatifs aux retards de paiement tant sur la durée que sur les montants ;
- le transfert du risque de taux, totalement assumé par l'acquéreur des créances.

1.11. Marge opérationnelle

La marge opérationnelle correspond au résultat des sociétés intégrées avant prise en compte des autres produits et charges opérationnels qui comprennent, pour l'essentiel :

- les résultats de cession d'immobilisations incorporelles et corporelles,
- les provisions pour dépréciations des actifs incorporels et corporels (en non courant), y compris les dépréciations éventuelles des écarts d'acquisition,
- les écarts de conversion provenant de taux de devises différents entre ceux retenus pour la comptabilisation de créances et dettes d'exploitation et ceux constatés lors du règlement de ces créances et dettes,
- les éléments inhabituels correspondant à des produits et charges non usuels par leurs fréquences, leurs natures ou leurs montants, à l'instar des profits et pertes réalisés dans le cadre d'opérations de variations de périmètre, des coûts de pré-démarrage de nouvelles usines, des coûts de restructuration et de ceux relatifs aux mesures d'adaptation des effectifs.

Les impacts liés à l'amortissement des contrats clients acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises sont comptabilisés dans la marge opérationnelle, mais isolés sur une ligne distincte du compte de résultat.

Ainsi, le Groupe présente, depuis l'exercice 2010, une marge opérationnelle avant prise en compte des amortissements d'actifs incorporels liés aux acquisitions dans le cadre de regroupements d'entreprises et une marge opérationnelle après prise en compte de ces amortissements.

La marge opérationnelle avant prise en compte de ces éléments est le principal indicateur de performance utilisé par le Groupe et est comparable à la marge opérationnelle présentée lors des exercices précédents.

1.12. Crédits d'impôts recherche

Le Groupe bénéficie de crédits d'impôts liés à l'effort de recherche de ses filiales. Ces crédits d'impôts sont inclus dans la marge opérationnelle dans la rubrique « Frais de recherche et développement nets », voir les notes 4.1 et 4.2.

1.13. Droit individuel à la formation (DIF)

La loi du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle a mis en place le droit individuel à la formation (DIF) permettant à chaque salarié, quelle que soit sa qualification, de se constituer un capital formation qu'il utilisera à son initiative, mais avec l'accord de son employeur.

Conformément à la disposition de la loi, chaque salarié dispose d'un nouveau droit lui permettant de capitaliser un minimum de 20 heures par année civile, le total des droits étant plafonné à 120 heures.

À ce jour, le Groupe ne comptabilise aucune provision relative au droit individuel à la formation considérant que les dépenses liées procureront au Groupe des avantages futurs. Les dépenses engagées sont donc comptabilisées en charges de période.

1.14. Immobilisations incorporelles

1.14.1. Frais de recherche et de développement

Selon la norme IAS 38 « *Immobilisations incorporelles* », les frais de développement significatifs sont comptabilisés en immobilisations incorporelles dès lors que l'entreprise peut démontrer en particulier :

- son intention et ses capacités financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- la probabilité de recevoir des avantages économiques futurs liés aux dépenses de développement ;
- que le coût de l'actif peut être évalué de manière fiable.

Frais de développement de l'activité Automobile

Les frais de développement engagés dans le cadre d'un projet faisant l'objet d'un engagement contractuel de paiement de la part du client sont comptabilisés en charges au fur et à mesure de l'avancement technique validé par le client. Le principe de comptabilisation des produits liés est décrit dans la note 1.9.

Les frais engagés dans le cadre de commandes d'outillages spécifiques et de moules, payées par le client avant le démarrage de la production, sont comptabilisés en stocks. Les produits relatifs à ces développements sont comptabilisés en produits des activités ordinaires à la date de conformité clients ou, au plus tard, à la date de démarrage série. Les paiements reçus avant cette acceptation sont inscrits en avances clients.

Les frais de développement payés dans le prix pièces « rondelle », sans engagement contractuel du client sur les volumes, sont comptabilisés directement en immobilisations incorporelles en cours, pendant la phase développement.

Ces frais immobilisés sont amortis dès que la cadence journalière de production atteint 30 % de l'estimation et, au plus tard, trois mois après la date de démarrage de la série.

Ils sont amortis linéairement sur la durée de vie prévue pour la production de la série, soit en moyenne, trois ans.

Autres frais de recherche et de développement

Les autres frais de recherche et développement constituent des charges de l'exercice.

1.14.2. Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût diminué des amortissements et pertes de valeur constatés. Elles sont amorties selon la méthode linéaire, en fonction des durées d'utilisation prévue.

Il s'agit essentiellement des contrats clients Plastic Omnium Auto Inergy et Ford-Milan acquis.

Ces immobilisations incorporelles font l'objet de tests de dépréciation dans le cas d'indices de perte de valeur.

1.15. Frais de démarrage

Les coûts correspondant aux phases de démarrage, y compris les coûts organisationnels, sont pris dans les charges au fur et à mesure de leur engagement. Ils correspondent à la mise en exploitation de nouvelles capacités ou techniques de production.

1.16. Écarts d'acquisition et tests de perte de valeur

Les écarts d'acquisition du groupe Plastic Omnium ne sont pas amortis, conformément aux normes IFRS, et font l'objet d'un « test de dépréciation » au minimum une fois l'an, en fin d'exercice, mais également lors de l'arrêté des comptes semestriels dans le cas d'indices de perte de valeur.

Les tests de perte de valeur sont réalisés au niveau des unités génératrices de trésorerie (U.G.T.) ou des groupes d'unités génératrices de trésorerie, que sont :

- « Automobile »
- « Systèmes Urbains-Sulo »
- « Signature »

Le Groupe présente son information sectorielle selon deux « secteurs à présenter » qui sont l'Automobile et l'Environnement (voir la note 1.5), l'information sur les écarts d'acquisition suit la même présentation. (Voir la note 5.1.1).

La valeur nette comptable de l'ensemble des actifs (y compris les écarts d'acquisition), constituant chaque unité génératrice de trésorerie, est comparée à sa valeur recouvrable, c'est-à-dire au maximum

entre la juste valeur diminuée des coûts de cession et la valeur d'utilité déterminée selon la méthode des cash-flows actualisés.

Ces données prévisionnelles sont issues des plans à moyen terme du Groupe, établis pour la période des trois ans à venir, révisés le cas échéant pour tenir compte des conditions de marché les plus récentes. Au-delà de cet horizon est calculée une valeur terminale correspondant à la capitalisation des données de la dernière année du plan auxquelles est appliqué un taux de croissance à long terme reflétant des perspectives d'évolution du marché. Ces données prévisionnelles sont actualisées.

Pour l'exercice 2011, les hypothèses suivantes ont été retenues pour nos secteurs d'activités :

- Automobile : un taux de croissance de 1,5 % à l'infini et un taux d'actualisation de 9 % après impôt sur les sociétés ;
- Environnement : un taux de croissance de 1,5 % à l'infini et un taux d'actualisation de 7,5 % après impôt sur les sociétés.

Les taux de croissance ci-dessus sont ceux habituellement retenus par le marché pour les secteurs concernés.

Les hypothèses retenues pour la détermination des taux d'actualisation ont pris en compte :

- une prime de risque sectorielle ;
- un « spread » de financement sectoriel pour l'évaluation du coût de la dette ;
- les taux retenus par des sociétés comparables dans chacun des secteurs.

Les tests effectués ne conduisent pas à comptabiliser de dépréciations des écarts d'acquisition du Groupe.

Une hausse du taux d'actualisation de 0,5 % ou une baisse de 0,5 % du taux de croissance à long terme ou une baisse de 0,5 % du taux de marge opérationnelle n'aurait pas d'impact sur les résultats des tests.

Les écarts d'acquisition négatifs sont rapportés au compte de résultat au cours de l'exercice d'acquisition.

Les écarts d'acquisition sont évalués annuellement, à leur coût, diminué des éventuelles dépréciations représentatives de pertes de valeur. Les pertes de valeur comptabilisées sur des écarts d'acquisition sont irréversibles.

1.17. Immobilisations corporelles

Valeurs brutes

À leur date d'entrée dans le patrimoine, les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, à leur coût de production lorsqu'elles sont créées par l'entreprise pour elle-même (ou sous-traitées) ou à leur juste valeur pour celles acquises à titre gratuit.

Dans la mesure où des immobilisations ont fait l'objet de cessions ou d'apports à l'intérieur du Groupe, les plus-values ou moins-values constatées sont éliminées dans les comptes consolidés.

À une date ultérieure, les immobilisations corporelles sont évaluées au coût amorti.

Les bâtiments industriels et leurs terrains sont comptabilisés au coût amorti. Les frais d'entretien et de réparation des immobilisations encourus, afin de restaurer ou de maintenir les avantages économiques futurs que l'entreprise peut attendre en terme de niveau de performance estimé à la date d'origine de l'actif, sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Les actifs sous contrats de location-financement, en application de la norme IAS 17 « *Contrats de location* », sont inscrits en actifs immobilisés au plus faible de leur juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux et amortis sur la base des taux d'amortissements Groupe applicables aux mêmes actifs acquis en pleine propriété. Les retraitements sous la forme de location-financement, concernent principalement des leasings sur ensembles immobiliers industriels, sur ensembles fonctionnels significatifs (chaînes de peinture, presses) et sur les parcs de conteneurs de l'activité Environnement.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilité prévue :

Constructions et agencements initiaux	20 à 40 ans
Presses, souffleuses et machines de transformation	7 à 12 ans
Machines d'usinage, de finition et autres matériels industriels	3 à 7 ans
Conteneurs de l'activité Environnement	8 ans

Conformément à la norme IAS 16 « *Immobilisations corporelles* », le Groupe applique l'approche par composants sur ses ensembles immobiliers et sur ses ensembles fonctionnels significatifs (chaînes de peinture, presses, souffleuses).

Dépréciations des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles font l'objet de tests de dépréciation dans le cadre de décisions d'arrêt de commercialisation de production, de non renouvellement de production ou de fermeture de site.

1.18. Immeubles de placement

Les éléments dans la rubrique « *Immeubles de placement* » à l'actif du bilan du Groupe n'entrent pas dans le cadre de l'activité ordinaire. Ces actifs, qui appartiennent au Groupe, peuvent correspondre à des ensembles immobiliers :

- non occupés au moment de la clôture des comptes et dont l'utilisation est indéterminée ;
- ou détenus pour valoriser le capital du Groupe à long terme et faisant l'objet de location(s) simple(s).

Concernant les biens immobiliers dont l'utilisation pourrait être actuellement indéterminée, le Groupe peut, le cas échéant, décider d'utiliser tout ou partie de ces actifs (cette partie serait reclassée en

exploitation) ou de les louer dans le cadre d'un ou plusieurs contrats de location simple.

Les surfaces issues des ensembles immobiliers précédemment classés en immeubles de placement, et qui repassent en exploitation lorsque le Groupe décide de les garder pour son propre usage, sont comptabilisées selon IAS 16.31 sur la base de leur valeur dans les comptes au moment du transfert.

Inversement, les surfaces des ensembles immobiliers qui passent de la catégorie « Immobilisations corporelles » régies par IAS 16.31 vers la catégorie « Immeubles de placement » y sont transférées sur la base de leur valeur dans les comptes au moment de leur transfert et sont dès lors régies par IAS 40 « *Immeubles de placement* ». Les réévaluations de ces surfaces, une fois transférées en Immeubles de placement, sont comptabilisées par résultat.

Les immeubles de placement sont évalués à leur juste valeur à la clôture, les variations de juste valeur étant comptabilisées en résultat. Les terrains sur lesquels ces immeubles sont bâtis suivent le même traitement comptable. Une expertise est réalisée par un évaluateur externe à intervalles réguliers dans le cadre des clôtures annuelles. Entre deux évaluations, le Groupe s'assure auprès de l'expert que le marché de l'immobilier n'a pas connu d'évolution significative. La juste valeur arrêtée par l'expert est déterminée par référence directe à des prix observables sur un marché actif.

1.19. Stocks et en-cours

1.19.1. Stocks de matières premières et autres approvisionnements

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

À la clôture de l'exercice, ces stocks sont dépréciés lorsque le prix de vente estimé des produits finis auxquels ils sont dédiés dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés résiduels de commercialisation, de production et de transformation, ne permet pas de recouvrer leur valeur d'inventaire.

1.19.2. Stocks de produits finis et intermédiaires

Les stocks de produits finis et intermédiaires sont valorisés sur la base des coûts de production standard, révisés annuellement. Le prix de revient comprend les consommations et les charges directes et indirectes de production. Les coûts ainsi obtenus ne comportent ni frais généraux administratifs ou informatiques non liés à la production, ni frais de recherche et développement, ni frais commerciaux. La sous-activité n'est pas non plus incorporée dans la valorisation des stocks.

La valeur brute des stocks est comparée à la clôture à la valeur nette de réalisation, estimée sur la base des mêmes principes que ceux énoncés précédemment, et est dépréciée si nécessaire.

1.20. Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont comptabilisées lorsqu'il existe des obligations à l'égard de tiers entraînant une sortie pro-

bable de ressources au bénéfice de ces tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue pour le Groupe. Ces provisions pour risques et charges sont inscrites en passif courant dans la mesure où elles présentent généralement un caractère court terme.

Le coût des mesures d'adaptation des effectifs est pris en charge dès que celles-ci ont fait l'objet d'un plan détaillé et d'une annonce aux personnels concernés ou à leurs représentants.

1.21. Provisions pour engagements de retraite et assimilés

Les engagements de retraite et autres avantages à long terme accordés au personnel concernent les salariés du Groupe en activité. Les régimes mis en place pour couvrir les engagements de retraite sont soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

1.21.1. Régimes à cotisations définies

Pour les régimes à cotisations définies, le Groupe comptabilise en charges opérationnelles les cotisations assises sur les salaires de l'exercice qui sont versées aux organismes nationaux en charge des régimes de retraites et de prévoyance, selon les lois et usages en vigueur dans chaque pays. Le Groupe n'ayant aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires ou des prestations futures, aucun passif actuariel n'est comptabilisé au titre de ces régimes à cotisations définies.

1.21.2. Régimes à prestations définies

Les régimes à prestations définies concernent principalement les avantages postérieurs à l'emploi correspondant aux indemnités de départ à la retraite des salariés français, auxquelles se rajoutent :

- les autres engagements de retraites et compléments de retraite, principalement sur la zone U.S., la Suisse et la France ;
- les régimes de couverture des frais médicaux, sur la zone U.S.

Les régimes à prestations définies font l'objet de provisions pour avantages du personnel calculées sur la base d'évaluations actuarielles selon la méthode des unités de crédits projetées par application de la norme IAS 19 « *Avantages du personnel* ».

Ces évaluations intègrent notamment des hypothèses :

- de dates de départ à la retraite fixées selon les termes de la législation et en particulier pour les salariés français, suivant une hypothèse de départ volontaire à taux plein,
- de mortalité,
- de probabilité de départ avant la retraite pour les personnels actifs,
- d'estimations d'évolution de salaires jusqu'à l'âge de la retraite,
- de taux d'actualisation et d'inflation.

Lorsque les régimes à prestations définies sont couverts par des fonds, les engagements au titre de ces régimes font l'objet à chaque exercice d'une évaluation actuarielle effectuée par des actuaires

indépendants et leur valeur est réduite de la valeur de marché en date de clôture des fonds associés. Cette évaluation intègre des hypothèses de rentabilité à long terme des actifs investis en vue de couvrir les engagements associés.

Les variations de provisions correspondant aux régimes à prestations définies sont enregistrées au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés, au compte de résultat, en « charges opérationnelles », à l'exception :

- de l'effet de la désactualisation des engagements présenté en résultat financier ;
- des écarts actuariels sur avantages du personnel postérieurs à l'emploi présentés en capitaux propres.

Le groupe Plastic Omnium a opté pour la comptabilisation en capitaux propres des écarts actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, sans aucun étalement.

1.21.3. Autres avantages à long terme

Les autres avantages à long terme correspondent, pour l'essentiel, aux médailles du travail des salariés français.

Conformément à IAS 19.129, les écarts actuariels relatifs aux « Autres avantages à long terme » (en particulier les médailles du travail) sont comptabilisés immédiatement en résultat.

1.22. Subventions publiques

Les subventions reçues sont inscrites au passif du bilan ; elles correspondent à des subventions accordées dans le cadre d'investissements pour de nouveaux sites ou matériels de production ou de programmes de recherche et développement.

Les subventions sont reprises en résultat au niveau de la marge brute, au fur et à mesure de l'amortissement des biens acquis au moyen de ces subventions, ou lorsque les programmes de recherche et développement n'ont pas abouti.

1.23. Actions propres

Les actions auto-détenues par le groupe Plastic Omnium, quelle que soit leur affectation, sont inscrites dès leur acquisition en diminution des capitaux propres.

Les prix de cession de ces titres sont comptabilisés directement en augmentation des capitaux propres du Groupe, aucun profit ou perte n'étant donc comptabilisé dans le résultat net de l'exercice.

1.24. Plans d'achat et de souscription d'actions

Les plans d'options d'achat ou de souscription d'actions accordés aux salariés conformément à IFRS 2 « *Paiement fondé sur des actions* » sont évalués à leur juste valeur à la date d'attribution des droits par le Conseil d'Administration, en utilisant le modèle mathématique « Black & Scholes ».

Cette valeur est enregistrée en « charges de personnel » linéairement sur la période d'acquisition des droits, avec une contrepartie directe en réserves.

1.25. Actifs financiers (hors instruments dérivés)

Les actifs financiers comprennent, d'une part, les titres de participation des sociétés non consolidées parce qu'elles ne sont ni contrôlées (ni en contrôle exclusif ni en contrôle conjoint), ni sous influence notable et d'autre part, les prêts et les valeurs mobilières. Leur évaluation est définie dans les normes IAS 32 « *Instruments financiers* » et IAS 39 « *Instruments financiers - Comptabilisation et évaluation* ».

Ils sont présentés en actifs non-courants, à l'exception de ceux présentant une échéance inférieure à 12 mois à la date de clôture, qui sont classés en actifs courants ou en équivalent de trésorerie suivant les cas.

1.25.1. Actifs financiers disponibles à la vente

Les titres de participation des sociétés ni contrôlées, ni sous influence notable sont présentés dans la catégorie des actifs « disponibles à la vente ». Ils sont évalués à leur juste valeur à la date de clôture. Les variations de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres. Une dépréciation est constatée en compte de résultat lorsqu'il existe une raison objective de perte de valeur de ces titres. Une baisse significative ou prolongée de la juste valeur par référence à la valeur d'acquisition est une raison objective de perte de valeur. Cette dépréciation ne peut être reprise.

1.25.2. Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers comprennent les prêts, les dépôts et cautionnements versés. Ils sont évalués au coût amorti. Toute indication objective de perte de valeur (différence négative entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable de ces actifs) donne lieu à une dépréciation au compte de résultat. Cette dépréciation est reprise par résultat dans le cas d'un retournement favorable.

1.26. Dérivés et comptabilité de couverture

Pour gérer son risque de taux d'intérêt, le Groupe utilise des instruments dérivés cotés sur des marchés organisés ou négociables de gré à gré. En application de la norme IAS 39, ces instruments financiers de couverture sont valorisés et comptabilisés au bilan, à leur juste valeur sur la base du prix de marché communiqué par les organismes financiers.

La société a opté pour la comptabilisation de « couverture de flux de trésorerie » au sens de la norme IAS 39. Il en découle que les variations de juste valeur sur instruments de couverture de taux sont affectées en variation des capitaux propres pour les parties efficaces de ces instruments et en résultat financier pour les parties non efficaces de ces instruments.

1.27. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7 « *Tableau des flux de trésorerie* », la trésorerie et les équivalents de trésorerie présentés dans le tableau des flux de trésorerie comprennent les éléments de trésorerie réalisables à court terme, très liquides, convertibles à tout moment en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. La trésorerie est composée de la trésorerie en banque et en caisse, des dépôts à court terme et des soldes créditeurs bancaires, à l'exception de ceux autorisés pour couvrir les

besoins de trésorerie court ou moyen terme de l'exploitation courante. Ces derniers, étant assimilés à du financement, sont exclus de la trésorerie et équivalents de trésorerie. Les équivalents de trésorerie correspondent aux placements réalisables à court terme dans le cadre de l'utilisation temporaire des excédents de trésorerie (valeurs mobilières de placement, SICAV monétaires, titres de créances négociables, etc.). La variation de juste valeur de ces actifs est comptabilisée en résultat.

1.28. Actifs destinés à être cédés et activités destinées à être cédées

Sont classés dans la rubrique « Actifs destinés à être cédés » au bilan les éléments suivants :

- la valeur d'un actif détenu en vue de sa vente ;
- la valeur d'un groupe d'actifs détenus en vue de leur vente et non en vue d'une utilisation continue ;
- et la valeur des activités et sociétés acquises dans la perspective d'une cession ultérieure.

Les passifs relatifs à ces actifs, groupe d'actifs, activités et sociétés sont également présentés au passif du bilan sur une ligne distincte dénommée « Passifs directement liés aux actifs destinés à être cédés ».

Les actifs (ou groupes d'actifs) classés dans cette catégorie ne font plus l'objet d'amortissement. Ils sont évalués au montant le plus faible de leur valeur comptable et de leur prix de vente estimé, diminué des frais relatifs à la vente. Les pertes de valeur éventuelles sont enregistrées en « autres charges opérationnelles » du Groupe.

Les actifs, le cas échéant activités et sociétés classés dans cette catégorie depuis une année, y sont maintenus seulement s'ils répondent aux critères exigés par la norme IFRS 5 « *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées* ».

Au bilan, les données relatives aux « actifs et activités destinés à être cédés » isolés distinctement dans les états financiers ne donnent pas lieu au retraitement des années antérieures en termes de présentation.

Au compte de résultat, les résultats de cession des activités ou branches d'activités et sociétés qui remplissent la définition d'une activité abandonnée, sont isolés sur la ligne « Résultat après impôt des activités abandonnées » sur chacun des exercices présentés.

1.29. Impôts sur le résultat

En application de la norme IAS 12 « *Impôts sur le résultat* », le groupe Plastic Omnium comptabilise sans actualisation les impôts différés pour l'ensemble des différences temporaires existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs du bilan consolidé.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt voté à la date de clôture et applicable à la période de reversement des différences temporaires.

Les crédits d'impôt et les actifs d'impôts différés sur les déficits reportables et les différences temporaires ne sont reconnus que lorsque leur probabilité d'utilisation à court terme est avérée.

2. Opérations de la période

2.1. Évolution du partenariat avec Eurovia

Après près de 4 années de partenariat, les groupes Plastic Omnium et Eurovia ont convenu de mettre fin à leur partenariat dans les activités de Signalisation routière en dénouant leurs participations réciproques. Les accords prévoient principalement :

- la cession au groupe Eurovia de notre participation de 35 % dans Euromark Holding (Signalisation horizontale) ;
- la cession au groupe Eurovia des entités françaises Farcor, STS et Sodilor détenues par Signature Vertical Holding, filiale du groupe Plastic Omnium ;
- l'acquisition des 35 % détenus par Eurovia dans Signature Vertical Holding ;
- la cession au groupe Eurovia de la filiale Signature Deutschland.

Après réalisation de ces opérations, l'activité Signalisation routière du groupe Plastic Omnium sera réalisée au travers des filiales Signal AG, Signature Ltd et Post & Column.

Au 31 décembre 2011, les actifs et passifs des entités Farcor, STS, Sodilor et Signature Deutschland sont classés en actifs et passifs destinés à être cédés. L'impact de ces opérations est comptabilisé en autres charges opérationnelles (voir note 4.5).

2.2. Opérations de croissance externe

2.2.1. Acquisition de sociétés

ROTHERM

Le Groupe a acquis, le 9 mai 2011, 70 % des titres et pris le contrôle de la société allemande RMS Rotherm Maschinenbau GmbH spécialisée dans la fabrication de conteneurs enterrés. Elle est rattachée au pôle Environnement du Groupe. L'écart d'acquisition provisoire comptabilisé dans les comptes au 31 décembre 2011 est de 4,3 millions d'euros. La contribution aux produits des activités ordinaires de RMS Rotherm est de 5,7 millions d'euros en 2011.

2.2.2. Acquisition d'actifs

FORD - MILAN

Le Groupe a acquis le 1^{er} juin 2011 les actifs de production de systèmes à carburant - réservoirs à essence en plastique de la filiale Automotive Components Holdings LLC de Ford Motor Company aux États-Unis, localisés à Milan (Michigan). Cette activité représente une production annuelle de 1,3 million de réservoirs.

Cette opération, réalisée selon des modalités destinées à compenser les conditions d'exploitation du site de Milan, comporte également l'engagement de construire une nouvelle usine dans le Michigan dans laquelle la production sera transférée courant 2013.

Suivant les principes d'IFRS 3R « Regroupements d'entreprises », cette opération se traduit, sur la base des estimations actuelles du management, par la comptabilisation sur l'exercice 2011 :

- d'actifs incorporels amortissables dont les contrats clients ;

- d'actifs corporels ;
- de stocks ;
- du financement de Ford au rythme de la construction de la nouvelle usine ;
- et des passifs d'impôt liés.

L'accord prévoit, en outre, d'exclure, la reprise des passifs sociaux liés aux personnels transférés au 1^{er} juin 2011.

L'impact de cette acquisition sur l'exercice 2011 est la constatation d'un profit comptabilisé net d'impôt en autres produits opérationnels (voir note 4.5). La comptabilisation définitive de ce regroupement d'entreprise sera finalisée dans les douze mois qui suivent l'acquisition.

L'activité de Ford - Milan est consolidée par intégration globale à partir de sa date d'acquisition. Sa contribution aux produits des activités ordinaires du Groupe est de 89,2 millions d'euros.

PLASTAL POLOGNE

Le groupe Plastic Omnium a acquis le 29 décembre 2011 les actifs Auto de Plastal Pologne. Les deux usines reprises, à Gliwice et Poznan, ont réalisé un chiffre d'affaires de plus de 60 millions d'euros en 2010. Elles fournissent essentiellement Fiat, Volkswagen, BMW, Audi et Ford. Elles emploient 600 personnes.

Cette acquisition permet de renforcer le dispositif de Plastic Omnium Auto Exterior en Europe de l'Est, qui comprend déjà des usines en Pologne, en République Tchèque et en Slovaquie, livrant Volkswagen, Audi, Porsche, Skoda, PSA Peugeot Citroën et General Motors. Elle traduit le succès commercial de Plastic Omnium dans cette région, en particulier pour des véhicules de grande diffusion en cours de lancement, comme la toute nouvelle VW Up et l'Opel Astra.

Cette opération, comptabilisée selon IFRS 3R « Regroupements d'entreprises » a pour conséquence la comptabilisation au 31 décembre 2011 :

- d'actifs corporels ;
- de stocks et dettes fournisseurs ;
- et des passifs d'impôt liés.

Cette comptabilisation a donné lieu à la constatation d'un profit comptabilisé net d'impôt en autres produits opérationnels (voir note 4.5). Conformément aux normes IFRS, la comptabilisation définitive de ce regroupement d'entreprises sera finalisée dans les douze mois qui suivent l'acquisition. L'activité de Plastal est consolidée par intégration globale à partir de sa date d'acquisition. Sa contribution aux produits des activités ordinaires du Groupe est nulle compte tenu de la date d'acquisition.

2.3. Cessions d'activités et actifs / passifs destinés à être cédés

2.3.1. Cessions d'activités

Le Groupe, a cédé, en début d'année, sa filiale sud-africaine « Plastic Omnium Urban Systems Pty » pour un montant de 1 831 milliers d'euros. Cette filiale était rattachée au pôle Environnement. L'impact net dans le résultat consolidé au 31 décembre 2011 s'élève à - 71 milliers d'euros.

2.3.2. Actifs et passifs destinés à être cédés

Le Groupe a cédé, en 2011, les deux bâtiments d'Elsfelth et de Heide-
loh de la société Sulo Verwaltung und Technik GmbH du pôle
Environnement. Ces deux bâtiments étaient classés en « Actifs des-
tinés à être cédés » au 31 décembre 2010.

Au 31 décembre 2011, sont classés en « Actifs destinés à être cédés »
et « Passifs destinés à être cédés » les actifs et passifs suivants :

- les sociétés Farcor, STS, Sodilor, et Signature Deutschland dans le
cadre de l'opération relative au partenariat avec Eurovia (voir les
notes 2.1 et 4.5) ;
- la participation du Groupe, totalement dépréciée, dans Euromark
holding (voir les notes 2.1 et 4.5) ;
- le bâtiment correspondant au siège actuel de Signature en Alle-
magne et détenu par la société Sulo Verwaltung und Technik
GmbH. Ce bâtiment fera l'objet d'une cession prochaine dans le
cadre de l'opération relative au partenariat avec Eurovia ;
- Inergy Automotive Systems Canada Inc. du pôle Automobile pour
le site de Blenheim (déjà classé en « Actifs destinés à être cédés »
au 31 décembre 2010).

	31 décembre 2011				31 décembre 2010		
	Total	Actifs et passifs destinés à être cédés			Total	Actifs et passifs destinés à être cédés	
(en milliers d'euros)		Entités « Signature » destinées à être cédées	Siège de Signature en Allemagne	« Blenheim »		« Elsfelth - Heide- loh »	« Blenheim »
Immobilisations incorporelles (dont écart d'acquisition)	9 634	9 634					
Terrains et agencements	1 138	593	545		366	366	
Ensemble immobilier, installations, agencements et aménagements	3 632	816	1 583	1 233	2 003	809	1 194
Installations techniques, matériel industriel et autres	1 012	1 012			25	25	
Actifs Financiers	(2)	(2)					
Impôt différé actif	177	177					
Stocks	5 426	5 426					
Créances clients et autres débiteurs	9 243	9 243					
Comptes Courants Actifs	10 533	10 533					
Trésorerie	776	776					
Actifs destinés à être cédés	41 569	38 208	2 128	1 233	2 394	1 200	1 194
Provisions pour risques et charges	371	371					
Dettes sur avantages du personnel	837	837					
Subventions publiques	6	6					
Impôt différé passif	772	772					
Comptes Courants Passifs	1 876	1 876					
Banques créditrices	17	17					
Fournisseurs et autres débiteurs	13 048	13 048					
Passifs directement liés aux actifs destinés à être cédés	16 927	16 927					
ACTIFS NETS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS	24 642	21 281	2 128	1 233	2 394	1 200	1 194

3. informations sectorielles

3.1. Informations par secteurs à présenter

Les colonnes des tableaux ci-dessous indiquent les montants propres à chaque secteur. La colonne « Éléments non affectés » regroupe les éliminations inter-secteurs, ainsi que les montants non

affectés par secteur (notamment l'activité des holdings) permettant de réconcilier les données sectorielles avec les états financiers du Groupe. Les résultats financiers, les impôts, et les mises en équivalence sont suivis au niveau du Groupe et ne sont pas alloués aux secteurs. Les transactions entre secteurs sont réalisées sur la base de leur valeur de marché.

3.1.1. Compte de résultat par secteurs à présenter

	2011			Total Consolidé
	Automobile	Environnement	Éléments non affectés *	
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Ventes externes au Groupe	3 721 659	501 191	(2 440)	4 220 410
Ventes entre secteurs d'activités	(1 571)	(869)	2 440	-
Produits des activités ordinaires	3 720 088	500 322	-	4 220 410
<i>% du total</i>	<i>88,1 %</i>	<i>11,9 %</i>		<i>100 %</i>
Marge opérationnelle avant amortissement des actifs incorporels acquis	273 146	23 306		296 452
<i>% des produits des activités ordinaires du secteur</i>	<i>7,3 %</i>	<i>4,7 %</i>		<i>7,0 %</i>
Amortissement des actifs incorporels acquis	(17 042)			(17 042)
Marge opérationnelle après amortissement des actifs incorporels acquis	256 104	23 306		279 410
<i>% des produits des activités ordinaires du secteur</i>	<i>6,9 %</i>	<i>4,7 %</i>		<i>6,6 %</i>
Autres produits opérationnels	54 332	1 739		56 071
Autres charges opérationnelles	(26 796)	(36 543)		(63 339)
<i>% des produits des activités ordinaires du secteur</i>	<i>0,7 %</i>	<i>- 7,0 %</i>		<i>- 0,2 %</i>
Charges nettes de financement				(35 807)
Autres produits et charges financiers				(6 330)
Quote-part de résultat des entreprises associées				(551)
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES AVANT IS				229 454
Impôt sur le résultat				(58 086)
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES				171 368
Résultat après impôt des activités abandonnées				-
RÉSULTAT NET				171 368

	2010			
(en milliers d'euros)	Automobile	Environnement	Éléments non affectés *	Total Consolidé
Ventes externes au Groupe	2 779 084	472 138	(1 626)	3 249 596
Ventes entre secteurs d'activités	(1 037)	(589)	1 626	-
Produits des activités ordinaires	2 778 047	471 549	-	3 249 596
% du total	85,5 %	14,5 %		100 %
Marge opérationnelle avant amortissement des actifs incorporels acquis	201 417	25 797		227 214
% des produits des activités ordinaires du secteur	7,2 %	5,5 %		7,0 %
Amortissement des actifs incorporels acquis	(10 260)			(10 260)
Marge opérationnelle après amortissement des actifs incorporels acquis	191 157	25 797		216 954
% des produits des activités ordinaires du secteur	6,9 %	5,5 %		6,7 %
Autres produits opérationnels	33 787	2 804		36 591
Autres charges opérationnelles	(23 638)	(18 449)		(42 087)
% des produits des activités ordinaires du secteur	0,4 %	- 3,3 %		- 0,2 %
Charges nettes de financement				(23 157)
Autres produits et charges financiers				(4 056)
Quote-part de résultat des entreprises associées				(1 871)
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES AVANT IS				182 374
Impôt sur le résultat				(29 682)
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES				152 692
Résultat après impôt des activités abandonnées				(2 024)
RÉSULTAT NET				150 668

* La colonne « Éléments non affectés » regroupe les éliminations intra-groupe ainsi que les éléments non affectés par secteur (activités des holdings notamment) afin de réconcilier les informations sectorielles avec les comptes consolidés.

3.1.2. Agrégats du bilan par secteurs à présenter

En valeurs nettes	31 décembre 2011			
	Automobile	Environnement	Éléments non affectés	Total Consolidé
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Écarts d'acquisition	183 772	157 079	2 960	343 811
Immobilisations incorporelles	300 931	19 625	10 793	331 349
Immobilisations corporelles	650 836	85 315	34 363	770 514
Immeubles de placement	-	-	18 355	18 355
Stocks	216 729	44 670	-	261 399
Créances clients et comptes rattachés	360 035	76 013	3 620	439 668
Autres créances	175 261	14 661	17 049	206 971
Créances de financement clients * (C)	88 543	8 789	-	97 332
Comptes courants et autres actifs financiers (D)	(17 206)	15 451	32 069	30 314
Instruments financiers de couverture (E)	-	-	2	2
Trésorerie nette ** (A)	122 942	15 257	22 002	160 201
Actifs sectoriels	2 081 843	436 860	141 213	2 659 916
Emprunts et dettes financières (B)	164 924	18 583	575 661	759 168
Passifs sectoriels	164 924	18 583	575 661	759 168
ENDETTEMENT FINANCIER NET SECTORIEL = (B - A - C - D - E)	(29 355)	(20 914)	521 588	471 319

En valeurs nettes	31 décembre 2010			
	Automobile	Environnement	Éléments non affectés	Total Consolidé
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Écarts d'acquisition	182 732	176 857	2 960	362 549
Immobilisations incorporelles	256 896	19 592	8 412	284 900
Immobilisations corporelles	555 312	86 285	31 268	672 865
Immeubles de placement	-	-	18 355	18 355
Stocks	228 925	44 412	-	273 337
Créances clients et comptes rattachés	288 372	84 065	19 343	391 780
Autres créances	110 198	14 290	15 486	139 974
Créances de financement clients * (C)	88 194	9 618	-	97 811
Comptes courants et autres actifs financiers (D)	52 891	26 337	(54 468)	24 761
Instruments financiers de couverture (E)	-	-	3 385	3 385
Trésorerie nette ** (A)	142 369	15 485	4 779	162 633
Actifs sectoriels	1 905 889	476 941	49 520	2 432 350
Emprunts et dettes financières (B)	250 147	18 627	557 646	826 420
Passifs sectoriels	250 147	18 627	557 646	826 420
ENDETTEMENT FINANCIER NET SECTORIEL = (B - A - C - D - E)	(33 307)	(32 812)	603 950	537 831

* Au 31 décembre 2011, les « Créances de financement clients » sont composées d'un montant de 58 266 milliers d'euros issus de la rubrique « Autres actifs financiers » en Non-courant et d'un montant de 39 066 milliers d'euros correspondant à la rubrique « Créances de financement clients » en Courant.

Au 31 décembre 2010, les « Créances de financement clients » sont composées d'un montant de 46 777 milliers d'euros issus de la rubrique « Autres actifs financiers » en Non courant et d'un montant de 51 034 milliers d'euros correspondant à la rubrique « Créances de financement clients » en Courant.

Voir également la note 5.2.7. (a).

** Il s'agit de la trésorerie nette du tableau des flux de trésorerie. Voir également la note 5.1.12. (b).

3.1.3. Autres informations par secteurs à présenter

<i>(en milliers d'euros)</i>	Automobile	Environnement	Éléments non affectés	Total Consolidé
Exercice 2011				
Investissements incorporels	87 433	4 545	2 997	94 975
Investissements corporels <i>(dont immeubles de placement)</i>	142 236	22 167	5 824	170 227
Dotations aux amortissements et provisions sur actifs immobilisés *	160 474	21 710	3 525	185 709
Exercice 2010				
Investissements incorporels	55 757	2 305	1 363	59 425
Investissements corporels <i>(dont immeubles de placement)</i>	64 663	18 157	12 336	95 156
Dotations aux amortissements et provisions sur actifs immobilisés *	124 001	23 588	1 594	149 183

* Cette rubrique comprend les amortissements et dépréciations des actifs corporels et incorporels y compris les incorporels acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises.

3.2. Informations par pays - Produits des activités ordinaires

L'information donnée dans le tableau suivant correspond aux produits des activités ordinaires réalisés par les filiales dans les zones géographiques indiquées.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	%	2010	%
France	801 280	19,0 %	680 782	20,9 %
Amérique du Nord	1 002 101	23,7 %	712 629	21,9 %
Europe hors France	1 597 975	37,9 %	1 259 131	38,7 %
Amérique du Sud	182 154	4,3 %	143 982	4,4 %
Afrique	41 204	1,0 %	31 764	1,0 %
Asie	595 696	14,1 %	421 308	13,0 %
TOTAL	4 220 410	100 %	3 249 596	100 %

3.3. Informations par constructeur Automobile - Produits des activités ordinaires « Automobile »

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011			2010		
	Montants	% par rapport aux constructeurs	% par rapport à l'automobile	Montants	% par rapport aux constructeurs	% par rapport à l'automobile
Constructeurs automobile						
PSA Peugeot Citroën	636 924	25,0 %	17,1 %	483 063	23,6 %	17,4 %
Renault/Nissan	447 750	17,6 %	12,1 %	368 622	18,0 %	13,3 %
General Motors	630 254	24,8 %	16,9 %	478 807	23,4 %	17,2 %
BMW	387 926	15,3 %	10,4 %	382 155	18,6 %	13,8 %
Volkswagen	439 254	17,3 %	11,8 %	337 839	16,5 %	12,2 %
Total principaux constructeurs	2 542 108	100,0 %	68,3 %	2 050 486	100,0 %	73,8 %
Divers	1 177 980		31,7 %	727 561		26,2 %
TOTAL SECTEUR AUTOMOBILE	3 720 088		100 %	2 778 047		100 %

3.4. Actifs non-courants par pays

(en milliers d'euros)	France	Amérique du Nord	Europe hors France	Amérique du Sud et Asie	Autres *	Total
31 décembre 2011						
Écarts d'acquisition	211 113	23 068	105 434	4 196	-	343 811
Immobilisations incorporelles	152 101	61 579	94 991	21 861	817	331 349
Immobilisations corporelles	161 028	130 772	292 741	180 553	5 420	770 514
<i>dont investissements corporels de l'exercice</i>	<i>31 064</i>	<i>11 159</i>	<i>72 792</i>	<i>54 025</i>	<i>1 187</i>	<i>170 227</i>
Immeubles de placement	18 355	-	-	-	-	18 355
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ NON-COURANT	542 597	215 419	493 166	206 610	6 237	1 464 029
31 décembre 2010						
Écarts d'acquisition	233 303	22 338	102 621	3 881	406	362 549
Immobilisations incorporelles	155 916	36 980	70 434	20 988	582	284 900
Immobilisations corporelles	167 938	104 231	243 924	150 356	6 416	672 865
<i>dont investissements corporels de l'exercice</i>	<i>22 972</i>	<i>8 021</i>	<i>26 683</i>	<i>36 134</i>	<i>494</i>	<i>94 303</i>
Immeubles de placement	18 355	-	-	-	-	18 355
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ NON-COURANT	575 512	163 549	416 979	175 225	7 404	1 338 669

* Sont regroupées dans « Autres » les deux sociétés d'Afrique du Sud.

4. Notes relatives au compte de résultat

4.1. Détail des frais de recherche et de développement

Le pourcentage des frais de recherche et de développement est exprimé par rapport au montant des produits des activités ordinaires.

(en milliers d'euros)	2011	%	2010	%
Frais de recherche et de développement	(206 227)	- 4,9 %	(143 742)	- 4,4 %
Frais de recherche et de développement activés ou cédés	127 904	3,0 %	78 875	2,4 %
FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT NETS	(78 323)	- 1,9 %	(64 867)	- 2,0 %

4.2. Coûts des biens et des services vendus, frais de développement, commerciaux et administratifs

(en milliers d'euros)	2011	2010
Inclus dans le coût des biens et services vendus		
Coûts des consommations (achats-variations de stocks) *	(2 683 641)	(1 967 932)
Sous-traitance directe de production *	(7 336)	(7 453)
Énergie et fluides	(75 695)	(61 914)
Salaires, charges et avantages du personnel	(447 937)	(359 522)
Autres coûts de production	(276 686)	(235 165)
Produits de cession de parcs de bacs en location simple **	1 167	2 180
Valeur nette comptable des parcs de bacs en location simple **	(957)	(2 168)
Amortissements	(124 540)	(110 658)
Provisions	9 320	(12 855)
TOTAL	(3 606 305)	(2 755 487)

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Inclus dans les frais de recherche et développement		
Salaires, charges et avantages du personnel	(96 938)	(79 014)
Amortissements des frais de développement activés	(33 106)	(25 036)
Autres	51 721	39 184
TOTAL	(78 323)	(64 867)
Inclus dans les frais commerciaux		
Salaires, charges et avantages du personnel	(40 466)	(35 514)
Amortissements et provisions	(194)	537
Autres	(22 594)	(21 140)
TOTAL	(63 254)	(56 117)
Inclus dans les frais administratifs		
Salaires, charges et avantages du personnel	(100 455)	(87 742)
Autres frais administratifs	(64 632)	(53 617)
Amortissements	(8 273)	(5 483)
Provisions	(2 716)	930
TOTAL	(176 076)	(145 911)

* Reclassement de la sous-traitance de transport de la société Westfalia (rattachée au Pôle Environnement) hors de la sous-traitance de production. Les données publiées sur 2010 ont été retraitées.

** Voir la rubrique « Résultats sur cessions des immobilisations » dans la note 4.5.

4.3. Frais de personnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Salaires et traitements	(501 307)	(410 799)
Charges sociales	(156 368)	(122 545)
Participation des salariés	(13 433)	(12 735)
Coûts des engagements de retraites et obligations similaires	(392)	1 206
Rémunération sur base d'actions	(2 224)	(2 502)
Autres charges de personnel	(12 072)	(14 417)
Total des frais de personnel hors frais de personnel des intérimaires	(685 796)	(561 792)
Coût du personnel intérimaire	(68 474)	(50 985)
TOTAL DES FRAIS DE PERSONNEL DONT INTÉRIMAIRES	(754 270)	(612 777)

4.4. Amortissement des actifs incorporels acquis

Cette rubrique correspond aux impacts récurrents liés à la comptabilisation du prix d'acquisition d'Inergy (acquisition 2010) et Ford Milan (acquisition 2011).

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Amortissement des marques	(350)	(117)
Amortissement des contrats clients	(16 692)	(5 143)
Consommation de la réévaluation des stocks issue du bilan d'entrée	-	(5 000)
TOTAL DES AMORTISSEMENTS DES ACTIFS INCORPORELS ACQUIS	(17 042)	(10 260)

4.5. Autres produits et charges opérationnels

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Résultats sur cessions d'immobilisations #	(1 501)	369
Coûts de pré-démarrage de nouvelles usines	(4 235)	(970)
Coûts d'adaptation des effectifs	(7 490)	(4 080)
Dépréciation d'actifs non courants *	(29 008)	(6 372)
Provisions pour charges **	(5 096)	(245)
Litiges ***	1 568	(9 863)
Gains et pertes de change sur opérations d'exploitation	(1 870)	591
Impact des croissances externes		
réévaluation des 50 % détenus dans Plastic Omnium Auto Inergy	-	18 785
acquisition de Ford Milan et Plastal Pologne (voir note 2.2.2)	43 619	-
honoraires et coûts annexes	(1 248)	(2 431)
Autres ****	(2 007)	(1 280)
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS	(7 268)	(5 496)
<i>dont total produits</i>	<i>56 071</i>	<i>36 591</i>
<i>dont total charges</i>	<i>(63 339)</i>	<i>(42 087)</i>

En 2011, dans le cadre de l'évolution du partenariat (note 2.1) avec Eurovia, les impacts sont les suivants :

* Dont :

- 15 390 milliers d'euros de dépréciation des sociétés Signature classées en « actifs destinés à être cédés » ;
- 10 625 milliers d'euros de dépréciation de la participation de 35 % de PO dans Euromark Holding.

** - 2 200 milliers d'euros de provision pour indemnité constituant un élément de la négociation globale.

Pour le reste des opérations sur l'ensemble du Groupe :

*** En 2010, une provision à hauteur de 8 300 milliers d'euros relatifs aux condamnations dans le cadre du litige Concurrence.

**** Dans la rubrique « Autres » sont intégrés les résultats sur cessions d'immobilisations financières. Au 31 décembre 2011, le résultat sur cessions d'immobilisations financières s'élève à - 1 032 milliers d'euros contre - 139 milliers d'euros au 31 décembre 2010.

Résultat sur cessions d'immobilisations

Le montant des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles dans le tableau de flux de trésorerie se compose du montant en produits sur cessions d'immobilisations dans « Les autres produits et charges opérationnels » et du montant des produits de cessions des bacs en location simple (voir note 4.2).

Le montant de la plus ou moins-value sur cession d'actifs immobilisés dans le tableau de flux de trésorerie se compose du montant en résultats sur cessions d'immobilisations dans « Les autres produits et charges opérationnels » et du résultat de cession des bacs en location simple (voir note 4.2). Le détail est ci-après :

	2011		2010	
	Produits de cessions	Résultat de cessions	Produits de cessions	Résultat de cessions
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Cessions de parcs de bacs en résultat courant	1 167	210	2 180	12
Total sur cessions de parcs de bacs en courant (voir la note 4.2)	1 167	210	2 180	12
Cessions d'immobilisations incorporelles	4 517	99	4 232	(237)
Cessions d'immobilisations corporelles	6 982	(1 845)	9 390	(1 248)
Cessions des actifs disponibles à la vente	745	245	519	519
Total sur cessions d'immobilisations en non courant hors immobilisations financières (voir le renvoi # de la note 4.5)	12 244	(1 501)	14 141	(966)
Cessions d'immobilisations financières	1 987	(1 032)	611	(139)
Total sur cessions d'immobilisations financières (voir le renvoi **** sur la rubrique « Autres » de la note 4.5)	1 987	(1 032)	611	(139)
TOTAL	15 398	(2 323)	16 932	(1 093)

4.6. Résultat financier

	2011	2010
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Charges de financement	(27 485)	(14 023)
Charges financières sur les engagements de retraite	(1 502)	(3 430)
Commissions de financement	(6 820)	(5 704)
Charges de financement	(35 807)	(23 157)
Résultat de change sur opérations de financement	772	(434)
Résultat sur instruments de taux d'intérêt	(7 189)	(3 622)
Autres	87	-
Autres produits et charges financiers	(6 330)	(4 056)
TOTAL	(42 137)	(27 213)

4.7. Impôt sur le résultat

4.7.1. Charge d'impôt comptabilisée au compte de résultat

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

	2011	2010
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Impôt exigible	(59 421)	(27 950)
Charges (ou produits) d'impôt exigible	(56 227)	(26 371)
Charges (ou produits) relatifs aux éléments non courants	(3 194)	(1 579)
Impôt différé	1 335	(1 732)
Charges (ou produits) résultant de la naissance et du renversement des différences temporaires	2 093	(2 133)
Charges (ou produits) résultant d'une variation des taux d'impôts ou d'un assujettissement à des impôts nouveaux	(758)	401
CHARGE D'IMPÔT COMPTABILISÉE AU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	(58 086)	(29 682)

En application des nouvelles dispositions françaises, le taux applicable en France est passé de 33,3 % à 36,1 %. Étant donné la situation fiscale du Groupe en France, un taux de 35 % a été retenu. Ce taux est utilisé dans le calcul de la charge d'impôt courant de l'exercice 2011 et dans l'évaluation des actifs et passifs d'impôt différés. Par ailleurs, les règles de plafonnement dans l'utilisation des

déficits introduites avec ces nouvelles dispositions ont été prises en compte lors de l'appréciation de la probabilité d'utilisation des déficits et donc lors de la comptabilisation des actifs d'impôt sur les déficits français. Ces nouvelles dispositions n'ont pas d'impact significatif sur la charge d'impôt de l'exercice.

4.7.2. Preuve d'impôt

(en milliers d'euros)	2011	2010
Résultat du Groupe avant impôt	229 454	182 374
Charge d'impôt théorique au taux d'impôt applicable en France	(80 492)	(60 785)
Incidence des taux d'impôts plus ou moins élevés dans d'autres pays	7 966	8 508
Effet sur les impôts différés à l'ouverture d'un changement de taux d'impôt	758	(401)
Activation et utilisation de pertes fiscales antérieurement non reconnues	27 061	37 446
Pertes fiscales et autres actifs d'impôts non reconnus	(21 784)	(9 368)
Crédits d'impôts et autres économies fiscales	15 401	6 866
Charges non déductibles fiscalement et produits non imposables	(5 028)	(13 262)
Autres	(1 968)	1 314
Charge d'impôt effective	(58 086)	(29 682)
Taux d'impôt effectif	25,3 %	16,3 %

Au 31 décembre 2011, l'impôt comptabilisé est une charge de 58 millions d'euros pour un impôt théorique (35 % pour le Groupe) au taux français en vigueur de 80 millions d'euros. L'écart s'explique pour 8 millions d'euros par l'incidence de taux d'impôts plus favorables notamment dans les pays asiatiques ainsi que pour 8 millions d'euros par une utilisation nouvelle de crédits d'impôts, notamment aux États-Unis. Il est à noter que les impacts résultant des opérations de fusions et acquisitions ont globalement peu d'effet sur le taux normatif. L'effet des déficits ou autres actifs non activés anté-

rieurement et utilisés ou reconnus dans l'année ainsi que ceux générés dans l'année mais non reconnus est en fort recul en 2011 par rapport à 2010 mais reste encore positif de 5 millions d'euros.

Le taux d'impôt effectif passe de 16,3 % pour l'exercice 2010 à 25,3 % pour l'exercice 2011. En effet, l'amélioration des prévisions de résultat avait permis en 2010 de procéder à une revalorisation importante des actifs d'impôts différés.

4.8. Résultat net par action et Résultat net des activités poursuivies par action

	2011	2010 base comparable avec 2011	2010 publié
Résultat net – Part revenant au Groupe			
Résultat net par action de base, en euros	3,44	2,89	8,68
Résultat net par action dilué, en euros	3,30	2,79	8,38
Résultat net des activités poursuivies – Part revenant au Groupe			
Résultat net par action de base des activités poursuivies, en euros	3,44	2,93	8,80
Résultat net par action dilué des activités poursuivies, en euros	3,30	2,83	8,49
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en fin de période	52 583 797	52 933 797	17 644 599
• Actions propres	(4 742 107)	(4 728 204)	(1 576 068)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires avant dilution	47 841 690	48 205 593	16 068 531
• Effet des instruments dilutifs (options d'achat d'actions)	2 035 380	1 737 855	579 285
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D' ACTIONS ORDINAIRES APRÈS DILUTION	49 877 071	49 943 448	16 647 816

5. Notes relatives au bilan

5.1. Bilan actif

5.1.1. Écarts d'acquisition

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Valeur au 1^{er} janvier 2010	289 931	0	289 931
Acquisition de Redondela	5 660	-	5 660
Acquisition de Post & Column	3 393	-	3 393
Acquisition de John Wilkinson	244	-	244
Prise de contrôle de Plastic Omnium Auto Inergy *	62 635	-	62 635
Écarts de conversion et autres mouvements	686	-	686
Valeur au 31 décembre 2010	362 549	0	362 549
Acquisition de Rms Rotherm **	4 306	-	4 306
Annulation de l'écart d'acquisition de PO Urban Systems Pty (société cédée)	(406)	-	(406)
Ajustement de l'écart d'acquisition de Redondela ***	(300)	-	(300)
Ajustement de l'écart d'acquisition de Plastic Omnium Auto Inergy ***	294	-	294
Société dissoute	19	-	19
Allocation de l'écart d'acquisition sur les sociétés Signature classées en actifs et passifs destinés à être cédés ****	(23 835)	-	(23 835)
Écarts de conversion	1 184	-	1 184
VALEUR AU 31 DÉCEMBRE 2011	343 811	0	343 811

* La prise de contrôle d'Inergy en 2010 s'est traduite par la sortie de l'écart d'acquisition de 90 millions d'euros relatif aux 50 % initialement détenus par le Groupe et par la comptabilisation d'un nouvel écart d'acquisition d'un montant de 151,9 millions d'euros.

** Voir la note 2.2.1 sur les « Acquisitions de sociétés – Rotherm ».

*** Il s'agit de sociétés acquises en 2010, les écarts d'acquisition pouvant être ajustés dans la limite du 31 décembre 2011.

**** Voir la note 2.3.2 sur les Actifs et Passifs destinés à être cédés (Sodilor, Farcor, STS et Signature Deutschland).

Ci-après, la ventilation des écarts d'acquisition par secteur à présenter :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Automobile	183 772	-	183 772
Environnement	157 079	-	157 079
Non affecté *	2 960	-	2 960
VALEUR AU 31 DÉCEMBRE 2011	343 811	0	343 811
Automobile	182 732	-	182 732
Environnement	176 857	-	176 857
Non affecté *	2 960	-	2 960
Valeur au 31 décembre 2010	362 549	0	362 549

* Le secteur « Non affecté » regroupe les écarts d'acquisition sur les sociétés holdings du Groupe.

5.1.2. Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	Écarts d'acquisition	Brevets et marques	Logiciels	Actifs de développement	Contrats Clients	Autres	Total
Valeur nette au 1^{er} janvier 2011	362 549	29 061	12 341	135 673	102 857	4 968	647 449
Augmentations	-	847	4 435	88 476	-	1 217	94 975
Cessions nettes	-	(1)	(1)	(4 417)	-	-	(4 419)
Entrées de périmètre	4 306	-	533	1 543	21 634	954	28 970
Variation de périmètre	(393)	-	-	(2)	-	-	(395)
Reclassements *	(23 835)	(127)	353	(8)	-	(699)	(24 316)
Dépréciations et reprises	-	-	-	34	-	-	34
Dotations aux amortissements de l'exercice	-	(2 090)	(6 242)	(44 305)	(16 692)	(1 125)	(70 454)
Écarts de conversion	1 184	(6)	(17)	317	1 540	298	3 316
VALEUR NETTE AU 31 DÉCEMBRE 2011	343 811	27 684	11 402	177 311	109 339	5 613	675 160

* Il s'agit de l'écart d'acquisition alloué aux sociétés du pôle Signature vertical qui sont reclassées en « Actifs destinés à être cédés » au 31 décembre 2011. (Voir les notes 2.3.2 et 5.11).

Au 31 décembre 2011, les variations de l'exercice correspondent essentiellement aux éléments suivants :

En « contrats clients » :

La reconnaissance des contrats clients sur l'acquisition de Ford Milan, soit 21,6 millions d'euros. Ces contrats sont amortis sur 9 ans.

En « Reclassements » :

Le reclassement en actifs destinés à être cédés de l'écart d'acquisition relatif aux entités Sodilor, Farcor, STS et Signature Deutschland (voir note 2.3.2).

(en milliers d'euros)	Écarts d'acquisition	Brevets et marques	Logiciels	Actifs de développement	Contrats Clients	Autres	Total
Valeur nette au 1^{er} janvier 2010	289 931	22 418	11 530	68 901	0	4 083	396 863
Augmentations	-	899	2 619	54 748	-	1 159	59 425
Cessions nettes	-	(63)	10	(4 372)	-	(32)	(4 457)
Entrées de périmètre	9 297	(3)	-	1 466	-	-	10 760
Variation de périmètre	62 635	7 233	2 901	46 155	108 000	137	227 061
Reclassements	-	85	1 127	(618)	-	(199)	395
Dépréciations et reprises	-	(125)	-	(34)	-	-	(159)
Dotations aux amortissements de l'exercice	-	(1 513)	(5 957)	(32 330)	(5 143)	(386)	(45 329)
Écarts de conversion	686	130	111	1 757	-	206	2 890
VALEUR NETTE AU 31 DÉCEMBRE 2010	362 549	29 061	12 341	135 673	102 857	4 968	647 449

Au 31 décembre 2010, les variations de l'exercice correspondaient essentiellement à la reconnaissance des contrats clients et de la marque Inergy dans le cadre de la prise de contrôle d'Inergy, soit 115 millions d'euros. Ces actifs sont amortis respectivement sur 7 et 20 ans. Voir la note 2.1.1. du rapport annuel 2010.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Écarts d'acquisition	Brevets et marques	Logiciels	Actifs de développement	Contrats Clients	Autres	Total
Détail de la valeur nette au 1^{er} janvier 2011							
Coût	362 549	41 181	75 051	282 610	108 000	10 727	880 118
Amortissements cumulés	-	(11 995)	(62 710)	(146 903)	(5 143)	(5 759)	(232 510)
Pertes de valeur	-	(125)	-	(34)	-	-	(159)
Valeur nette au 1^{er} janvier 2011	362 549	29 061	12 341	135 673	102 857	4 968	647 449
Détail de la valeur nette au 31 décembre 2011							
Coût	343 811	41 547	76 763	361 183	131 269	12 146	966 719
Amortissements cumulés	-	(13 738)	(65 360)	(183 872)	(21 930)	(6 534)	(291 434)
Pertes de valeur	-	(125)	-	-	-	-	(125)
VALEUR NETTE AU 31 DÉCEMBRE 2011	343 811	27 684	11 403	177 311	109 339	5 612	675 160

<i>(en milliers d'euros)</i>	Écarts d'acquisition	Brevets et marques	Logiciels	Actifs de développement	Contrats Clients	Autres	Total
Détail de la valeur nette au 1^{er} janvier 2010							
Coût	289 931	30 807	62 358	225 009	-	8 970	617 075
Amortissements cumulés	-	(8 389)	(50 828)	(156 108)	-	(4 887)	(220 212)
Pertes de valeur	-	-	-	-	-	-	-
Valeur nette au 1^{er} janvier 2010	289 931	22 418	11 530	68 901	0	4 083	396 863
Détail de la valeur nette au 31 décembre 2010							
Coût	362 549	41 181	75 051	282 610	108 000	10 727	880 118
Amortissements cumulés	-	(11 995)	(62 710)	(146 903)	(5 143)	(5 759)	(232 510)
Pertes de valeur	-	(125)	-	(34)	-	-	(159)
VALEUR NETTE AU 31 DÉCEMBRE 2010	362 549	29 061	12 341	135 673	102 857	4 968	647 449

5.1.3. Immobilisations corporelles hors immeubles de placement

<i>(en milliers d'euros)</i>	Terrains	Constructions	Inst. tech. mat. & out.	Immob. corporelles en cours	Autres immob. corporelles	Total
Valeur nette au 1^{er} janvier 2011	54 960	228 250	241 700	43 713	104 241	672 865
Augmentations	2 124	8 069	63 500	56 672	39 863	170 227
Cessions	(857)	(3 697)	(3 517)	-	(1 988)	(10 059)
Entrées de périmètre	1 998	7 844	17 970	23 550	3 382	54 744
Sorties de périmètre	-	(247)	-	(45)	(62)	(354)
Reclassements	(942)	2 514	20 307	(23 230)	(3 139)	(4 490)
Réévaluations	31	444	-	-	-	475
Dépréciations et reprises	-	(1 138)	(126)	-	96	(1 168)
Dotations aux amortissements de l'exercice	(612)	(14 493)	(62 722)	-	(36 294)	(114 121)
Écarts de conversion	(120)	(101)	1 575	2 791	(1 750)	2 395
VALEUR NETTE AU 31 DÉCEMBRE 2011	56 582	227 445	278 687	103 451	104 349	770 514

<i>(en milliers d'euros)</i>	Terrains	Constructions	Inst. tech. mat. & out.	Immob. corporelles en cours	Autres immob. corporelles	Total
Valeur nette au 1^{er} janvier 2010	45 140	169 685	214 573	16 574	80 998	526 968
Augmentations *	167	9 936	28 364	27 634	28 202	94 303
Cessions	(8)	(233)	(4 271)	-	(4 068)	(8 580)
Entrées de périmètre	9 033	54 171	51 275	7 986	24 696	147 161
Reclassements	22	3 340	3 913	(9 511)	1 659	(577)
Dépréciations	-	-	(1 044)	-	(220)	(1 264)
Dotations aux amortissements de l'exercice	(568)	(13 440)	(58 799)	-	(29 624)	(102 431)
Écarts de conversion	1 173	4 791	7 691	1 029	2 599	17 284
VALEUR NETTE AU 31 DÉCEMBRE 2010	54 960	228 250	241 700	43 713	104 241	672 865

* Au 31 décembre 2010, les investissements corporels qui figurent dans le « Tableau de flux de trésorerie » correspondent au montant des augmentations des « Immobilisations corporelles hors immeuble de placement » pour 94 303 milliers d'euros et au montant des augmentations des « Immeubles de placement » de l'année pour 853 milliers d'euros, soit un total de 95 156 milliers d'euros.

« Inst. tech. mat. & out. » : installations techniques, matériels et outillages

« Immob. » : immobilisations

<i>(en milliers d'euros)</i>	Terrains	Constructions	Inst. tech. mat. & out.	Immob. corporelles en cours	Autres immob. corporelles	Total
Détail de la valeur nette au 1^{er} janvier 2011						
Valeur brute	58 581	378 125	971 328	43 713	413 507	1 865 255
Amortissements et pertes de valeur	(3 621)	(149 875)	(729 628)	-	(309 266)	(1 192 390)
Valeur nette au 1^{er} janvier 2011	54 960	228 250	241 700	43 713	104 241	672 865
Détail de la valeur nette au 31 décembre 2011						
Valeur brute	60 530	387 455	1 069 398	103 451	413 484	2 034 318
Amortissements et pertes de valeur	(3 948)	(160 010)	(790 711)	-	(309 135)	(1 263 804)
VALEUR NETTE AU 31 DÉCEMBRE 2011	56 582	227 445	278 687	103 451	104 349	770 514

<i>(en milliers d'euros)</i>	Terrains	Constructions	Inst. tech. mat. & out.	Immob. corporelles en cours	Autres immob. corporelles	Total
Détail de la valeur nette au 1^{er} janvier 2010						
Valeur brute	48 127	279 667	794 020	16 574	294 736	1 433 124
Amortissements et pertes de valeur	(2 987)	(109 982)	(579 447)	-	(213 738)	(906 154)
Valeur nette au 1^{er} janvier 2010	45 140	169 685	214 573	16 574	80 998	526 968
Détail de la valeur nette au 31 décembre 2010						
Valeur brute	58 581	378 125	971 328	43 713	413 507	1 865 255
Amortissements et pertes de valeur	(3 621)	(149 875)	(729 628)	-	(309 266)	(1 192 390)
VALEUR NETTE AU 31 DÉCEMBRE 2010	54 960	228 250	241 700	43 713	104 241	672 865

« Inst. tech. mat. & out. » : installations techniques, matériels et outillages

« Immob. » : immobilisations

Immobilisations corporelles faisant l'objet de contrats de location simple « bailleur »

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Valeur brute	70 662	68 719
Amortissements nets cumulés	(47 884)	(45 283)
Provisions nettes cumulées *	(124)	(220)
<i>Dont amortissements nets au titre de l'exercice</i>	<i>(5 845)</i>	<i>(6 719)</i>
<i>Dont provisions nettes au titre de l'exercice</i>	<i>96</i>	<i>(220)</i>
VALEUR NETTE DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	22 654	23 216

* Au 31 décembre 2010, le tableau ci-dessus ne présentait que les immobilisations nettes des amortissements. Au 31 décembre 2011 y sont présentées les informations sur les immobilisations, les amortissements ainsi que les provisions.

Ces immobilisations correspondent aux parcs de conteneurs loués par la division Systèmes Urbains à ses clients pour les contrats non qualifiés de location financement.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Paielements minimaux à recevoir au titre des contrats de location simples et/ou de maintenance non résiliables		
À moins d'un an	51 640	112 071
À plus d'un an et à moins de cinq ans	127 617	160 507
À plus de cinq ans	70 613	67 234
TOTAL	249 870	339 812

Immobilisations corporelles faisant l'objet de contrats de location financement « preneur »

des usines, des centres de recherche et de développement, des matériels de production industriels.

Ces immobilisations, incluses dans les précédents tableaux (de cette même note) sur les immobilisations corporelles, correspondent à

Évolution des valeurs immobilisées des actifs faisant l'objet de contrats de location financement « preneur » :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Terrains et constructions	Installations techniques matériels et outillages	Total au 31 décembre 2011
Valeur brute au 31 décembre 2011	38 983	25 807	64 790
Amortissements et provisions cumulés au 31 décembre 2011	(21 178)	(12 246)	(33 424)
VALEURS NETTES COMPTABLES AU 31 DÉCEMBRE 2011	17 805	13 561	31 366

<i>(en milliers d'euros)</i>	Terrains et constructions	Installations techniques matériels et outillages	Total au 31 décembre 2010
Valeur brute au 31 décembre 2010	40 270	22 700	62 970
Amortissements cumulés au 31 décembre 2010	(19 943)	(9 448)	(29 391)
VALEURS NETTES COMPTABLES AU 31 DÉCEMBRE 2010	20 327	13 252	33 579

Évolution des paiements et des valeurs actualisées relatifs aux actifs faisant l'objet des contrats de location financement « preneur » :

(en milliers d'euros)	Paiements minimaux au 31 décembre 2011	Valeurs actualisées au 31 décembre 2011
À moins d'un an	8 159	7 170
À plus d'un an et à moins de cinq ans	21 009	19 045
À plus de cinq ans	921	873
TOTAL	30 089	27 088

(en milliers d'euros)	Paiements minimaux au 31 décembre 2010	Valeurs actualisées au 31 décembre 2010
À moins d'un an	6 948	6 029
À plus d'un an et à moins de cinq ans	23 508	21 157
À plus de cinq ans	1 505	1 349
TOTAL	31 961	28 535

5.1.4. Immeubles de placement

La dernière expertise effectuée par un expert indépendant en décembre 2011 sur l'immobilier de placement de Nanterre fixe la valeur à 17,5 millions d'euros. Cette valeur est inchangée en global par rapport à 2010. La valeur du terrain diminue pour une valeur de 2,2 millions d'euros alors que l'immeuble est revalorisé pour le même montant.

Le Groupe a, par ailleurs, acquis en juillet 2010, pour une valeur de 853 milliers d'euros, un terrain situé à Lyon.

(en milliers d'euros)	Total	Terrain	Immeuble
Juste valeur au 31 décembre 2010	18 355	6 522	11 833
Acquisition	-	-	-
Réévaluation sur la base d'expertise externe	-	(2 177)	2 177
JUSTE VALEUR AU 31 DÉCEMBRE 2011	18 355	4 345	14 010

(en milliers d'euros)	Total	Terrain	Immeuble
Juste valeur au 31 décembre 2009	17 502	5 669	11 833
Acquisition	853	853	-
Réévaluation sur la base d'expertise externe	-	-	-
JUSTE VALEUR AU 31 DÉCEMBRE 2010	18 355	6 522	11 833

Si les terrains et immeubles comptabilisés à la juste valeur étaient évalués au coût amorti, leur valeur nette comptable s'établirait au 31 décembre 2011 à 8 014 milliers d'euros contre 8 120 milliers d'euros (7 267 milliers d'euros hors terrain acquis pour 853 milliers d'euros) au 31 décembre 2010.

Au 31 décembre 2011, l'écart lié à la réévaluation reste inchangé à 10 023 milliers d'euros comme au 31 décembre 2010.

(en milliers d'euros)	2011	2010
Produits locatifs de l'immeuble de placement	25	-
Charges directes de fonctionnement de l'immeuble de placement	(461)	(550)

5.1.5. Participations dans les entreprises associées

Au 31 décembre 2011, les participations dans les entreprises associées correspondent respectivement aux participations du Groupe dans les sociétés chinoises « Chengdu Faway Yanfeng PO » à hauteur de 24,48 % et « Dongfeng Plastic Omnium Automotive Exterior Systems Co Ltd » à hauteur de 24,95 %.

Au 31 décembre 2010 figurait également sous cette rubrique la participation du Groupe dans Euromark pour 35 %. Cette participation désormais comptabilisée en « actifs financiers destinés à être cédés » est totalement dépréciée (voir note 2.1).

(en milliers d'euros)	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Participation dans Chengdu Faway Yanfeng PO	4 043	3 600
Participation dans Dongfeng Plastic Omnium Automotive Exterior Systems Co Ltd	393	-
Participation dans le Pôle Euromark	-	10 625
TOTAL DES PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES	4 436	14 224

Le bilan synthétique et les agrégats du compte de résultat ci-après sont ceux de l'ensemble des entreprises associées dans le cas où elles auraient été intégrées globalement.

Présentation à 100 % des bilans et comptes de résultats des sociétés consolidées par mise en équivalence :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Actifs non-courants	16 813	42 418
Actifs courants	6 075	69 795
Total actifs	22 888	112 213
Capitaux propres – Part du partenaire Eurovia dans Signature Horizontal	-	(4 812)
Capitaux propres – Part des partenaires Yanfeng et Faway dans Chengdu	12 474	11 106
Capitaux propres – Part des partenaires Yanfeng et Hongtai dans Dongfeng Plastic Omnium Automotive Exterior Systems Co Ltd	1 181	-
Capitaux propres – Plastic Omnium	4 436	14 224
Passifs non-courants	590	9 061
Passifs courants	4 207	82 634
Total passifs	22 888	112 213
Produits des activités ordinaires	539	128 306
Résultat – Part du partenaire Eurovia dans Signature Horizontal	-	(1 785)
Résultat – Part des partenaires Yanfeng et Faway dans Chengdu	(1 258)	(696)
Résultat – Part des partenaires Yanfeng et Hongtai dans Dongfeng Plastic Omnium Automotive Exterior Systems Co Ltd	(430)	-
Résultat – Part Plastic Omnium	(551)	(1 871)

5.1.6. Actifs financiers disponibles à la vente

Au 31 décembre 2011, les actifs financiers comptabilisés sous cette rubrique correspondent à des sociétés coquilles vides, des sociétés dormantes non significatives, aux sommes investies dans les fonds « FMEA 2 » dans le cadre du soutien des sous-traitants de la filière Automobile.

(en milliers d'euros)	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Coquilles vides et sociétés dormantes	624	596
Investissements financiers dans les « FMEA 2 »	1 328	848
ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE	1 952	1 444

5.1.7. Autres actifs financiers non-courants

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Prêts	15	26
Dépôts et Cautionnements	17 209	13 753
Autres créances (voir la note 6.4.1)	6 048	6 035
Créances de financement sur contrats de location financement Environnement (voir la note 6.4.1)	7 269	8 367
Créances de financement sur contrats Automobile (voir la note 6.4.1)	50 997	38 410
TOTAL	81 538	66 591

Les « Dépôts et cautionnements » concernent essentiellement des dépôts liés aux locations de bureaux et aux programmes de cessions de créances.

Les « Créances de financement » correspondent, pour l'essentiel, aux créances reconnues au rythme de l'avancement de projets automobiles pour lesquels le Groupe a obtenu de ses clients un engagement ferme sur le prix de vente des développements et/ou outillages. Il s'agit de valeurs actualisées.

5.1.8. Stocks et en-cours

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Matières 1 ^{res} et approvisionnements		
<i>Au coût (brut)</i>	90 877	79 847
À la valeur nette de réalisation	85 681	75 314
Moules, outillages et études		
<i>Au coût (brut)</i>	91 860	118 680
À la valeur nette de réalisation	91 807	118 255
Autres en-cours de production		
<i>Au coût (brut)</i>	1 218	2 615
À la valeur nette de réalisation	1 203	2 498
Stocks de maintenance		
<i>Au coût (brut)</i>	19 584	15 238
À la valeur nette de réalisation	15 239	12 585
Marchandises		
<i>Au coût (brut)</i>	5 521	5 552
À la valeur nette de réalisation	4 782	4 768
Produits semi-finis		
<i>Au coût (brut)</i>	20 757	11 505
À la valeur nette de réalisation	19 793	11 044
Produits finis		
<i>Au coût (brut)</i>	45 835	51 115
À la valeur nette de réalisation	42 894	48 872
STOCKS EN VALEUR NETTE	261 399	273 337

5.1.9. Créances financières classées en courant

	31 décembre 2011		31 décembre 2010	
	Valeurs non actualisées	Valeurs au bilan	Valeurs non actualisées	Valeurs au bilan
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Créances de financement sur contrats de location financement Environnement	1 999	1 519	1 598	1 250
Créances de financement sur contrats Automobile	37 994	37 547	49 784	49 784
Autres créances financières à court terme	5 714	5 714	4 098	4 098
Dont :				
<i>Comptes courants</i>	2 927	2 927	1 113	1 113
<i>Autres</i>	2 787	2 787	2 985	2 985
CRÉANCES FINANCIÈRES EN COURANT	45 707	44 780	55 480	55 132

5.1.10. Créances clients et comptes rattachés – Autres créances

a – Cessions de créances

Compagnie Plastic Omnium et certaines de ses filiales en Europe ont souscrit pour des durées de 3 à 5 ans avec des établissements français des programmes de cessions de créances commerciales sans recours et avec transfert de la quasi-totalité des risques et avantages liés à l'encours cédé.

Les créances cédées dans le cadre de ces nouveaux programmes et des programmes précédents, et qui ne figurent donc plus à l'actif du bilan, s'élèvent à 192 millions d'euros au 31 décembre 2011 contre 190 millions d'euros au 31 décembre 2010.

b – Valeurs brutes, dépréciations et valeurs nettes

	31 décembre 2011			31 décembre 2010		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Créances clients et comptes rattachés	444 666	(4 998)	439 668	396 000	(4 220)	391 780
CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	444 666	(4 998)	439 668	396 000	(4 220)	391 780

Le Groupe n'a pas identifié de risque client significatif non provisionné au 31 décembre 2011.

c – Autres créances

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Autres débiteurs	87 967	72 055
Avances fournisseurs outillages et développements	52 194	26 933
Créances fiscales impôt sur les sociétés	37 853	20 506
Créances fiscales hors impôt sur les sociétés	24 312	13 896
Créances sociales	1 168	247
Avances fournisseurs d'immobilisations	3 477	6 337
AUTRES CRÉANCES	206 971	139 974

Au 31 décembre 2011, le solde des autres débiteurs ne comprend plus le montant de 10,4 millions d'euros relatif à la garantie de passif consentie par Burelle SA à l'occasion de la cession de Compagnie Signature en 2007 (mise en jeu dans le cadre du litige concurrence touchant les sociétés Signature SA et Sodilor) qui figurait dans le compte « Autres débiteurs » au 31 décembre 2010. Le montant a été payé au premier semestre 2011. Signature SA et Sodilor ont interjeté appel des décisions concernées devant la Cour d'Appel de Paris.

d - Créances clients, comptes rattachés et autres créances par devises

(en milliers de devises)		Créances au 31 décembre 2011			Créances au 31 décembre 2010		
		Devise locale	Euro	%	Devise locale	Euro	%
EUR	Euro	327 582	327 582	51 %	294 967	294 967	55 %
USD	Dollar américain	175 106	135 332	21 %	110 362	82 594	16 %
GBP	Livre sterling	8 540	10 223	2 %	6 089	7 074	1 %
CHF	Franc suisse	10 451	8 597	1 %	12 875	10 297	2 %
CNY	Yuan chinois	692 233	84 845	13 %	536 300	60 791	12 %
Autres	Autres devises		80 060	12 %		76 031	14 %
TOTAL			646 639	100 %		531 754	100 %
Dont :	Créances clients et comptes rattachés		439 668	68 %		391 780	74 %
	Autres créances		206 971	32 %		139 974	26 %

Plus de la moitié des créances clients et comptes rattachés étant en euros, le Groupe n'effectue aucun test de sensibilité sur les variations de devises.

5.1.11. Impôts différés

Comme mentionné à la note 1.29 des règles et principes comptables, les actifs d'impôts différés sur les déficits reportables, les différences temporaires et crédits d'impôt sont évalués en fonction de

leur probabilité d'utilisation future. À cet effet, de nouvelles estimations ont été établies dans le cadre de l'arrêté des comptes et ont conduit à comptabiliser des actifs basés sur une utilisation probable sous un délai relativement court traduisant un souci de prudence eu égard au contexte économique actuel.

Les impôts différés au bilan se répartissent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Immobilisations corporelles	(15 153)	(23 301)
Avantages du personnel	19 694	20 864
Provisions	14 289	17 600
Instruments financiers	3 870	598
Déficits fiscaux et crédits d'impôt	81 612	80 606
Autres	(23 272)	(14 729)
Dépréciation des impôts différés actifs	(74 661)	(64 418)
TOTAL	6 379	17 220
Dont :		
Impôts différés actifs	58 473	70 682
Impôts différés passifs	52 094	53 462

Les actifs d'impôt non reconnus au titre des déficits fiscaux non reconnus au 31 décembre 2011 s'élèvent à 59 403 milliers d'euros contre 41 069 milliers d'euros au 31 décembre 2010 et présentent les caractéristiques suivantes :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Déficits reportables sur une durée illimitée	52 835	30 788
Déficits reportables sur une durée maximale de plus de 5 ans	3 250	6 433
Déficits reportables sur une durée maximale de 5 ans	720	633
Déficits reportables sur une durée maximale de 4 ans	-	1 985
Déficits reportables sur une durée maximale de 3 ans	1 557	1 230
Déficits reportables sur une durée maximale inférieure à 3 ans	1 041	-
TOTAL	59 403	41 069

L'évolution sur l'exercice s'explique essentiellement par l'augmentation de déficits non reconnus notamment en France, et les utilisations de déficits non reconnus aux États-Unis, en Grande-Bretagne complétées d'activation de déficits antérieurement non reconnus, notamment au Brésil.

5.1.12. Trésorerie et équivalents de trésorerie

a - Trésorerie et équivalents de trésorerie - Trésorerie brute

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Fonds bancaires et caisses	162 966	167 527
Dépôts à court terme	41 570	25 778
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'ACTIF DU BILAN	204 536	193 305

Cette trésorerie du Groupe se répartit comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Trésorerie dans les sociétés contrôlées conjointement	38 886	39 195
Trésorerie dans la captive de réassurance du Groupe	37 697	17 389
Trésorerie dans les zones de contrôle d'entrée et de sortie monétaire	7 528	10 620
Trésorerie immédiatement disponible	120 425	126 101
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'ACTIF DU BILAN	204 536	193 305

Les différentes catégories du tableau ci-dessus sont présentées au bilan en actif courant en l'absence de restriction d'ordre général sur ces montants.

b - Trésorerie nette de fin d'exercice

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Trésorerie et équivalents de trésorerie	204 536	193 305
Banques créditrices ou concours bancaires courants (-)	(44 335)	(30 672)
TRÉSORERIE NETTE - TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	160 201	162 633

5.1.13. Tableau de flux de trésorerie – Acquisitions et cessions d'immobilisations financières

5.1.13.1 Acquisitions des titres de participations des sociétés intégrées et prises de contrôle

Les acquisitions financières en 2011 s'élèvent à 31 563 milliers d'euros contre 301 162 milliers d'euros en 2010.

Pour l'essentiel du détail des points ci-dessous, voir la note 2 sur les « Opérations de la période ».

Elles correspondent :

- à l'investissement net du Groupe dans « Ford Milan » pour 13 350 milliers d'euros ;
- à l'acquisition des actifs de « Plastal » Pologne pour 11 169 milliers d'euros ;

- à l'acquisition de 70 % des titres de participation de la société RMS Rotherm Maschinenbau GmbH pour 6 000 milliers d'euros (la trésorerie apportée par cette entité s'élève à 834 milliers d'euros) ;
- à la souscription à l'augmentation de capital de la filiale chinoise « Chengdu Faway Yanfeng PO » intégrée par la méthode de mise en équivalence pour 544 milliers d'euros. La souscription a été faite en monnaie locale ;
- à la souscription à l'augmentation de capital de la filiale chinoise « Dongfeng Plastic Omnium Automotive Exterior System Co. Ltd » intégrée par la méthode de mise en équivalence pour 499,5 milliers d'euros. La souscription a été faite en monnaie locale.

5.1.13.2 Cessions des titres de participations des sociétés intégrées

Le Groupe a cédé en 2011 sa filiale sud africaine « Plastic Omnium Urban Systems Pty » (du Pôle Environnement) pour 1 831 milliers d'euros.

5.2. Bilan passif

5.2.1. Capital social

(en euros)	2011	2010
Capital social au 1 ^{er} janvier	8 822 300	8 822 300
Augmentation de capital sur actions émises en cours d'année	-	-
Augmentation de capital suite à la restructuration du capital	176 446	-
Diminution de capital sur l'exercice	(59 500)	-
Capital social au 31 décembre, constitué d'actions ordinaires de 0,17 euro de nominal chacune au 31 décembre 2011 contre 0,5 euro de nominal chacune au 31 décembre 2010 *	8 939 245	8 822 300
Actions propres	777 561	739 793
TOTAL APRÈS DÉDUCTION DES ACTIONS PROPRES	8 161 684	8 082 507

* Voir la note au bas du « Tableau de variation des capitaux propres » sur la restructuration du capital social du Groupe. Le montant dans cette rubrique correspond à l'ajustement du capital social par incorporation des réserves pour le montant des rompus du fait de la division par trois du capital social.

Les actions nominatives inscrites au nom du même titulaire depuis au moins deux ans bénéficient d'un droit de vote double.

Au 31 décembre 2011, la Compagnie Plastic Omnium détient 4 573 891 de ses propres actions, soit 8,70 % du capital social, contre 4 438 755 à base comparable (versus 1 479 585 de ses propres actions avant restructuration du capital social le 10 mai 2011), soit 8,39 % au 31 décembre 2010.

5.2.2. Dividendes votés et distribués par la Compagnie Plastic Omnium

(en milliers d'euros)	2011	2010
Dividendes sur les actions ordinaires formant le capital	24 703	12 351
Dividendes non distribués correspondant aux actions propres	(2 158)	(1 095)
DIVIDENDES NETS	22 545	11 256
Dividende par action, en euros	0,47	0,70

Le dividende voté par l'Assemblée Générale sur les résultats de 2010 correspond précisément à celui prévu dans le projet de distribution annoncé à la clôture du 31 décembre 2010, soit 1,40 euro par action. Le nombre d'actions qui était en référence à ce dividende de 1,40 euro correspondait à celui avant restructuration du capital du Groupe. Du fait de la multiplication du nombre de titres par trois, le dividende passe de 1,40 euro à 0,47 euro.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale la distribution d'un dividende de 0,69 euro par action au titre de l'exercice 2011 (montant total de 36 283 milliers d'euros pour 52 583 797 actions existantes au 31 décembre 2011).

5.2.3. Paiements sur base d'actions

Récapitulatif des plans de stock-options en cours

Le 28 avril 2011, l'Assemblée Générale Extraordinaire de Compagnie Plastic Omnium a décidé de la division de la valeur nominale de son action par trois (Elle est passée de 0,50 euro à 0,17 euro) avec une date d'effet le 10 mai 2011. L'ensemble des plans existant au 31 décembre 2011 étant antérieurs à cette décision, le nombre d'options de chaque collaborateur sur chacun de ces plans a été à compter de cette date multiplié par trois et le prix d'exercice divisé par trois.

Date d'attribution	Descriptions	Bénéficiaires	Conditions d'exercice	Nombre maximal d'options prévu au plan initial	Nombre maximal d'options de chaque plan révisé suite à la restructuration du capital
11 mars 2005 ⁽¹⁾	Options d'achat d'actions	54	Contrat de travail en vigueur le jour de la levée de l'option sauf en cas de transfert à l'initiative de l'employeur ou de départ en préretraite ou retraite	237 000	711 000
25 avril 2006	Options d'achat d'actions	11		267 000	801 000
24 juillet 2007	Options d'achat d'actions	65		330 000	990 000
22 juillet 2008	Options d'achat d'actions	39		350 000	1 050 000
1 ^{er} avril 2010	Options d'achat d'actions	124		375 000	1 125 000

(1) Le plan du 11 mars 2005, qui prévoyait de consentir 118 500 options pour un prix d'exercice de 42,30 euros, avait été impacté par une précédente division par deux de la valeur nominale de l'action (de 1 euro à 0,5 euro) décidée le 17 mai 2005. À compter de cette date, le nombre d'options avait donc été multiplié par deux, passant de 118 500 options à 237 000 options et le prix d'exercice divisé par deux passant de 42,30 euros à 21,15 euros.

Options en cours à la clôture de l'exercice et charge de la période relative aux plans d'options

La période d'acquisition des droits est de quatre ans par plan.

Options en cours <i>(en euros)</i> <i>(en unité pour le nombre d'options)</i>	En cours de validité au 1 ^{er} janvier 2011	Augmentations		Diminutions			En cours de validité au 31 décembre 2011	
		Accordées au cours de l'exercice	Abandonnées au cours de l'exercice	Expirées au cours de l'exercice	Exercées au cours de l'exercice	Total	Dont exerçables au 31 décembre 2011	
Plan du 11 mars 2005								
Nombre d'options *	298 158				(265 158)		33 000	
Cours à la date d'attribution	7,05						7,05	
Prix d'exercice	7,05						7,05	
Durée	7 ans						7 ans	
Charge résiduelle à étaler	-						-	
Montant constaté en charge en 2011	-						-	
Durée de vie résiduelle	1 an						-	

* Plan du 11 mars 2005 - Le nombre d'options au 1^{er} janvier 2011 avant restructuration du capital est de 99 386. Il a été multiplié par trois.

Options en cours (en euros) (en unité pour le nombre d'options)	En cours de validité au 1 ^{er} janvier 2011	Augmentations	Diminutions			En cours de validité au 31 décembre 2011	
		Accordées au cours de l'exercice	Abandonnées au cours de l'exercice	Expirées au cours de l'exercice	Exercées au cours de l'exercice	Total	Dont exerçables au 31 décembre 2011
Plan du 25 avril 2006							
Nombre d'options *	741 000				(122 000)	619 000	
Cours à la date d'attribution	11,75					11,75	
Prix d'exercice	11,63					11,63	
Durée	7 ans					7 ans	
Charge résiduelle à étaler	-					-	
Montant constaté en charge en 2011	-					-	
Durée de vie résiduelle	2 ans					1 an	
* Plan du 25 avril 2006 - Le nombre d'options au 1 ^{er} janvier 2011 avant restructuration du capital est de 247 000. Il a été multiplié par trois.							
Plan du 24 juillet 2007							
Nombre d'options *	894 000		(6 000)		(39 680)	848 320	
Cours à la date d'attribution	13,10					13,10	
Prix d'exercice	13,12					13,12	
Durée	7 ans					7 ans	
Charge résiduelle à étaler	641 487					-	
Montant constaté en charge en 2011	-					641 487	
Durée de vie résiduelle	3 ans					2 ans	
* Plan du 24 juillet 2007 - Le nombre d'options au 1 ^{er} janvier 2011 avant restructuration du capital est de 298 000. Il a été multiplié par trois.							
Plan du 22 juillet 2008							
Nombre d'options *	1 022 400		(36 000)		(8 400)	978 000	
Cours à la date d'attribution	5,98					5,98	
Prix d'exercice	8,84					8,84	
Durée	7 ans					7 ans	NÉANT
Charge résiduelle à étaler	588 282					369 575	
Montant constaté en charge en 2011						218 707	
Durée de vie résiduelle	4 ans					3 ans	
* Plan du 22 juillet 2008 - Le nombre d'options au 1 ^{er} janvier 2011 avant restructuration du capital est de 340 800. Il a été multiplié par trois.							
Plan du 1^{er} avril 2010							
Nombre d'options *	1 114 500		(15 000)		(6 000)	1 093 500	
Cours à la date d'attribution	9,60					9,60	
Prix d'exercice	8,53					8,53	
Durée	7 ans					7 ans	NÉANT
Charge résiduelle à étaler	3 831 716					2 651 483	
Montant constaté en charge en 2011						1 180 233	
Durée de vie résiduelle	6,5 ans					5,5 ans	
* Plan du 1 ^{er} avril 2010 - Le nombre d'options au 1 ^{er} janvier 2011 avant restructuration du capital est de 371 500. Il a été multiplié par trois.							
Au 31 décembre 2011, les actions destinées à être attribuées mais non encore affectées s'élèvent à 325 365 actions.							

5.2.4. Subventions

(en milliers d'euros)	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Subventions liées aux résultats	-	-
Subventions liées aux actifs	14 692	11 658
Total subventions publiques au passif non-courant	14 692	11 658
Subventions publiques	277	277
Total subventions publiques au passif courant	277	277
TOTAL AU PASSIF DES SUBVENTIONS PUBLIQUES	14 969	11 935

5.2.5. Provisions

(en milliers d'euros)	31 décembre 2010		Utilisations	Reprises sans objet	Reclassements	Écart actuariel	Variations de périmètre	Écarts de conversion	31 décembre 2011
Garanties clients	18 043	11 511	(5 918)	(9 898)	6 988		123	(178)	20 671
Réorganisations	4 355	7 690	(3 052)	(149)	(71)			(38)	8 735
Provisions pour impôts et risque fiscal	3 875	445	(203)	(2 000)	0			(68)	2 049
Risques sur contrats	4 780	2 427	(1 751)	(2 939)	1 873			0	4 390
Provision pour litiges *	24 834	1 793	(19 178)	(211)	(278)			(96)	6 864
Autres	18 950	9 333	(4 022)	(2 911)	(8 900)		(403)	578	12 625
Provisions	74 836	33 199	(34 124)	(18 108)	(387)	-	(280)	198	55 334
Provisions pour engagements de retraite et assimilés	47 074	5 372	(3 478)	-	(837)	13 520	267	771	62 689
TOTAL	121 910	38 571	(37 602)	(18 108)	(1 224)	13 520	(13)	969	118 023

(en milliers d'euros)	31 décembre 2009		Utilisations	Reprises sans objet	Reclassements	Écart actuariel	Variations de périmètre	Écarts de conversion	31 décembre 2010
Garanties clients	5 265	11 882	(3 098)	(807)	3 103		1 559	138	18 043
Réorganisations	23 160	845	(17 235)	(2 753)			247	91	4 355
Provisions pour impôts et risque fiscal	467	2 355	(62)	(2)			1 025	92	3 875
Risques sur contrats	4 782	383	(1 500)	(102)			1 217		4 780
Provision sur extension de parc	389		(389)						-
Provision pour litiges *	1 529	19 648	(485)	(84)	3 994		85	147	24 834
Autres	13 220	12 336	(1 734)	(3 040)	(3 182)		1 170	180	18 950
Provisions	48 812	47 449	(24 503)	(6 788)	3 915	-	5 303	648	74 836
Provisions pour engagements de retraite et assimilés	33 121	5 380	(3 156)			(1 455)	11 941	1 242	47 074
TOTAL	81 933	52 829	(27 659)	(6 788)	3 915	(1 455)	17 244	1 890	121 910

* Au 31 décembre 2010, la rubrique « Provision pour litiges » comprenait un montant de 18,7 millions d'euros correspondant au montant de l'amende à laquelle les entités Signature SA et Sodilor ont été condamnées au titre du litige concurrence. Suite au paiement de l'amende, la provision a été reprise sur le premier semestre 2011. Le résultat de 2011 n'est donc pas impacté. Signature SA et Sodilor ont interjeté appel des décisions concernées devant la Cour d'Appel de Paris.

5.2.6. Provisions pour engagements de retraite et autres avantages du personnel

a – Hypothèses actuarielles

Les principales hypothèses actuarielles significatives, utilisées pour l'évaluation des avantages postérieurs à l'emploi et à long terme, sont les suivantes :

- Âge de départ à la retraite pour les salariés français :

Âge taux plein pour les cadres et les non cadres suite à la réforme des retraites de 2010. En effet, l'âge d'ouverture des droits au taux plein va progressivement passer de 60 à 62 ans et l'âge de l'annulation de la décote de 65 à 67 ans.

- Âge de départ à la retraite pour les salariés aux USA : 62 ans en 2011 comme en 2010.

- Taux d'actualisation financière :

Le Groupe utilise, comme référence, le taux des obligations émises par des entreprises industrielles et commerciales de première catégorie, dont la maturité est équivalente à celle des engagements du Groupe. Au 31 décembre 2011, il n'y a pas eu de changement de référence par rapport au 31 décembre 2010 :

- 4,6 % pour les indemnités de départ à la retraite française (4,6 % en 2010) ;
- 4,1 % pour les médailles du travail françaises (3,5 % en 2010) ;
- 4,7 % pour les avantages postérieurs à l'emploi de la zone US (5,5 % en 2010) ;
- 2,5 % pour les avantages postérieurs à l'emploi de notre filiale Suisse (3 % en 2010).

- Taux d'inflation :

- 2 % l'an pour la France comme en 2010 ;
- les prestations ne dépendent pas de l'inflation pour la zone US et pour la Suisse.

- Évolution des salaires :

- 2 à 5 % en France comme en 2010 (taux moyens selon les statuts cadre et non cadre et l'âge), 3 % comme en 2010 pour la retraite complémentaire ;
- 3,5 % aux États-Unis comme en 2010 ;
- 1 % en Suisse, contre 1,5 % en 2010.

- Taux de rendement à long terme attendus sur les actifs de couverture des plans de retraite :

- 3,5 % pour la France contre 4,5 % en 2010 ;
- 8 % pour la zone US comme en 2010 ;
- 4 % pour la Suisse contre 4,5 % en 2010.

Ces taux sont basés sur les prévisions de marché à long terme et prennent en compte l'allocation des actifs de couverture de chaque fonds.

Nota : pour les autres sociétés étrangères, les différentiels de taux sont déterminés en considération des conditions locales.

- Taux d'accroissement des coûts médicaux pour la zone US :

9 % en 2011 comme en 2010 ; ce taux baissera annuellement de 0,5 % pour atteindre 5 % en 2019.

b - Évolution des engagements bilantiels et des coûts sur avantages correspondant aux régimes à prestations définies

Les valeurs inscrites au bilan au titre de ces avantages sont les suivantes :

	Avantages postérieurs à l'emploi			Autres avantages à long terme			Total		
	2011	2010	2009	2011	2010	2009	2011	2010	2009
<i>(en milliers d'euros)</i>									
Dettes actuarielles au 1^{er} janvier	81 363	51 857	45 282	7 619	6 424	6 244	88 982	58 281	51 526
Coût des services rendus	6 118	5 545	2 264	330	668	227	6 448	6 213	2 491
Coût financier	3 426	3 269	2 447	226	161	246	3 652	3 430	2 693
Effet des liquidations, modifications de régime et divers	(1 153)	(377)	(500)	(293)	(85)	-	(1 446)	(462)	(500)
Pertes et gains actuariels	8 859	770	80	(591)	9	(11)	8 268	779	69
<i>Dont impact expérience</i>	1 406	1 773	(2 525)	-	-	(7)	1 406	1 773	(2 532)
Prestations payées par les actifs	(97)	372	(131)	-	-	-	(97)	372	(131)
Prestations payées par l'entreprise	(2 261)	(2 151)	(513)	(95)	(454)	(277)	(2 356)	(2 605)	(790)
Variation de périmètre	267	16 688	(105)	-	852	-	267	17 540	(105)
Transfert interne	-	-	3 213	-	-	-	-	-	3 213
Reclassement en Activités destinées à être cédées	(971)	-	-	134	-	-	(837)	-	-
Écart de conversion	1 966	5 390	(180)	14	44	(5)	1 980	5 434	(185)
Dettes actuarielles au 31 décembre	97 517	81 363	51 857	7 344	7 619	6 424	104 861	88 982	58 281
Variation de la dette actuarielle	16 154	29 506	6 575	(275)	1 195	180	15 879	30 701	6 755
Valeur vénale des actifs de couverture au 1^{er} janvier	41 908	25 160	19 625	-	-	-	41 908	25 160	19 625
Rendement des actifs de couverture	2 150	1 359	1 383	-	-	-	2 150	1 359	1 383
Cotisations patronales	3 680	2 993	1 961	-	-	-	3 680	2 993	1 961
Cotisations salariales	-	-	468	-	-	-	-	-	468
Pertes et gains actuariels	(4 662)	2 234	(1 306)	-	-	-	(4 662)	2 234	(1 306)
<i>Dont impact expérience</i>	(4 662)	2 234	(1 306)	-	-	-	(4 662)	2 234	(1 306)
Prestations payées par les actifs de couverture	(97)	372	(131)	-	-	-	(97)	372	(131)
Effet des liquidations modifications de régime et divers	(2 016)	-	-	-	-	-	(2 016)	-	-
Variation de périmètre	-	5 599	-	-	-	-	-	5 599	-
Transfert interne	-	-	3 213	-	-	-	-	-	3 213
Écart de conversion	1 209	4 191	(53)	-	-	-	1 209	4 191	(53)
Valeur vénale des actifs de couverture au 31 décembre	42 172	41 908	25 160	-	-	-	42 172	41 908	25 160
Variation de la valeur vénale des actifs de couverture	264	16 748	5 535	-	-	-	264	16 748	5 535
Insuffisance de couverture = Position nette au bilan	55 345	39 455	26 697	7 344	7 619	6 424	62 689	47 074	33 121
• dont France	26 340	21 706	16 896	3 216	3 223	2 462	29 556	24 929	19 358
• dont zone US	17 499	8 930	5 467	429	652	293	17 928	9 582	5 760
• dont autres zones	11 506	8 819	4 334	3 699	3 744	3 669	15 205	12 563	8 003

La valeur actuelle des engagements partiellement couverts par des actifs s'établit à 28 447 milliers d'euros au 31 décembre 2011, dont 10 519 milliers d'euros pour la France et 17 928 milliers d'euros pour les États-Unis. Au 31 décembre 2010, la valeur actuelle des engagements partiellement couverts par des actifs s'établissait à 18 537 milliers d'euros (8 955 milliers d'euros pour la France et 9 582 milliers d'euros pour les États-Unis).

Les avantages postérieurs à l'emploi :

Les avantages postérieurs à l'emploi correspondent :

- pour la France à 26 340 milliers d'euros d'indemnités de départ à la retraite dont 1 491 milliers d'euros de plan de retraite complémentaire des dirigeants fin décembre 2011 (contre 21 706 milliers d'euros d'indemnités de départ à la retraite dont 685 milliers d'euros de plan de retraite complémentaire des dirigeants fin 2010) ;
- pour la zone US à 17 499 milliers d'euros dont 15 331 milliers d'euros au titre des plans de retraite et 2 168 milliers d'euros au titre des régimes de couverture de frais médicaux fin décembre 2011 (contre 7 102 milliers d'euros d'avantages postérieurs à l'emploi au titre des plans de retraite complémentaire et 1 828 milliers d'euros au titre des régimes de couverture de frais médicaux fin 2010).

Le test de sensibilité des engagements de retraite au 31 décembre 2011 sur la principale variable exogène :

- en France :

L'effet d'une augmentation de 0,25 point du taux d'actualisation entraînerait :

- une diminution de la dette de 2,39 %.

A contrario, l'effet d'une diminution de 0,25 point du taux d'actualisation entraînerait :

- une augmentation de la dette de 2,51 %.

- aux US :

L'effet d'une augmentation de 0,25 point du taux d'actualisation entraînerait :

- une diminution du coût des services rendus et coûts d'intérêts de 3,1 % ;
- une diminution de la dette de 4,86 %.

A contrario, l'effet d'une diminution de 0,25 point du taux d'actualisation entraînerait :

- une augmentation du coût des services rendus et coûts d'intérêts de 3,4 % ;
- une augmentation de la dette de 5,41 %.

- en Suisse :

L'effet d'une augmentation de 0,25 point du taux d'actualisation entraînerait :

- une diminution de la dette de 4,58 %.

A contrario, l'effet d'une diminution de 0,25 point du taux d'actualisation entraînerait :

- une augmentation de la dette de 4,90 %.

Les autres avantages à long terme :

Les autres avantages à long terme correspondent essentiellement aux médailles du travail en France et en Allemagne.

Les variations des positions nettes au bilan liées à l'ensemble des avantages sont les suivantes :

	Avantages postérieurs à l'emploi			Autres avantages à long terme			Total		
	2011	2010	2009	2011	2010	2009	2011	2010	2009
<i>(en milliers d'euros)</i>									
Position nette au 1^{er} janvier	39 455	26 697	25 657	7 619	6 424	6 244	47 074	33 121	31 901
Charges / produits de l'exercice									
• Coût des services rendus	6 118	5 545	2 264	330	668	227	6 448	6 213	2 491
• Charges financières	3 426	3 269	2 447	226	161	246	3 652	3 430	2 693
• Rendement attendu des fonds	(2 150)	(1 359)	(1 383)	-	-	-	(2 150)	(1 359)	(1 383)
• Effets de liquidations, modifications de régime et divers	863	(377)	(500)	(883)	(85)		(20)	(462)	(500)
Prestations payées par l'entreprise	(2 261)	(2 151)	(513)	(95)	(454)	(277)	(2 356)	(2 605)	(790)
Cotisations patronales	(3 680)	(2 993)	(1 961)	-	-	-	(3 680)	(2 993)	(1 961)
Cotisations salariales	-	-	(468)	-	-	-	-	-	(468)
Variation de périmètre	267	11 089	(105)	-	852	-	267	11 941	(105)
Pertes et gains actuariels	13 520	(1 464)	1 386	-	9	(11)	13 520	(1 455)	1 375
Reclassement en Activités destinées à être cédées	(971)	-	-	134	-	-	(837)	-	-
Écart de conversion	758	1 199	(127)	13	44	(5)	771	1 243	(132)
Position nette au 31 décembre	55 345	39 455	26 697	7 344	7 619	6 424	62 689	47 074	33 121

c – Tests de sensibilité des coûts médicaux dans la zone US

L'impact d'une variation d'un point sur le taux de croissance des coûts médicaux dans la zone US donne les résultats suivants :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Décembre 2011		Décembre 2010	
	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
Effet sur les coûts de services rendus et financiers	34	(28)	19	(16)
Effet sur les provisions pour indemnités de départ en retraite	187	(299)	283	(235)

d – Répartition des actifs de couverture par catégorie

La répartition des actifs de couverture qui concernent essentiellement la zone US et la Suisse par catégorie est la suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Actions	17 483	18 523
Obligations	15 147	15 345
Immobilier	6 211	6 023
Autres	3 330	2 019
TOTAL	42 171	41 910

5.2.7. Emprunts et dettes financières

a – De l'endettement financier brut à l'endettement financier net

L'endettement financier net est une notion importante dans la gestion quotidienne de la trésorerie chez Plastic Omnium. Il permet de déterminer la position débitrice ou créditrice du Groupe vis-à-vis des tiers et hors du cycle d'exploitation. L'endettement financier net est déterminé comme étant :

- les dettes financières à long terme ;
- diminuées des prêts et autres actifs financiers à long terme ;

- augmentées des crédits à court terme ;
- augmentées des découverts bancaires ;
- et diminuées de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2011			31 décembre 2010		
	Total	Courant	Non-courant	Total	Courant	Non-courant
Dettes financières sur contrats de location-financement	27 088	7 170	19 918	29 406	6 789	22 617
Emprunts bancaires	708 780	164 301	544 479	784 506	83 977	700 529
Autres dettes financières à court terme	11 363	11 363		7 147	7 147	
Instruments financiers de couverture passifs	11 937	11 937		5 362	5 362	
Total des emprunts et dettes (B)	759 168	194 771	564 397	826 420	103 275	723 145
Créances financières à long terme	(24 600)		(24 600)	(20 662)		(20 662)
Créances de financement clients	(97 332)	(39 066)	(58 266)	(97 811)	(51 034)	(46 777)
Autres créances financières à court terme	(5 714)	(5 714)		(4 098)	(4 098)	
Instruments financiers de couverture actifs	(2)	(2)		(3 385)	(3 385)	
Total des créances financières (C)	(127 648)	(44 782)	(82 866)	(125 956)	(58 517)	(67 439)
Endettement brut (D) = (B) + (C)	631 520	149 989	481 531	700 464	44 758	655 706
Trésorerie nette du tableau de flux de trésorerie (A) *	(160 201)	(160 201)		(162 633)	(162 633)	
ENDETTEMENT FINANCIER NET (E) = (D) + (A)	471 319	(10 212)	481 531	537 831	(117 875)	655 706

(*) Voir la note 5.1.12. (b) sur la « Trésorerie nette ».

b - Utilisation des lignes de crédit à moyen terme

Au 31 décembre 2011, le groupe Plastic Omnium bénéficie de plusieurs ouvertures de crédits bancaires confirmées à échéance moyenne supérieure à trois ans. Le montant de ces lignes bancaires confirmées est supérieur au montant des besoins du Groupe. Il s'établit au 31 décembre 2011 à 1 255 millions d'euros contre 1 257 millions d'euros au 31 décembre 2010.

c - Détail de la dette financière par devise

<i>En % de la dette financière</i>	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Euro	86 %	93 %
US dollar	9 %	6 %
Livre sterling	0 %	0 %
Autres devises	5 %	1 %
TOTAL	100 %	100 %

d - Analyse de la dette financière par nature de taux d'intérêt

<i>En % de la dette financière</i>	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Taux variables couverts	74 %	68 %
Taux variables non couverts	14 %	17 %
Taux fixes	12 %	15 %
TOTAL	100 %	100 %

5.2.8. Instruments de couverture de taux d'intérêt et de change

5.2.8.1 Instruments de couverture de taux d'intérêt

Le Groupe souscrit des instruments de couverture de taux d'intérêt de type « swap » et « cap ». L'objectif est de couvrir le groupe Plastic Omnium contre la hausse des taux d'intérêt variables (Euribor) à laquelle il est exposé pour l'essentiel de sa dette financière.

Les instruments en portefeuille sont qualifiés en couverture de flux trésorerie (« cash flow hedge ») au sens d'IAS 39 :

- La juste valeur des dérivés est comptabilisée dans les rubriques « Instruments financiers de couverture » à l'actif et au passif du bilan consolidé IFRS.

- La contrepartie de la part efficace de la variation de juste valeur des dérivés destinée à couvrir les périodes futures est comptabilisée en capitaux propres (« Autres éléments du résultat global »).
- La part efficace de la relation de couverture impacte le compte de résultat de manière symétrique aux flux d'intérêts couverts sur la ligne « Charges de financement ».
- La valeur temps des stratégies optionnelles est exclue de la relation de couverture. Les variations de juste valeur de la valeur temps des options et la part inefficace des relations de couverture sont comptabilisées en résultat sur la ligne « Charges de financement ».

5.2.8.1.1 Portefeuille de dérivés

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2011			31 décembre 2010		
	Juste valeur des instruments financiers de couverture	À l'actif	Au passif	Juste valeur des instruments financiers de couverture	À l'actif	Au passif
Dérivés de taux (juste valeur)	(11 935)	2	(11 937)	558	3 386	(2 828)
Primes restant à payer	-	-	(1 520)	-	-	(2 535)
TOTAL JUSTE VALEUR ET PRIMES RESTANT À PAYER		2	(13 457)		3 386	(5 363)

Composition du portefeuille des dérivés de taux d'intérêt :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2011							
	Juste valeur	À l'actif	Au passif	Part efficace comptabilisée en OCI *	Nominal couvert	Maturité	Taux de référence	Primes restant à payer **
Caps	2	2		-	260 000	juin-13	Euribor 3M	(1 520)
Swaps	(11 937)		(11 937)	(11 937)	310 000	août-15	Euribor 1M	N/A
TOTAL	(11 935)	2	(11 937)	(11 937)	570 000			(1 520)

(en milliers d'euros)	31 décembre 2010							
	Juste valeur	À l'actif	Au passif	Part efficace comptabilisée en OCI *	Nominal couvert	Maturité	Taux de référence	Primes restant à payer **
Caps	222	222		-	260 000	juin-13	Euribor 3M	(2 535)
Swaps	336	2 750	(2 414)	336	310 000	août-15	Euribor 1M	N/A
TOTAL	558	2 972	(2 414)	336	570 000			(2 535)

* « OCI » : « Other Comprehensive Income » ou « État du Résultat Net Global »

** Les primes sur caps sont payées de manière étalée sur la durée de vie des instruments. Le montant des primes restant à payer est classé en passif du bilan consolidé IFRS sur les lignes « Emprunts et dettes financières - part à long terme » et « Emprunts et dettes financières - part à court terme ».

5.2.8.1.2 Montants comptabilisés en capitaux propres « Autres éléments du résultat global »

(en milliers d'euros)	Solde en OCI avant impôts 31 décembre 2010	Variation de juste valeur des dérivés	Montant recyclé en résultat sur la période	Solde en OCI * avant impôts 31 décembre 2011
Part efficace du MtM des dérivés en portefeuille	336	(12 273)		(11 937)
Restructuration du portefeuille de dérivés d'août 2010 **			1 675	1 675
TOTAL	336	(12 273)	1 675	(10 262)

* « OCI » : « Other Comprehensive Income » ou « État du Résultat Net Global »

** Le Groupe a restructuré son portefeuille de dérivés au 31 août 2010 afin de modifier les types d'instruments et d'allonger leur maturité résiduelle. Cette restructuration s'est faite sans échange de trésorerie avec les contreparties bancaires, la juste valeur du nouveau portefeuille étant identique à celle de l'ancien, soit - 7,7 millions d'euros.

Le résultat accumulé en date du 31 août 2010 de l'ancien portefeuille de dérivés est recyclé en résultat de manière symétrique à la durée résiduelle du risque initialement couvert (maturités entre mars 2012 et août 2015).

La juste valeur à l'origine du nouveau portefeuille de dérivés est recyclé en résultat de manière symétrique aux charges d'intérêts couvertes (maturité août 2015).

5.2.8.1.3 Impact des couvertures sur le compte de résultat

(en milliers d'euros)	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Composante efficace de la couverture liée aux dérivés en portefeuille (couverture des intérêts courus sur la période)	(5 293)	(4 370)
Recyclage en résultat du montant comptabilisé en capitaux propres lié à la restructuration du portefeuille d'août 2010	(1 675)	
Valeur temps des caps	(220)	750
TOTAL	(7 188)	(3 620)

5.2.8.2 Instruments de couverture de change

Le Groupe utilise des dérivés afin de couvrir son exposition au risque de change. Ces dérivés ne sont pas documentés en couverture au sens d'IAS 39, car le Groupe considère que les variations de juste valeur des dérivés compensent de manière « mécanique » en résultat la réévaluation au taux de clôture des créances / dettes couvertes.

Les variations de valeur des dérivés de change sont comptabilisées en résultat sur la ligne « Autres produits et charges financiers ».

	31 décembre 2011				31 décembre 2010		
	Juste valeur en millions d'euros	Nominal en millions de devises	Taux de change à terme moyen	Taux de change au 31/12/2011	Nominal en millions de devises	Taux de change à terme moyen	Taux de change au 31/12/2010
Position vendeuse nette (Si <0, position acheteuse nette)							
USD - Contrat à terme ferme	- 0,03	(0,5)	1,3852	1,2939	1,5	1,33	1,3362
GBP - Contrat à terme ferme	- 0,22	11,5	0,8533	0,8353	4,2	0,85	0,86075
USD - Swap de change à terme	- 0,02	27,4	1,2926	1,2939	- 8,7	1,32	1,3362
GBP - Swap de change à terme	+ 0,04	10,8	0,8382	0,8353	2,2	0,86	0,86075
MYR - Contrat à terme (NDF) *	- 0,04	7,9	4,2026	4,1055	-	-	-
TOTAL	- 0,27						

* NDF voulant dire « Non deliverable forward »

Les dérivés de change en portefeuille au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010 ont une échéance inférieure à 1 an.

5.2.9. Dettes d'exploitation et autres dettes

a - Dettes fournisseurs et comptes rattachés

(en milliers d'euros)	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Dettes fournisseurs	615 744	517 127
Dettes sur immobilisations	27 661	11 712
TOTAL	643 405	528 839

b - Autres dettes d'exploitation

(en milliers d'euros)	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Dettes sociales	102 840	96 914
Dettes fiscales - Impôt sur les sociétés	41 065	20 282
Dettes fiscales hors Impôt sur les sociétés	20 672	13 148
Autres créiteurs	151 361	128 603
Avances clients	119 866	112 053
TOTAL	435 804	371 000

c – Dettes fournisseurs, comptes rattachés et autres dettes d'exploitation par devises

(en milliers de devises)		Dettes au 31 décembre 2011			Dettes au 31 décembre 2010		
		Devise locale	Euro	%	Devise locale	Euro	%
EUR	Euro	607 688	607 688	56 %	524 113	524 113	58 %
USD	Dollar américain	272 006	210 222	20 %	192 511	144 073	16 %
GBP	Livre sterling	27 227	32 596	3 %	25 709	29 868	3 %
BRL	Real brésilien	64 961	26 889	2 %	46 150	20 810	2 %
CNY	Yuan Chinois	719 223	88 153	8 %	589 050	66 771	8 %
Autres	Autres devises		113 661	11 %		114 204	13 %
TOTAL			1 079 209	100 %		899 839	100 %
<i>Dont</i>	<i>Dettes et comptes rattachés</i>		643 405	60 %		528 839	59 %
	<i>Autres Dettes</i>		435 804	40 %		371 000	41 %

Plus de la moitié des dettes fournisseurs et comptes rattachés étant en euros, le Groupe n'effectue aucun test de sensibilité sur les variations de devises.

6. Gestion du capital et des risques de marché

La Compagnie Plastic Omnium a mis en place une gestion centralisée de la trésorerie au niveau mondial avec sa filiale Plastic Omnium Finance qui gère pour le compte de toutes les filiales du Groupe le risque de liquidité, le risque de change et le risque de taux. La stratégie en matière de risques de marché, qui peut se traduire par la prise d'engagements au bilan et hors bilan, est validée trimestriellement par le Président-Directeur Général.

6.1. Gestion du capital

L'objectif du Groupe est de disposer, à tout moment, de ressources financières suffisantes pour permettre la réalisation de l'activité courante, les investissements nécessaires à son développement et également de faire face à tout événement à caractère exceptionnel.

Cet objectif est assuré par le recours aux marchés de capitaux, conduisant à une gestion du capital et de la dette financière.

Dans le cadre de la gestion du capital, le Groupe assure la rémunération de ses actionnaires, principalement par le versement de dividendes, et peut procéder à des ajustements eu égard à l'évolution de conditions économiques.

L'ajustement de la structure du capital peut être réalisé par le versement de dividendes ordinaires ou exceptionnels, le rachat et l'annulation de titres d'autocontrôle, le remboursement d'une partie du capital ou l'émission d'actions nouvelles et/ou de valeurs mobilières donnant des droits au capital.

Le Groupe utilise comme ratio bilantiel le « gearing », égal à l'endettement financier net du Groupe divisé par le montant des capitaux propres qui figurent au bilan du Groupe. Le Groupe inclut dans l'endettement net l'ensemble des dettes et engagements financiers, hors exploitation, porteurs d'intérêts, diminué de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des autres actifs financiers, hors exploitation, tels que les valeurs mobilières et les prêts. Aux 31 décembre 2011 et 2010, le « gearing » s'établit à :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Endettement financier net	471 319	537 831
Capitaux propres et assimilés (dont les subventions)	739 320	618 338
Taux d'endettement du Groupe ou « gearing »	63,75 %	86,98 %

Le Groupe n'a pas de covenants relatifs aux emprunts prévoyant les remboursements anticipés d'emprunts bancaires, dettes financières et assimilés en cas de non-respect de ratios financiers.

Dans le cadre de sa gestion du capital, le Groupe a mis en place un contrat de liquidité. Au 31 décembre 2011 figuraient au compte de liquidité : 46 003 titres et 285 582,35 euros en espèces (3 485 titres et 857 735,74 euros en espèces au 31 décembre 2010).

6.2. Risques matières premières – Exposition au risque plastique

Le Groupe est exposé aux variations des cours des matières premières dérivées de l'éthylène, à savoir le polyéthylène et le polypropylène, servant à l'injection et au soufflage des pièces plastiques. Le Groupe est exposé lorsque les contrats d'achats avec les fournisseurs sont indexés alors même que ses contrats de ventes avec les clients ne prévoient pas systématiquement de clause d'indexation. Le Groupe couvre une partie de ses achats en matières.

Les indices de référence des cours du polyéthylène et du polypropylène sont respectivement le C2 et le C3.

Les volumes globaux achetés sur l'exercice 2011 se montent à près de 227 796 tonnes contre 205 121 tonnes en 2010.

Une augmentation de 10 % des indices de référence sur le C2 et le C3 aurait un impact négatif de l'ordre de 19,4 millions d'euros, avant toute répercussion contractuelle ou non auprès des clients au cours de l'exercice 2011, contre un impact négatif de 14,8 millions d'euros au 31 décembre 2010.

Inversement, une diminution de 10 % des indices retenus aurait eu les mêmes impacts mais de sens contraire respectivement en 2011 et en 2010.

Pour les besoins de cette analyse, toutes les autres variables sont supposées rester constantes.

6.3. Risques clients

L'encours du compte « Créances clients et comptes rattachés » du Groupe présente des retards de paiement allant d'un mois à un an, à hauteur de 10,93 % de l'encours total au 31 décembre 2011 contre 10,84 % de l'encours total au 31 décembre 2010. L'encours total s'analyse comme suit :

Balance âgée des créances nettes :

31 décembre 2011 (en milliers d'euros)	Total encours	Sous-total non échu	Sous-total échu	<1 mois	1-2 mois	2-4 mois	4-6 mois	6-12 mois	>12 mois
Automobile	360 035	334 886	25 149	15 558	3 731	1 805	1 697	1 844	514
Environnement	76 013	53 120	22 893	7 934	2 303	2 701	2 357	2 534	5 064
Éléments non affectés	3 620	3 603	17						17
TOTAL	439 668	391 609	48 059	23 492	6 034	4 506	4 054	4 378	5 595

31 décembre 2010 (en milliers d'euros)	Total encours	Sous-total non échu	Sous-total échu	<1 mois	1-2 mois	2-4 mois	4-6 mois	6-12 mois	>12 mois
Automobile	288 372	271 029	17 343	9 190	1 539	3 503	1 132	299	1 680
Environnement	84 065	59 231	24 834	7 948	2 606	2 766	2 608	3 463	5 443
Éléments non affectés	19 343	19 051	292	292					
TOTAL	391 780	349 311	42 469	17 430	4 145	6 269	3 740	3 762	7 123

Le risque de non recouvrement des créances client est faible et porte sur un montant peu significatif de créances de plus de douze mois.

6.4. Risques de liquidité

Le Groupe doit disposer à tout moment des ressources financières suffisantes pour financer l'activité courante et les investissements nécessaires à son développement, mais également pour faire face à tout événement à caractère exceptionnel.

Cet objectif est essentiellement assuré par le recours à des lignes de crédit moyen terme auprès des établissements bancaires, mais également par des ressources bancaires à court terme.

La trésorerie du Groupe est suivie quotidiennement pour chaque division et au niveau central et fait l'objet d'un rapport de synthèse hebdomadaire au Président-Directeur Général.

6.4.1. Autres créances financières en non-courant – Valeurs au bilan et valeurs non actualisées

	Décembre 2011		Décembre 2010	
	Créances de financement non actualisées *	Valeurs au bilan	Créances de financement non actualisées *	Valeurs au bilan
<i>(en milliers d'euros)</i>				
À moins d'un an (voir la note 5.1.9 sur les « Créances financières en courant »)	-	-	-	-
À plus d'un an et à moins de cinq ans (voir la note 5.1.7)	68 035	62 982	56 942	51 337
Autres créances	7 771	6 037	7 784	6 035
Créances de financement sur contrats de location financement Environnement	7 752	5 948	7 966	6 892
Créances de financement sur contrats Automobile	52 512	50 997	41 192	38 410
À plus de cinq ans (voir la note 5.1.7)	1 680	1 332	2 188	1 475
Autres créances	11	11	-	-
Créances de financement sur contrats de location financement Environnement	1 669	1 321	2 188	1 475
Créances de financement sur contrats Automobile	-	-	-	-
TOTAL	69 715	64 314	59 130	52 812

* Dans le rapport annuel 2010, les « créances de financement non actualisées », dans le tableau ci-dessus, étaient affichées pour leurs valeurs brutes. À compter de 2011, les « créances de financement non actualisées » dans le tableau ci-dessus sont toutes présentées en valeurs nettes. Les valeurs non actualisées peuvent ainsi être rapprochées des informations dans le tableau de la note 6.4.3 sur les « Actifs et passifs financiers ».

6.4.2. Valeurs nettes comptables des actifs et passifs financiers

Le tableau ci-après présente les éléments d'actifs et de passifs financiers ainsi que leur valeur comptable.

Pour les éléments comptabilisés au coût amorti, l'écart entre la valeur comptable et la juste valeur au 31 décembre 2011 n'est pas significatif pour les raisons suivantes :

- Autres actifs financiers et créances de financement clients : Postes constitués essentiellement de créances de financement

comptabilisées sur la base d'une valeur actualisée dès lors que leur échéance est supérieure à un an ;

- Créances clients et comptes rattachés/Autres créances financières à court terme/fournisseurs et comptes rattachés : Postes constitués de créances ou dettes d'échéances inférieures à un an.

Emprunts et dettes financières/découverts bancaires : le financement du Groupe est assuré à hauteur de 88 % par des financements à taux variable en 2011 contre 85 % en 2010.

		31 décembre 2011	31 décembre 2010
		Valeur comptable	Valeur comptable
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Catégorie IAS 39			
ACTIFS FINANCIERS			
Actifs financiers disponibles à la vente	Évalués à la juste valeur par capitaux propres	1 952	1 444
Autres actifs financiers	Évalués au coût amorti	81 538	66 591
Créances de financement clients	Évaluées au coût amorti	39 066	51 034
Créances clients et comptes rattachés	Prêts et créances au coût amorti	439 668	391 780
Autres créances financières – courant	Prêts et créances au coût amorti	5 714	4 098
Instruments financiers de couverture	Dérivés désignés comme instruments de couverture de flux de trésorerie évalués à la juste valeur	2	3 385
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	204 536	193 305
Actifs destinés à être cédés	Évalués au plus faible montant des valeurs comptables et des prix de vente estimés	19 435	-
PASSIFS FINANCIERS			
Emprunts et dettes financières – non-courant	Passifs financiers au coût amorti	564 397	723 145
Découverts bancaires	Passifs financiers au coût amorti	44 335	30 672
Emprunts et dettes financières – courant	Passifs financiers au coût amorti	171 471	90 766
Autres dettes financières – courant	Passifs financiers au coût amorti	11 363	7 147
Instruments financiers de couverture	Dérivés désignés comme instruments de couverture de flux de trésorerie évalués à la juste valeur	11 937	5 362
Fournisseurs et comptes rattachés	Passifs financiers au coût amorti	643 405	528 839
Passifs directement liés aux actifs destinés à être cédés	Évalués au plus faible montant des valeurs comptables et des prix de vente estimés	11 303	-

6.4.3. Risque de liquidité par maturité

Le risque de liquidité par maturité est fait sur la base des flux de trésorerie contractuels non actualisés des actifs et des passifs financiers. L'analyse du risque de liquidité fait ressortir ce qui suit :

Au 31 décembre 2011

(en milliers d'euros)	31 décembre 2011	< 1 an	1 - 5 ans	+ 5 ans
ACTIFS FINANCIERS				
Actifs financiers disponibles à la vente	1 952	1 952	-	-
Autres actifs financiers *	25 005	17 223	7 771	11
Créances de financement clients *	101 927	39 993	60 265	1 669
Créances clients et comptes rattachés **	439 668	434 073	5 595	-
Autres créances financières - courant	5 714	5 714	-	-
Instruments financiers de couverture	2	2	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	204 536	204 536	-	-
Total actifs financiers	778 804	703 493	73 631	1 680
PASSIFS FINANCIERS				
Emprunts et dettes financières - non-courant ***	671 915	-	662 339	9 576
Découverts bancaires	44 336	44 336	-	-
Emprunts et dettes financières - courant ****	171 471	171 471	-	-
Autres dettes financières - courant	11 363	11 363	-	-
Instruments financiers de couverture	11 937	11 937	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	643 405	643 405	-	-
Total passifs financiers	1 554 427	882 512	662 339	9 576
ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS - NETS #	(775 623)	(179 019)	(588 708)	(7 896)

* Rubriques présentées pour leurs montants non actualisés (voir notes 5.1.9 et 6.4.1).

** Le poste « Créances clients et comptes rattachés » compte un montant de 48 059 milliers d'euros au 31 décembre 2011 en retard de paiement. Voir la note 6.3 sur la « balance âgée ».

*** La rubrique « Emprunts et dettes financières - non-courant » inclut les montants des emprunts-non-courant au bilan ainsi que les intérêts sur la durée restante des emprunts et dettes financières.

**** L'augmentation de la part à court terme sur 2011 s'explique par le développement du programme de billets de trésorerie.

Voir la note 5.2.7 b sur les lignes de crédit à moyen terme confirmées par rapport aux utilisations.

Au 31 décembre 2010

(en milliers d'euros)	31 décembre 2010	< 1 an	1 - 5 ans	+ 5 ans
ACTIFS FINANCIERS				
Actifs financiers disponibles à la vente	1 444	-	1 444	-
Autres actifs financiers *	21 563	13 779	7 784	-
Créances de financement clients *	102 729	51 383	49 158	2 188
Créances clients et comptes rattachés **	391 781	384 658	7 123	-
Autres créances financières - courant	4 098	4 098	-	-
Instruments financiers de couverture	3 385	3 385	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	193 305	193 305	-	-
Total actifs financiers	718 305	650 608	65 509	2 188
PASSIFS FINANCIERS				
Emprunts et dettes financières - non-courant	832 589	-	762 274	70 315
Découverts bancaires	30 672	30 672	-	-
Emprunts et dettes financières - courant	90 766	90 766	-	-
Autres dettes financières - courant	7 147	7 147	-	-
Instruments financiers de couverture	5 362	5 362	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	528 839	528 839	-	-
Total passifs financiers	1 495 375	662 786	762 274	70 315
ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS - NETS #	(777 070)	(12 178)	(696 765)	(68 127)

* Rubriques présentées pour leurs montants non actualisés (voir notes 5.1.9 et 6.4.1).

** Le poste « Créances clients et comptes rattachés » compte un montant de 42 469 milliers d'euros au 31 décembre 2010 en retard de paiement. Voir la note 6.3 sur la « balance âgée ».

Voir la note 5.2.7 b sur les lignes de crédit à moyen terme confirmées par rapport aux utilisations.

6.5. Risques de change

Le groupe Plastic Omnium a une activité qui repose essentiellement sur des usines de proximité. De ce fait, il est peu soumis aux fluctuations de change, hormis pour les refacturations internes du Groupe lorsqu'elles couvrent des sociétés dont les devises sont différentes.

La politique du Groupe consiste à couvrir le risque de change né d'opérations transfrontalières telles que les acquisitions d'immobilisations corporelles. Cette couverture est réalisée uniquement par la trésorerie centrale Groupe en liaison avec les divisions opérationnelles et les pays.

6.6. Risques de taux

Le risque de taux est géré au niveau de la dette consolidée du Groupe avec pour objectif principal la rentabilité de l'exploitation au regard du ratio résultat d'exploitation/frais financiers.

Les opérations financières, notamment de couverture du risque de taux, sont réalisées avec un panel large d'institutions financières de premier plan. Une mise en concurrence est réalisée pour toute opération financière significative et le maintien d'une diversification

des ressources et des intervenants satisfaisante est un critère de sélection.

Au 31 décembre 2011, 87 % de la position de taux sur dettes en euros est couverte à 1,5 an et à 3,5 ans par des instruments financiers non spéculatifs contre 74 % à 2,5 ans et à 4,5 ans au 31 décembre 2010.

Sensibilité de la couverture de taux :

Au 31 décembre 2011, une augmentation de 1 % du taux d'intérêt des dettes à taux variables engendrerait une augmentation de 6 millions d'euros de la charge d'intérêts après prise en compte des couvertures. La même augmentation du taux d'intérêt des dettes à taux variables engendrerait une augmentation de 3 millions d'euros de la charge d'intérêts après prise en compte des couvertures au 31 décembre 2010.

Au 31 décembre 2011, une diminution de 1 % du taux d'intérêt des dettes à taux variables engendrerait une diminution de 6 millions d'euros de la charge d'intérêts après prise en compte des couvertures. La même diminution du taux d'intérêt des dettes à taux variables engendrerait une diminution de 3 millions d'euros de la charge d'intérêts après prise en compte des couvertures au 31 décembre 2010.

7. Informations complémentaires

7.1. Effectifs de fin d'année

Effectifs	Décembre 2011			Décembre 2010			Évolution s/Total
	Hors intérimaires	Intérimaires	Total	Hors intérimaires	Intérimaires	Total	
France	4 919	714	5 633	4 774	770	5 544	2 %
%	28,8 %	26,5 %	28,5 %	30,5 %	33,9 %	30,9 %	
Europe hors France	5 042	646	5 688	4 635	531	5 166	10 %
%	29,5 %	24,0 %	28,8 %	29,6 %	23,4 %	28,8 %	
Amérique du Nord	2 667	447	3 114	2 276	258	2 534	23 %
%	15,6 %	16,6 %	15,8 %	14,5 %	11,3 %	14,1 %	
Asie et Amérique du Sud *	4 440	889	5 329	3 989	715	4 704	13 %
%	26,0 %	33,0 %	27,0 %	25,4 %	31,4 %	26,2 %	
TOTAL	17 068	2 696	19 764	15 674	2 274	17 948	10 %
Dont évolution par catégorie :							
Personnel hors intérimaires			9 %			26 %	
Intérimaires			19 %			74 %	
dont Quote-part contrôlée des effectifs employés dans des co-entreprises	1 289	127	1 416	1 176	1	1 177	20 %

* La zone « Asie et Amérique du Sud » inclut la Turquie et l'Afrique du Sud.

7.2. Engagements hors bilan

7.2.1. Engagements donnés/reçus

Au 31 décembre 2011

<i>(en milliers d'euros)</i>	Total	Sur immobilisations incorporelles	Sur immobilisations corporelles	Sur actifs / passifs financiers	Sur actifs / passifs courants hors financiers
Cautionnements donnés	(26 727)	-	(9 955)	(12 663)	(4 109)
Engagements / acquisition d'immobilisations	(86 790)	-	(86 790)	-	-
Hypothèques accordées à un tiers	(5 805)	-	(5 805)	-	-
Garanties à première demande	(8 912)	-	(737)	(8 175)	-
Autres engagements hors bilan	(24 634)	-	(382)	(9 066)	(15 186)
Total engagements donnés	(152 868)	-	(103 669)	(29 904)	(19 295)
Cautionnements reçus	1 764	-	858	-	906
Autres engagements reçus	164	-	164	-	-
Total engagements reçus	1 928	-	1 022	-	906
TOTAL ENGAGEMENTS NETS	(150 940)	-	(102 647)	(29 904)	(18 389)

Au 31 décembre 2010

<i>(en milliers d'euros)</i>	Total	Sur immobilisations incorporelles	Sur immobilisations corporelles	Sur actifs / passifs financiers	Sur actifs / passifs courants hors financiers
Cautionnements donnés	(22 040)	(6)	(419)	(16 305)	(5 310)
Engagements / acquisition d'immobilisations	(9 987)	-	(9 877)	(110)	-
Hypothèques accordées à un tiers	(6 179)	-	(6 179)	-	-
Autres engagements hors bilan	(9 571)	-	(106)	(6 280)	(3 185)
Total engagements donnés	(47 777)	(6)	(16 581)	(22 695)	(8 495)
Cautionnements reçus	793	121	672	-	-
Total engagements reçus	793	121	672	-	-
TOTAL ENGAGEMENTS NETS	(46 984)	115	(15 909)	(22 695)	(8 495)

Par ailleurs, dans le cadre de l'acquisition de 50 % d'Inergy en 2010, le Groupe bénéficie d'une garantie de passif d'une durée de cinq ans au titre d'éventuelles campagnes de rappels sur des produits fabriqués ou commercialisés avant la date d'acquisition d'Inergy par Compagnie Plastic Omnium.

7.2.2. Contrats de location simple « preneurs »

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2011	31 décembre 2010
<i> Paiements minimaux à effectuer au titre des locations simples non résiliables</i>		
À moins d'un an	29 720	26 024
À plus d'un an et à moins de cinq ans	73 050	45 069
À plus de cinq ans	31 884	16 709
TOTAL	134 654	87 802

7.2.3. Droit individuel à la formation (DIF)

Le volume d'heures de formation cumulées correspondant aux droits acquis et non pris par les salariés français du Groupe au titre du DIF a été établi comme suit :

<i>En nombre d'heures</i>	31 décembre 2011	31 décembre 2010
de 2004 à 2010		480 262
de 2004 à 2011	491 886	

Comme mentionné dans la note 1.13, aucune provision n'est comptabilisée au titre de ces droits acquis par les salariés.

7.3. Parties liées

7.3.1. Rémunérations des Dirigeants et Mandataires Sociaux

Les dirigeants sont, selon les termes de la norme IAS 24, « les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités » de Compagnie Plastic Omnium et de ses filiales.

Aucune option de souscription d'actions de la Compagnie Plastic Omnium n'a été attribuée au cours de l'exercice 2011 aux dirigeants et mandataires sociaux. En 2010, 120 000 options de souscription d'actions leur avaient été attribuées.

Le montant global des rémunérations aux membres du Conseil d'Administration et aux dirigeants est présenté dans le tableau suivant :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Versés ou à charge de...	2011	2010
Jetons de présence	versés par la Compagnie Plastic Omnium	63	59
Jetons de présence	versés par les sociétés contrôlées par la Compagnie Plastic Omnium (excepté Compagnie Plastic Omnium) et par Burelle SA	260	229
Rémunérations brutes	à charge du groupe Plastic Omnium	3 865	3 046
Plan de retraite complémentaire	à charge du groupe Plastic Omnium	666	307
coût au titre des plans d'achats et de souscription d'actions	à charge du groupe Plastic Omnium	718	872
RÉMUNÉRATIONS TOTALES		5 572	4 513

7.3.2. Transactions avec les sociétés Sofiparc SAS, Burelle SA et Burelle Participations SA

Au 31 décembre 2011

<i>(en milliers d'euros)</i>	Coûts indirects et directs	Redevances	Produits et charges financières	Comptes courants	Dépôt de garantie	Fournisseurs	Clients	Autres Créances	Emprunts et dettes financières
Sofiparc SAS	(794)	(4 096)	(1 412)	7	981	125	-	-	40 327
Burelle SA	2	(5 866)	(46)	201	-	2 348	-	36	-
Burelle Participations SA	-	7	-	-	-	-	-	-	-

Au 31 décembre 2010

<i>(en milliers d'euros)</i>	Coûts indirects et directs	Redevances	Produits et charges financières	Comptes courants	Dépôt de garantie	Fournisseurs	Clients	Autres Créances	Emprunts et dettes financières
Sofiparc SAS	(4 512)	91	(1 549)	6 450	890	226	-	-	40 327
Burelle SA	2	(4 264)	3	237	-	1 944	-	10 435	-
Burelle Participations SA	-	7	-	-	-	-	-	-	-

7.3.3. Participation dans les co-entreprises

Les comptes consolidés incluent des opérations effectuées par le Groupe dans le cadre normal de ses activités avec ses co-entreprises. Ces transactions se font au prix du marché.

Les co-entreprises comprennent les sociétés co-gérées par le groupe Plastic Omnium et ses partenaires. Il s'agit des sociétés suivantes :

	Décembre 2011	Décembre 2010
Plastic Recycling consolidée à	50 %	50 %
JV VPO consolidées à	50 %	50 %
JV Yanfeng PO consolidée à	49,95 %	49,95 %
JV HBPO consolidées à	33,33 %	33,33 %
ARC consolidée à *	-	50 %

* La société ARC a été cédée au 31 décembre 2010.

a – Opérations inter compagnies entre les sociétés du Groupe intégrées globalement et les co-entreprises

(en milliers d'euros)	Décembre 2011 *	Décembre 2010 *
Produits des activités ordinaires	4 153	3 200
Clients	1 845	1 818
Fournisseurs	(886)	(870)
Dividendes	18 071	9 766
Comptes courants	435	225

* Les informations fournies sont sur la base de la quote-part détenue par le groupe Plastic Omnium dans les co-entreprises.

b – Bilan consolidé des co-entreprises

(en milliers d'euros)	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Actifs non-courants	88 302	59 574
Actifs courants	184 509	107 144
TOTAL ACTIF	272 811	166 718
Capitaux propres	99 657	73 217
Passifs non-courants	7 309	5 597
Passifs courants	165 845	87 904
TOTAL PASSIF	272 811	166 718

c – Compte de résultat consolidé des co-entreprises

(en milliers d'euros)	2011	2010
Produits des activités ordinaires	482 092	420 800
Coût des ventes	(439 477)	(385 148)
Frais de développement	(6 778)	(5 218)
Frais commerciaux	(254)	(181)
Frais administratifs	(11 995)	(11 725)
Marge opérationnelle	23 588	18 528
Autres produits et charges opérationnels	10 002	6 619
Résultat opérationnel	33 590	25 147
Résultat financier	263	102
Résultat avant impôt	33 853	25 249
Charge d'impôt	(6 325)	(4 621)
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	27 528	20 628
Résultat après impôt des activités cédées ou destinées à être cédées	-	-
RÉSULTAT NET	27 528	20 628

7.4. Honoraires des auditeurs légaux

	2011		
	Mazars	Ernst & Young	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	(1 596)	(1 427)	(3 023)
dont :			
Compagnie Plastic Omnium	(360)	(349)	(709)
Filiales	(1 236)	(1 078)	(2 314)
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	(218)	(250)	(468)
dont :			
Compagnie Plastic Omnium	0	0	0
Filiales	(218)	(250)	(468)
TOTAL	(1 814)	(1 677)	(3 491)

	2010		
	Mazars	Ernst & Young	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	(1 659)	(1 238)	(2 897)
dont :			
Compagnie Plastic Omnium	(273)	(287)	(560)
Filiales	(1 386)	(951)	(2 337)
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	(210)	(219)	(429)
dont :			
Compagnie Plastic Omnium	(8)	0	(8)
Filiales	(202)	(219)	(421)
TOTAL	(1 869)	(1 457)	(3 326)

7.5. Société Mère consolidante

La société Burelle S.A. détient à 55,10 % la Compagnie Plastic Omnium, avant prise en compte de l'annulation des titres d'auto-contrôle de la Compagnie Plastic Omnium (60,35 % après annulation des titres d'autocontrôle), et consolide celle-ci selon la méthode de l'intégration globale.

Burelle SA - 19 Avenue Jules Carteret

69342 Lyon Cedex 07

7.6. Évènements postérieurs à la clôture

Le 17 février 2012, Plastic Omnium et Eurovia ont signé un protocole d'accord comprenant le dénouement de leurs participations réciproques dans le domaine de la signalisation routière, et la cession par Plastic Omnium à Eurovia de ses filiales françaises et allemande dans ce domaine d'activité. Cette opération est soumise à l'accord des autorités françaises et allemandes de la concurrence. Au 31 décembre 2011, les impacts relatifs à cette opération ont été pris dans les comptes consolidés.

Aucun autre évènement susceptible d'avoir une influence significative sur l'activité, la situation financière, les résultats et le patrimoine du Groupe au 31 décembre 2011, n'est intervenu depuis la date de clôture.

Liste des entités consolidées au 31 décembre 2011

Libellé juridique	Secteurs à présenter			31 décembre 2011			31 décembre 2010			Intégrations fiscales
	Auto-mobile	Environnement	Non affecté	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	
France										
COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SA			•	Société mère			Société mère			1
PLASTIC OMNIUM SYSTEMES URBAINS SAS		•		G	100	100	G	100	100	1
METROPLAST SAS		•		G	100	100	G	100	100	1
LA REUNION VILLES PROPRES SAS		•		G	100	100	G	100	100	1
PLASTIC OMNIUM CARAIBES SASU		•		G	100	100	G	100	100	1
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS FRANCE SAS	c	•		G	100	100	G	100	100	1
PLASTIC RECYCLING SAS	a	•		P	50	50	P	50	50	
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIEUR SA		•		G	100	100	G	100	100	1
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIEUR SERVICES SAS		•		G	100	100	G	100	100	1
TRANSIT SAS		•		G	100	100	G	100	100	1
PLASTIC OMNIUM GESTION SNC			•	G	100	100	G	100	100	1
PLASTIC OMNIUM FINANCE SNC			•	G	100	100	G	100	100	1
LUDOPARC SAS		•		G	100	100	G	100	100	1
PLASTIC OMNIUM AUTO SAS			•	G	100	100	G	100	100	1
PLASTIC OMNIUM ENVIRONNEMENT SAS		•	•	G	100	100	G	100	100	1
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORS SAS		•		G	100	100	G	100	100	1
PLASTIC OMNIUM COMPOSITES HOLDING SAS	p, r	•		G	100	100	G	100	100	1
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS SAS	c	•		G	100	100	G	100	100	1
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS MANAGEMENT SAS	c	•		G	100	100	G	100	100	1

Libellé juridique	Secteurs à présenter			31 décembre 2011			31 décembre 2010			Intégrations fiscales
	Auto-mobile	Environnement	Non affecté	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	
PLASTIC OMNIUM										
ENVIRONNEMENT GUYANE SAS		•		G	100	100	G	100	100	1
VALEO PLASTIC OMNIUM SNC	•			P	50	50	P	50	50	
BEAUVAIS DIFFUSION SAS		•		G	100	100	G	100	100	1
PLASTIC OMNIUM VERNON SAS	•			G	100	100	G	100	100	1
TECHNIQUES ET MATERIELS DE COLLECTE - « TEMACO » SAS		•		G	100	100	G	100	100	1
INOPART SA	k	•		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM COMPOSITES SA	p, q	•		G	100	100	G	100	100	1
MIXT COMPOSITES ET RECYCLABLES - MCR SAS	p	•		G	100	100	G	100	100	1
ALLEVARD RESSORTS COMPOSITES - « ARC » SAS	h	•		-	-	-	P	50	50	
COMPAGNIE SIGNATURE SAS			•	G	100	100	G	100	100	
SIGNATURE HOLDING SAS	k		•	G	100	100	G	100	100	
SIGNATURE SA			•	G	100	100	G	100	100	
SIGNATURE VERTICAL HOLDING SAS		•		G	100	65	G	100	65	5
ATLAS SAS	n	•		-	-	-	M.E.E.	26,25	26,25	
SOCIETE D'APPLICATIONS ROUTIERES SAS	n	•		-	-	-	M.E.E.	35	35	
EUROLINERS SAS	n	•		-	-	-	M.E.E.	35	35	
SIGNATURE TRAFFIC SYSTEMS SAS	o	•		G	100	65	G	100	65	5
SIGNALISATION SECURITE SARL	n	•		-	-	-	M.E.E.	35	35	
FARCOR SAS	o	•		G	100	65	G	100	65	5
SODILOR SAS	o	•		G	100	65	G	100	65	5
SECTRA	n	•		-	-	-	M.E.E.	35	35	
SIGNALIS SAS	n	•		-	-	-	M.E.E.	35	35	
SIGNALISATION TOULOUSAINE SAS	n	•		-	-	-	M.E.E.	35	35	
EUROMARK HOLDING SAS	n	•		-	-	-	M.E.E.	35	35	
SIGNATURE INTERNATIONAL SAS	m		•	G	100	100	G	100	100	
SIGNATURE SAS	n	•		-	-	-	M.E.E.	35	35	
SIGNATURE FRANCE SAS	n	•		-	-	-	M.E.E.	35	35	
SIGNATURE GESTION SAS	n	•		-	-	-	M.E.E.	35	35	
GTU SAS	n	•		-	-	-	M.E.E.	35	35	
SULO FRANCE SAS		•		G	100	100	G	100	100	1

Libellé juridique	Secteurs à présenter			31 décembre 2011			31 décembre 2010			Intégrations fiscales
	Auto-mobile	Environnement	Non affecté	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	
Afrique du Sud										
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS SOUTH AFRICA LTD	c	•		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM URBAN SYSTEMS (Pty) LTD	i	•		G	100	100	G	100	100	
Allemagne										
PLASTIC OMNIUM GmbH			•	G	100	100	G	100	100	8
PLASTIC OMNIUM AUTO COMPONENTS GmbH		•		G	100	100	G	100	100	8
PLASTIC OMNIUM ENTSORGUNGSTECHNIK GmbH		•		G	100	100	G	100	100	
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS GERMANY GmbH	c	•		G	100	100	G	100	100	8
HBPO BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT GmbH		•		P	33,33	33,33	P	33,33	33,33	
HBPO Rastatt GmbH	d	•		P	33,33	33,33	P	33,33	33,33	
HBPO GERMANY GmbH		•		P	33,33	33,33	P	33,33	33,33	
HBPO GmbH		•		P	33,33	33,33	P	33,33	33,33	
BERLACK GmbH	n	•		-	-	-	M.E.E.	35	35	
SULO VERWALTUNG UND TECHNIK GmbH (Signature Verkehrstechnik GmbH)		•		G	100	100	G	100	100	
SIGNATURE MARKIERTECHNIK GmbH	n	•		-	-	-	M.E.E.	35	35	
SIGNATURE DEUTSCHLAND GmbH	o	•		G	100	100	G	100	100	2
ENVICOMP GmbH		•		G	100	100	G	100	100	2
ENVICOMP SYSTEMLOGISTIK VERWALTUNG GmbH & Co KG	m	•		G	100	100	G	100	100	
WESTFALIA INTRALOG GmbH	p	•		G	100	100	G	100	100	2
SULO EISENWERK STREUBER & LOHMANN GmbH		•		G	100	100	G	100	100	8
SULO UMWELTECHNIK GmbH		•		G	100	100	G	100	100	8
SULO UMWELTECHNIK BETEILIGUNGS GmbH		•		G	100	100	G	100	100	
SULO EMBALLAGEN BETEILIGUNGS GmbH	l	•		-	-	-	G	100	100	
SULO EMBALLAGEN GmbH		•		G	100	100	G	100	100	8
PLASTIC OMNIUM URBAN SYSTEMS GmbH			•	G	100	100	G	100	100	2
EUROMARK DEUTSCHLAND GmbH	n	•		-	-	-	M.E.E.	35	35	
PLASTIC OMNIUM COMPOSITES GmbH	d	•		G	100	100	G	100	100	8
SULO ENTSORGUNGSTECHNIK GmbH	d, k	•		G	100	100	G	100	100	

Libellé juridique	Secteurs à présenter			31 décembre 2011			31 décembre 2010			Intégrations fiscales
	Auto-mobile	Environnement	Non affecté	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	
RMS ROTHERM MASCHINENBAU GmbH	g	•		G	70	70	-	-	-	
HBPO Ingolstadt GmbH	e	•		P	33,33	33,33	-	-	-	
Argentine										
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS ARGENTINA SA	c	•		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM SA		•		G	100	100	G	100	100	
Belgique										
PLASTIC OMNIUM AUTOMOTIVE NV		•		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM NV			•	G	100	100	G	100	100	
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS RESEARCH NV	c	•		G	100	100	G	100	100	
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS BELGIUM SA	c	•		G	100	100	G	100	100	
DIDIER VANDENWEGHE NV	n		•	-	-	-	M.E.E.	35	35	
VANDIPAINT NV	n		•	-	-	-	M.E.E.	35	35	
SULO NV		•		G	100	100	G	100	100	
Brésil										
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS DO BRASIL LTDA	c	•		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM DO BRASIL LTDA		•		G	100	100	G	100	100	
Canada										
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS CANADA INC	c	•		G	100	100	G	100	100	
HBPO CANADA INC		•		P	33,33	33,33	P	33,33	33,33	
Chili										
PLASTIC OMNIUM SA			•	G	100	100	G	100	100	
Chine										
JIANGSU XIENO AUTOMOTIVE COMPONENTS CO LTD		•		G	60	60	G	60	60	
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS WUHAN CO LTD	c	•		G	100	100	G	100	100	
YANFENG PLASTIC OMNIUM AUTOMOTIVE EXTERIOR SYSTEMS CO LTD		•		P	49,95	49,95	P	49,95	49,95	
PLASTIC OMNIUM (SHANGHAI) BUSINESS CONSULTING CO LTD			•	G	100	100	G	100	100	
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS CONSULTING (BEIJING) CO LTD	c	•		G	100	100	G	100	100	
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS MANUFACTURING (Beijing) CO LTD	c	•		G	100	100	G	100	100	
CHONGQING YANFENG PO AE FAWAY CO LTD	d	•		P	49,95	49,95	P	49,95	49,95	

Libellé juridique	Secteurs à présenter			31 décembre 2011			31 décembre 2010			Intégrations fiscales
	Auto-mobilité	Environnement	Non affecté	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	
GUANGZHOU ZHONGXIN PLASTIC CO LTD	d	•		P	49,95	49,95	P	49,95	49,95	
CHENGDU FAWAY YANFENG PO	d	•		M.E.E.	24,48	24,48	M.E.E.	24,48	24,48	
HBPO CHINA Ltd		•		P	33,33	33,33	P	33,33	33,33	
YANFENG PLASTIC OMNIUM (SHANGHAI) AUTOMOTIVE EXTERIOR SYSTEMS CO LTD	e	•		P	49,95	49,95	-	-	-	
DONGFENG PLASTIC OMNIUM AUTOMOTIVE EXTERIOR SYSTEMS CO LTD	e	•		M.E.E.	24,95	24,95	-	-	-	
Corée du Sud										
SHB AUTOMOTIVE MODULES	p	•		P	16,67	16,67	P	16,67	16,67	
HBPO KOREA Ltd		•		P	33,33	33,33	P	33,33	33,33	
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS CO LTD	c	•		G	100	100	G	100	100	
Espagne										
COMPANIA PLASTIC OMNIUM SA			•	G	100	100	G	100	100	3
PLASTIC OMNIUM EQUIPAMIENTOS EXTERIORES SA		•		G	100	100	G	100	100	3
PLASTIC OMNIUM SISTEMAS URBANOS SA			•	G	100	100	G	100	100	3
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS VALLADOLID SL	c	•		G	100	100	G	100	100	
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS SPAIN SA (Arevalo/Vigo)	c	•		G	100	100	G	100	100	
VALEO PLASTIC OMNIUM SL		•		P	50	50	P	50	50	
JUEGOS LUDOPARC SL	j		•	-	-	-	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM COMPOSITES ESPANA	p, s	•		G	100	100	G	100	100	3
HBPO IBERIA SL		•		P	33,33	33,33	P	33,33	33,33	
SIGNATURE SENALIZACION SA			•	G	100	65	G	100	65	
HBPO AUTOMOTIVE SPAIN SL		•		P	33,33	33,33	P	33,33	33,33	
PLASTIC OMNIUM COMPONENTES EXTERIORES SL	f	•		G	100	100	G	100	100	3
États-Unis										
EPSCO INTERNATIONAL INC.	l		•	-	-	-	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORS LLC		•		G	100	100	G	100	100	4
PERFORMANCE PLASTICS PRODUCTS - 3 P INC.			•	G	100	100	G	100	100	4
PLASTIC OMNIUM INC.			•	G	100	100	G	100	100	4
PLASTIC OMNIUM INDUSTRIES INC.			•	G	100	100	G	100	100	4
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS (USA) LLC	c	•		G	100	100	G	100	100	4

Libellé juridique	Secteurs à présenter			31 décembre 2011			31 décembre 2010			Intégrations fiscales
	Auto-mobile	Environnement	Non affecté	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	
PLASTIC OMNIUM AUTOMOTIVE SERVICES INC.	•			G	100	100	G	100	100	4
HBPO NORTH AMERICA INC.	•			P	33,33	33,33	P	33,33	33,33	
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS HOLDING INC.	c	•		G	100	100	G	100	100	
Grèce										
SIGNATURE HELLAS	n, b	•		-	-	-	M.E.E.	17,50	17,50	
Hongrie										
HBPO MANUFACTURING HUNGARY Kft	e	•		P	33,33	33,33	-	-	-	
Inde										
PLASTIC OMNIUM VARROC PRIVATE LTD		•		G	60	60	G	60	60	
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS INDIA	c	•		G	100	100	G	100	100	
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS MANUFACTURING INDIA PVT LTD	d, c	•		G	55	55	G	55	55	
Irlande										
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS REINSURANCE LTD	c	•		G	100	100	G	100	100	
Japon										
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS KK	c	•		G	100	100	G	100	100	
HBPO JAPAN	m	•		P	33,33	33,33	P	33,33	33,33	
Maroc										
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS MOROCCO	d, c	•		G	100	100	G	100	100	
Mexique										
PLASTIC OMNIUM AUTOMOVIL SA DE CV		•		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORES SA DE CV		•		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM INDUSTRIAL AUTO EXTERIORES RAMOS ARIZPE SA DE CV		•		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM DEL BAJIO SA DE CV		•		G	100	100	G	100	100	
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS MEXICO SA DE CV	c	•		G	100	100	G	100	100	
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS INDUSTRIAL MEXICO SA DE CV	e	•		G	100	100	-	-	-	
INOPLAST COMPOSITES SA DE CV		•		G	100	100	G	100	100	
INOPLASTIC OMNIUM INDUSTRIAL SA DE CV		•		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM SISTEMAS URBANOS SA DE CV			•	G	100	100	G	100	100	

Libellé juridique	Secteurs à présenter			31 décembre 2011			31 décembre 2010			Intégrations fiscales
	Auto-mobilité	Environnement	Non affecté	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	
HBPO MEXICO SA DE CV	•			P	33,33	33,33	P	33,33	33,33	
PLASTIC OMNIUM MEDIO AMBIENTE SA DE CV		•		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM TOLUCA SA DE CV	d	•		G	100	100	G	100	100	
Moyen-Orient										
INERGY VLA PLASTIRAN	c	•		G	51	51	G	51	51	
Pays-Bas										
PLASTIC OMNIUM BV		•		G	100	100	G	100	100	6
PLASTIC OMNIUM INTERNATIONAL BV			•	G	100	100	G	100	100	6
SIGNATURE WEGMARKERING BV	n	•		-	-	-	M.E.E.	35	35	
SULO BV		•		G	100	100	G	100	100	6
Pologne										
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS POLAND Sp. Z.O.O	c	•		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORS Sp Z.O.O		•		G	100	100	G	100	100	
SULO Sp. Z.O.O		•		G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM AUTO Sp Z.O.O	g	•		G	100	100	-	-	-	
Portugal										
PLASTIC OMNIUM SA	l	•		-	-	-	G	100	100	
République Tchèque										
HBPO CZECH S.R.O		•		P	33,33	33,33	P	33,33	33,33	
VODOROVNE DOPRAVNI ZNACENT S.A.R S.R.O	n	•		-	-	-	M.E.E.	35	35	
SULO SRO		•		G	100	100	G	100	100	
Roumanie										
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS ROMANIA	c	•		G	100	100	G	100	100	
SIGNATURE SEMNALIZARE ROUMANIE	n	•		-	-	-	M.E.E.	34,88	34,88	
Royaume-Uni										
PERFORMANCE PLASTICS PRODUCTS - 3P LTD	l		•	-	-	-	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM AUTOMOTIVE LTD		•		G	100	100	G	100	100	7
PLASTIC OMNIUM LTD			•	G	100	100	G	100	100	7
PLASTIC OMNIUM URBAN SYSTEMS LTD		•		G	100	100	G	100	100	7
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS UK LTD	c, m	•		G	100	100	G	100	100	
SIGNATURE LTD		•		G	100	65	G	100	65	
SULO MGB LTD		•		G	100	100	G	100	100	7

Libellé juridique	Secteurs à présenter			31 décembre 2011			31 décembre 2010			Intégrations fiscales
	Auto-mobile	Environnement	Non affecté	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Mode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	
HBPO UK LTD		•		P	33,33	33,33	P	33,33	33,33	
POST & COLUMN COMPANY LTD	f		•	G	100	56,87	G	100	48,75	
Russie										
OOO STAVROVO AUTOMOTIVE SYSTEMS	c, p, t	•		G	100	100	G	100	100	
Singapour										
SULO ENVIRONMENTAL SYSTEMS PTE Ltd			•	G	100	100	G	100	100	
Slovaquie										
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORS S.R.O.		•		G	100	100	G	100	100	
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS SLOVAKIA S.R.O.	c	•		G	100	100	G	100	100	
HBPO SLOVAKIA S.R.O.		•		P	33,33	33,33	P	33,33	33,33	
Suède										
PLASTIC OMNIUM AB			•	G	100	100	G	100	100	
Suisse										
PLASTIC OMNIUM AG			•	G	100	100	G	100	100	
PLASTIC OMNIUM RE AG			•	G	100	100	G	100	100	
SIGNAL AG	u		•	G	50	32,50	G	50	32,50	
Thaïlande										
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS (THAILAND) LTD	c	•		G	100	100	G	100	100	
Turquie										
B.P.O. AS	b	•		G	49,98	49,98	G	49,98	49,98	
SIGNATEKMA	n		•	-	-	-	M.E.E.	17,50	17,50	

Méthode d'intégration et particularités :

G : Intégration globale
P : Intégration proportionnelle
M.E.E. : Mise en équivalence

Mouvements de la période :

a Sociétés dont le rattachement aux secteurs à présenter a été modifié en 2010
b Sociétés dont la méthode et/ou le pourcentage de consolidation a changé en 2010
c Sociétés dont le Groupe a pris le contrôle au cours de l'exercice 2010
d Sociétés créées et/ou dont l'activité a démarré en 2010
e Sociétés créées et/ou dont l'activité a démarré en 2011
f Sociétés acquises au cours de l'exercice 2010
g Sociétés acquises au cours de l'exercice 2011
h Sociétés cédées au cours de l'exercice 2010
i Sociétés cédées au cours de l'exercice 2011
j Société fusionnée en 2010
k Sociétés fusionnées en 2011
l Sociétés liquidées en 2010
m Sociétés liquidées en 2011
n Sociétés déconsolidées en 2011 (effet au 1^{er} janvier), et classées en actifs destinés à être cédés
o Sociétés du pôle Signature Vertical classées en Actifs destinés à être cédés en 2011
p Sociétés dont la dénomination a changé en 2011
q « Plastic Omnium Composites SA » est la nouvelle dénomination de la société « Inoplast SA »
r « Plastic Omnium Composites Holding SAS » est la nouvelle dénomination de la société « Inoplastic Omnium SAS »
s « Plastic Omnium Composites Espana » est la nouvelle dénomination de la société « Inoplast SA »
t « OOO Stavrovo Automotive Systems » est la nouvelle dénomination de la société « Inergy Russia »
u Société intégrant également les comptes de la société Segnaletica Mordasini acquise en 2009

Intégration fiscale :

1 Groupe fiscal France PO
2 Groupe fiscal PO Urban System GmbH
3 Groupe fiscal Espagne
4 Groupe fiscal États-Unis
5 Groupe fiscal Signature Vertical Holding
6 Groupe fiscal Pays-Bas
7 Groupe fiscal Royaume-Uni
8 Groupe fiscal PO GmbH

07

COMPTES SOCIAUX

COMPTE DE RÉSULTAT

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	2011	2010
Chiffre d'affaires net *		1 559	7 709
Reprises sur provisions et transfert de charges	M	982	-
Autres produits d'exploitation *		18 703	14 359
Total produits d'exploitation		21 244	22 068
Achats et charges externes	L	(18 345)	(21 080)
Impôts et taxes		(878)	(133)
Dotations aux amortissements et provisions	M	(464)	(3 288)
Autres charges		(1 144)	(1 829)
Résultat exploitation		413	(4 262)
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		0	(105)
Résultat financier	N	132 976	96 871
Résultat courant		133 389	92 504
Résultat exceptionnel	O	(9 822)	80
Résultat avant impôts		123 567	92 584
Impôts sur les bénéfices	P	11 046	15 383
RÉSULTAT NET		134 613	107 967
* Chiffres d'affaires et autres produits d'exploitation	K	20 262	22 068

BILAN**ACTIF**

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	2011			2010
		Valeurs brutes	Amortiss. et provisions	Montants Nets	Montants Nets
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles	A	8 818	877	7 941	7 948
Immobilisations corporelles	B	8 010	3 193	4 817	4 931
Immobilisations financières	C	675 118	20 774	654 344	626 543
Total actif immobilisé		691 946	24 844	667 102	639 422
ACTIF CIRCULANT					
Avances et acomptes versés	D	11	0	11	0
Créances clients	D	1 684	0	1 684	7 512
Autres créances *	D	448 138	3 466	444 672	312 344
Disponibilités *	E	26 916	0	26 916	28 678
Total actif circulant		476 749	3 466	473 283	348 534
Charges constatées d'avance		514	0	514	358
Écarts de conversion actif		2 724	0	2 724	1 186
TOTAL		1 171 933	28 310	1 143 623	989 499

PASSIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	2011	2010
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	F	8 939	8 822
Primes d'émission, de fusion, d'apport	G	82 968	89 458
Autres réserves	H	360 497	275 240
Résultat de l'exercice		134 613	107 967
Provisions réglementées	I	543	515
Total capitaux propres		587 560	482 002
Provisions pour risques et charges	I	12 302	1 339
DETTES			
Emprunts auprès des établissements de crédit *		469 000	478 226
Emprunts et dettes financières divers *		52 386	17 019
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 134	6 340
Dettes fiscales et sociales		113	865
Autres dettes		15 698	1 069
Total des dettes	J	540 330	503 519
Écarts de conversion passif		3 430	2 639
TOTAL		1 143 623	989 499

Notes : * Endettement net de Compagnie Plastic Omnium de 69,2 M€ en 2011 vs 175,5 M€ en 2010

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2011

(en milliers d'euros)

Structure financière	
Capital	8 939
Capitaux propres	587 560
Dettes financières nettes	69 173
Valeurs immobilisées nettes	667 102
Total du bilan	1 143 623
Activité (en milliers d'euros)	
Produits d'exploitation	21 244
Résultat d'exploitation	413
Résultat courant avant impôts	133 389
Résultat exceptionnel	(9 822)
Résultat net	134 613
RÉSULTAT NET PAR ACTION (en euros)	2,56

I - PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

La Compagnie Plastic Omnium a établi ses comptes selon les principes et méthodes du Plan Comptable Général français (Règlement CRC 99-03 modifié par les règlements du Comité de la Réglementation Comptable et de l'Autorité des Normes Comptables).

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes 2011 sont identiques à ceux de l'exercice 2010. Les principales méthodes sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Il s'agit essentiellement de marques et de brevets, ne faisant pas l'objet d'amortissements.

À noter, les frais de dépôt de brevets sont comptabilisés en charges de période depuis le 1^{er} janvier 2009.

Immobilisations corporelles

La Compagnie Plastic Omnium détient, depuis juillet 2000, un ensemble immobilier à usage d'activités et de bureaux destiné à la location.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et les amortissements sont calculés sur le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Constructions	40 ans
Installations générales et agencements	10 ans
Matériel et mobilier de bureau	5 à 10 ans

Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participation correspond au coût d'acquisition ou à la valeur d'apport. S'il y a lieu, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable.

La valeur d'utilité est déterminée en tenant compte de la quote-part de la situation nette et des perspectives de rentabilité au regard des conditions de marché actuelles issues des plans moyens termes des filiales.

Actions propres

Les achats d'actions propres sont autorisés par les Assemblées Générales Ordinaires antérieures et effectués en vue de leur utilisation dans le cadre d'un contrat de liquidité par un prestataire de service d'investissements, de leur annulation ultérieure dans le cadre d'une réduction de capital, de l'attribution d'options d'achat d'actions ou d'actions gratuites aux salariés et mandataires sociaux du Groupe et de leur remise ultérieure en échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe.

Le classement comptable des actions propres dépend de la finalité de détention :

- Les actions propres détenues en vue de rémunérer d'éventuelles opérations de croissance externe, pour des réductions de capital ou acquises dans le cadre du contrat de liquidité, sont comptabilisées en titres immobilisés.
- Les actions propres affectées à l'exercice des options d'achat d'actions consenties dans le cadre des programmes de stock options, ou destinées à des plans futurs mais encore en attente d'affectation, sont comptabilisées en valeurs mobilières de placement.

Les actions propres sont évaluées par catégorie de titres (titres immobilisés, titres affectés à des plans d'options d'achat, titres acquis dans le cadre du contrat de liquidité), selon l'approche « P.E.P.S. » dite « Premier entré, Premier Sorti ».

La valeur brute de ces actions propres correspond au prix d'acquisition ; une dépréciation est comptabilisée dès lors que la valeur brute est supérieure à leur valeur de marché. Pour les actions

affectées à l'exercice des options d'achat d'actions, la valeur de marché de ces actions propres est déterminée sur la base du prix d'exercice des options d'achat consenties ou sur la base de la valeur boursière, lorsque celle-ci est inférieure.

Pour les autres catégories, la valeur de marché correspond à la valeur boursière (moyenne des cours du mois précédent la clôture des comptes).

Opérations en devises

Les dettes et créances en devises étrangères, qui n'ont pas fait l'objet de couverture, sont enregistrées au cours du jour de la transaction. À l'arrêté des comptes, elles sont revalorisées au taux de change en vigueur.

Les écarts de change sont inscrits en écarts de conversion (actif ou passif) et les écarts de conversion actif, représentatifs de pertes latentes, font l'objet d'une provision pour perte de change.

II - NOTES SUR LE BILAN

A - Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	2010	+	-	2011
Concessions, brevets, Marques	8 818			8 818
Total valeurs brutes	8 818			8 818
Amortissements cumulés	870	7		877
TOTAL VALEURS NETTES	7 948	(7)		7 941

B - Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	2010	+	-	2011
Terrains	1 769			1 769
Constructions	3 516			3 516
Installations générales, agencements	2 594			2 594
Matériel et mobilier de bureau	43			43
Immobilisations corporelles en cours		88		88
Total valeurs brutes	7 922	88		8 010
Amortissements cumulés	2 991	202		3 193
TOTAL VALEURS NETTES	4 931	(114)		4 817

C - Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	2010	+	-	2011
Titres de participation	644 426	17 489	1 157	660 758
Autres titres immobilisés	2 663	39 430	27 862	14 231
Prêts	129			129
TOTAL VALEURS BRUTES	647 219	56 919	29 019	675 118

Les principales sorties de titres sont consécutives à des liquidations de filiales, Plastic Omnium A.E. pour 148 milliers d'euros et Plastic Omnium A.S. pour 1 006 milliers d'euros,

Les investissements financiers réalisés en 2011 représentent essentiellement :

- la capitalisation de Plastic Omnium Re AG pour 16 719 milliers d'euros,
- la capitalisation de Plastic Omnium Plastic Recycling pour 720 milliers d'euros.

En ce qui concerne les dépréciations, le lecteur se reportera au tableau des Filiales et Participations.

Les autres titres immobilisés comprennent notamment 12 212 milliers d'euros d'Actions Propres affectées à la Croissance Externe et/ou réduction de capital et 690 milliers d'euros relatives au contrat de liquidité.

Au 31 décembre 2011 aucun prêt n'a une échéance à plus de 1 an et les prêts accordés à des sociétés liées s'élèvent à 129 milliers d'euros.

D - Créances

(en milliers d'euros)	2011	Échéance-1 an	Sociétés liées
Avances et acomptes versés	11	11	
Clients ⁽¹⁾	1 684	1 684	1 571
Créances fiscales ⁽²⁾	9 294	9 294	
Créances financières	425 296	425 296	425 296
Autres créances	10 082	2 348	2 343
TOTAL VALEURS NETTES	446 367	438 633	429 210

(1) Dont 1 366 milliers d'euros de produits à recevoir essentiellement constitués de 1 135 milliers d'euros de redevances de marques et 118 milliers d'euros de frais de protection de brevets.

(2) Dont 9 011 milliers d'euros de produits à recevoir essentiellement constitués de Crédit Impôt Recherche pour 7 567 milliers d'euros et de remboursement de crédit de TVA pour 1 277 milliers d'euros.

Les créances financières correspondent aux comptes courants avec les sociétés du groupe Plastic Omnium. Ces créances résultent des opérations de financement des filiales.

Les autres créances à plus d'un an représentent :

- le complément de prix de cession de l'activité 3P (10 668 milliers d'euros), déprécié pour 2 934 milliers d'euros, dont l'échéance est

à plus de 4 ans, sauf exigibilité anticipée en cas de perte de contrôle par le cessionnaire ou de cession de l'activité,

- les comptes courants fiscaux dus par les différents sociétés membres du groupe fiscal dont Compagnie Plastic Omnium est la société mère pour 2 317 milliers d'euros.

E - Disponibilités

(en milliers d'euros)	2010	+	-	2011
Valeurs mobilières de placement ⁽¹⁾	27 793	358	3 099	25 052
Disponibilités	885	979	0	1 864
Total valeurs brutes	28 678	1 337	3 099	26 916
Dépréciations cumulées	0	0	0	0
TOTAL VALEURS NETTES	28 678	1 337	3 099	26 916

(1) Le poste « valeurs mobilières de placement » comprend pour 23 132 milliers d'euros d'actions propres affectées aux plans d'options d'achat d'actions et pour 1 920 milliers d'euros d'actions propres destinées à de futurs plans mais non encore affectées.

Au 31 décembre 2011, la Compagnie Plastic Omnium détient :

- 33 000 actions propres dédiées au plan d'options d'achat d'actions décidé par le Conseil d'Administration du 11 mars 2005 et autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 avril 2004.
- 619 000 actions propres dédiées au plan d'options d'achat d'actions décidé par le Conseil d'Administration du 25 avril 2006 et autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 avril 2005.
- 848 320 actions propres dédiées au plan d'options d'achat d'actions décidé par le Conseil d'Administration du 24 juillet 2007 et autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 avril 2007.
- 978 000 actions propres dédiées au plan d'options d'achat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 avril 2008 et décidé par le Conseil d'Administration du 22 juillet 2008.
- 1 093 500 actions propres dédiées au plan d'options d'achat d'actions décidé par le Conseil d'Administration du 16 mars 2010 et autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 avril 2009.
- 45 880 actions propres affectées au contrat de liquidité.

- 325 365 actions propres destinées à des plans futurs mais non encore affectées.
- 630 826 actions propres destinées à la remise ultérieure en échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe.

Comme mentionné dans les principes et méthodes comptables, ces actions propres sont soit comptabilisées en « Autres titres immobilisés » (676 706 actions propres) soit en « Valeurs mobilières de placement » (3 897 185 actions propres) en fonction de la finalité de détention.

F - Capital social

Le capital social s'élève à 8 939 245,49 euros au 31 décembre 2011 représenté par 52 583 797 actions de 0,17 euro.

Une division de la valeur nominale de l'action par trois et une multiplication par trois du nombre d'actions, décidée par le Conseil d'Administration du 15 mars 2011 et autorisée par l'Assemblée Générale Mixte du 28 avril 2011, a été réalisée en date d'effet le 10 mai 2011.

Afin d'arrondir la valeur de l'action à 0,17 euro, une augmentation de capital par incorporation des réserves disponibles d'un montant de 176 milliers d'euros a été réalisée.

Une réduction de capital, décidée par le Conseil d'Administration du 14 octobre 2011 et autorisée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 avril 2007, a été réalisée par annulation de 350 000 actions le 3 novembre 2011, soit un montant de 59 500,00 euros.

G - Primes d'émission

Les primes d'émission, de fusion et d'apport sont de 82 968 milliers d'euros au 31 décembre 2011. La diminution de la prime d'émission de 6 490 milliers d'euros par rapport au 31 décembre 2010 résulte de la réduction de capital par annulation de 350 000 actions propres expliquée en note F.

H - Autres réserves

(en milliers d'euros)	2010	+	-	2011
Écart de réévaluation	245			245
Réserve légale	948	505		1 453
Autres réserves	41 859		176	41 683
Report à nouveau	232 199	84 917		317 116
TOTAL	275 251	85 422	176	360 497

La diminution des autres réserves de 176 milliers d'euros par rapport au 31 décembre 2010 résulte de l'augmentation de capital liée à l'arrondi de la valeur nominal de l'action à 0,17 euro expliqué en note F.

I - Provisions

(en milliers d'euros)	2010	+	-	2011
Réglementées				
Amortissements dérogatoires	503	40		543
TOTAL	503	40		543

(en milliers d'euros)	2010	+	-	2011
Autres provisions				
Provisions pour perte de change	1 185	2 723	1 185	2 723
Provisions pour risques	154		30	124
Provisions pour impôts (cf. Note P)		9 455		9 455
TOTAL	1 339	12 178	1 215	12 302

La reprise de provision pour risques de 30 milliers d'euros, correspond à la disparition d'un risque de dépollution de site, provision non utilisée pour sa totalité.

J - Dettes

(en milliers d'euros)	2011	Échéance-1 an	Sociétés liées
Établissements de crédit ⁽¹⁾	469 000	51 575	
Emprunts et dettes financières diverses	52 386	52 386	30
Fournisseurs ⁽²⁾	3 134	3 134	888
Dettes fiscales et sociales	113	113	
Autres dettes	15 698	15 698	8 220
TOTAL	540 330	122 906	9 138

(1) Dont • 219 milliers d'euros d'intérêts courus à payer.

• 66 000 milliers de dollars d'emprunts contractés en devises (contre valeur euros : 51 008 milliers d'euros).

(2) Dont 1 843 milliers d'euros de charges à payer constituées essentiellement de 1 320 milliers d'euros d'honoraires, 367 milliers d'euros de redevances d'utilisation de marques et de 164 milliers d'euros de frais de protection de brevets.

Le montant des dettes à plus d'un an auprès des établissements de crédit est de 417 425 milliers d'euros (414 567 milliers d'euros au 31 décembre 2010), dont 28 695 milliers d'euros à plus de 5 ans.

Les emprunts et dettes financières diverses sont constitués de 52 350 milliers d'euros de billets de trésorerie (contre 17 000 milliers d'euros au 31 décembre 2010) entièrement émis sur le marché domestique. Il s'agit de lignes de crédits utilisables par tirages d'une durée de trois à six mois renouvelables.

Les autres dettes représentent la charge d'impôt du groupe fiscal dont Compagnie Plastic Omnium est la société mère pour 7 478 milliers d'euros et les comptes courants fiscaux dus aux différentes sociétés membres du groupe fiscal pour 8 220 milliers d'euros.

III - NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

K - Chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation

La répartition de ces produits est la suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Par secteurs d'activité		
Redevances et concessions de marques et prestations de services	18 700	19 630
Autres	2 544	2 438
ENSEMBLE	21 244	22 068
Par marchés géographiques	2011	2010
France	9 770	16 642
Étranger	11 474	5 426
ENSEMBLE	21 244	22 068

Les produits d'exploitation de l'exercice sont représentés, pour l'essentiel, par :

- des redevances sur marques dont Compagnie Plastic Omnium est propriétaire et en concède l'usage à ses différentes filiales et participations opérationnelles,
- des prestations de services,
- des refacturations de frais et loyers à ces mêmes sociétés ou à des sociétés liées.

L - Achats et charges externes

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Prestations de services Direction Générale	1 403	1 064
Frais des services généraux et de siège	2 052	1 931
Honoraires	3 560	3 237
Communication, imprimés, publications	1 277	1 173
Déplacements, missions réceptions	741	535
Frais et commissions bancaires	5 422	5 665
Autres achats et charges externes *	3 890	7 475
TOTAL	18 345	21 080

*La diminution des autres achats et charges externes s'explique principalement par la fin de l'intermédiation de prestations de services refacturées à des filiales du Groupe (2 229 milliers d'euros en 2010).

M – Dotations : amortissements et dépréciations

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	+	-	2011
Sur éléments de l'actif				
Concessions, brevets	870	7		877
Constructions	567	109		676
Installations générales, agencements	2 383	92		2 475
Matériel et mobilier de bureau	41	1		42
Immobilisations financières	20 675	1 253	1 155	20 773
Autres créances	4 053	255	842	3 466
Valeurs mobilières de placement				
Charges à répartir				
TOTAL	28 589	1 717	1 997	28 309
Sur éléments de passif				
Provisions réglementées	514	40		554
Provisions pour risques & charges	1 339	12 179	1 216	12 302
TOTAL	1 853	12 219	1 216	12 856
Ensemble dotations/reprises			13 936	3 213
Dont			Dotations	Reprises
Dotations et reprises d'exploitation			464	872
Dotations et reprises financières			3 977	2 341
Dotations et reprises exceptionnelles			9 495	

N – Résultat financier

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Produits de participation ⁽¹⁾	136 194	82 604
Autres produits et charges		
Produits et charges d'intérêts	(2 567)	(1 826)
Différences de change	985	(3 969)
Dotations et reprises de provisions ⁽²⁾	(1 636)	20 062
TOTAL	132 976	96 871

(1) Les produits de participation correspondent, pour 7 153 milliers d'euros, aux dividendes reçus des filiales étrangères, et pour 129 041 milliers d'euros, aux dividendes reçus des filiales françaises.

(2) Les variations de provisions résultent principalement d'une reprise nette de provision pour dépréciation des titres de participation pour 1 538 milliers d'euros et d'une reprise nette de provision pour pertes de change de 98 milliers d'euros.

Les opérations avec les sociétés liées représentent un produit d'intérêt net de 8 665 milliers d'euros.

O – Résultat exceptionnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011		
	Produits	Charges	Net
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital	1 751	2 078	(327)
Dotations et reprises de provisions		9 495	(9 495)
TOTAL	1 751	11 573	(9 822)

Ce résultat provient principalement de la provision pour risque d'impôt futur de 9 455 milliers d'euros (cf. note P), de la moins-value sur cession des titres de Plastic Omnium A.E pour 148 milliers d'euros et Plastic Omnium A.S pour 1 006 milliers d'euros et d'une perte sur le compte courant de Plastic Omnium A.E pour 87 milliers d'euros et

Plastic Omnium A.S pour 102 milliers d'euros (consécutives aux liquidations des filiales selon la note C), d'une indemnité de garantie de passif 3P de 123 milliers d'euros et d'un boni net sur cessions d'actions propres pour 1 145 milliers d'euros.

P – Impôt sur les bénéfices

<i>(en milliers d'euros)</i>	Résultat 2011		
	courant	except.	Net
* Résultat avant impôt	133 389	(9 822)	123 567
* Incidences fiscales	(118 355)	10 612	(107 743)
= Base	15 034	790	15 824
Impôts théoriques	(5 011)	(263)	(5 274)
Résultat après impôt théorique	128 378	(10 085)	118 293
Effet intégration fiscale			20 264
Provision pour impôt			
Autres éléments			(9 218)
Total impôt sur les bénéfices			11 046
RÉSULTAT APRÈS IMPÔT			134 613

La Compagnie Plastic Omnium est la société mère d'un groupe fiscal intégrant 28 sociétés, soit la quasi-totalité de ses filiales françaises.

L'économie d'impôt réalisée au titre de l'exercice 2011 grâce à ce groupe fiscal est de 20,2 millions d'euros. Cette économie est constatée entièrement chez Compagnie Plastic Omnium en produits.

Conformément à la convention d'intégration fiscale, le principe de neutralité de l'impôt impose à la Compagnie Plastic Omnium la restitution aux filiales redevenues bénéficiaires des économies d'impôts qu'elle aura utilisées.

Les déficits reportables du groupe fiscal intégré représentent 26,8 millions d'euros (hors base élargie Plastic Omnium Auto Inergy d'un montant total de 40,3 millions euros) pour une économie future d'impôt de 8,9 millions d'euros. La charge d'impôt susceptible d'être reversée aux filiales en vertu de la convention d'intégration fiscale s'élevant à 18,1 millions d'euros, une provision pour impôts à hauteur de 9 455 milliers d'euros a été constituée au titre de l'exercice (cf. Note O).

Il est à noter que ces déficits reportables, nés depuis 2000, ont été utilisés et donc réduits de 28 millions d'euros au cours de l'année 2011, ceci grâce aux bénéfices fiscaux transférés par les sociétés du groupe fiscal.

Les allègements (+) et accroissements (-) de la dette future d'impôt, exprimés au taux de 33,33 % à la date du 31 décembre 2011, se décomposent comme suit :

Provisions et charges à payer non déductibles	915 milliers d'euros
Frais d'acquisition titres Inergy	144 milliers d'euros
Écart de conversion passif 2011	1 143 milliers d'euros
Quote-part de résultat comptable	
Plastic Omnium Gestion 2011	368 milliers d'euros
Écart de conversion actif 2011	(907 milliers d'euros)
ALLÈGEMENT NET DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT	1 663 MILLIERS D'EUROS

IV - INFORMATIONS DIVERSES

Engagements hors bilan

- Engagements donnés.

	31/12/2011
Avals, cautions et garanties donnés *	219 065
Nantissements, hypothèques et sûretés réels	5 805
TOTAL	224 870

* Engagements donnés en faveur des filiales dans le cadre de leur financement.

Il ne manque aucun engagement significatif ou qui pourrait le devenir dans le futur.

- Engagements reçus

Dans le cadre de l'acquisition de 50 % d'Inergy Automotive Systems SA en 2010, la Compagnie Plastic Omnium bénéficie d'une garantie de passif d'une durée de cinq ans au titre d'éventuelles campagnes de rappels sur des produits fabriqués ou commercialisés avant la date d'acquisition.

Dettes garanties par des sûretés réelles

Les dettes garanties par des sûretés réelles s'élèvent à 5 805 milliers d'euros. La garantie donnée est une hypothèque conventionnelle.

Avances et crédits alloués aux dirigeants

Aucun crédit, ni avance n'ont été alloués aux dirigeants de la société conformément à l'article L. 225-43 du Code de Commerce.

Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes d'administration durant l'exercice 2011 s'est élevée à 255 372 euros.

Événements postérieurs a la clôture

Aucun événement significatif n'est survenu depuis le 31 décembre 2011.

Divers

Identité de la société mère consolidant les comptes de la Compagnie Plastic Omnium : BURELLE SA - 19, avenue Jules Carteret - 69342 LYON Cedex 07

Au 31 décembre 2011, la participation de Burelle SA dans la Compagnie Plastic Omnium est de 55,10 %.

RÉSULTATS FINANCIERS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(en milliers d'euros)	2007	2008	2009	2010	2011
1 - Capital en fin d'exercice					
a) Capital social	9 336	9 073	8 822	8 822	8 939
b) Nombre d'actions émises*	18 671 332	18 146 794	17 644 599	17 644 599	52 583 797
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	0	0	0	0	0
2 - Opérations et résultats de l'exercice					
a) Chiffre d'affaires hors taxes et autres produits d'exploitation	19 221	18 218	15 467	22 068	21 244
b) Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	48 101	(11 283)	27 508	75 853	134 290
c) Impôts sur les bénéfices	(621)	5 422	11 668	15 383	11 046
d) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	46 560	17 829	90 911	107 967	134 613
e) Montant des bénéfices distribués	13 070 ⁽¹⁾	6 351 ⁽²⁾	12 351 ⁽³⁾	24 702 ⁽⁴⁾	36 283 ⁽⁵⁾
3 - Résultats par action					
a) Bénéfice après impôts mais avant amortissements et provisions	2,54	(0,32)	2,22	5,17	2,76
b) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	2,49	0,98	5,15	6,12	2,56
c) Dividende versé à chaque action	0,70	0,35	0,70	1,40	0,69
4 - Personnel					
a) Nombre de salariés	0	0	0	0	0
b) Montant de la masse salariale	0	0	0	0	0
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, œuvres sociales, etc.)	0	0	0	0	0

* La valeur nominale des titres Plastic Omnium a été divisée par 3 le 10 mai 2011.

(1) Dont 901 milliers d'euros non distribués au titre des actions auto-détenues.

(2) Dont 422 milliers d'euros non distribués au titre des actions auto-détenues.

(3) Dont 1 095 milliers d'euros non distribués au titre des actions auto-détenues.

(4) Dont 2 234 milliers d'euros non distribués au titre des actions auto-détenues.

(5) Avant déduction du dividende non distribuable sur actions auto-détenues à la date de l'Assemblée Générale.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Capital social	Quote-part du capital détenu en %
FILIALES		
PLASTIC OMNIUM AUTO SAS 19, avenue Jules Carteret – 69007 Lyon	15 021 440 EUR	100,0 %
TRANSIT SAS 19, avenue Jules Carteret – 69007 Lyon	37 500 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM ENVIRONNEMENT 19, avenue Jules Carteret – 69007 Lyon	4 900 000 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORS SAS 19, avenue Jules Carteret – 69007 Lyon	54 037 500 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM GESTION SNC 19, avenue Jules Carteret – 69007 Lyon	2 011 500 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM VERNON 19, avenue Jules Carteret – 69007 Lyon	150 000 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM GmbH Romanstrasse 35- 80639 Munich	13 500 000 EUR	100,0 %
COMPANIA PLASTIC OMNIUM SA Calle Pouet de Nasio – Parcela n° 5 – Ribarroja del Turia – Valencia – Espagne	30 350 000 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM RE AG Sternengasse 21 – CH – 4010 Basel – Suisse	16 167 000 CHF	100,0 %
PLASTIC OMNIUM INTERNATIONAL SAS 19, avenue Jules Carteret – 69007 Lyon	37 500 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM FINANCE SNC 19, avenue Jules Carteret – 69007 Lyon	247 500 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM SHANGHAI BUSINESS CONSULTING CO Ltd Suite 1105, Building 20, N° 487 Tianlin Road, Caoejing, High Tech Park, 200233 Shanghai, PR Chine	2 303 350 RMB	100,0 %
PLASTIC OMNIUM MANAGEMENT 1 SAS 19, avenue Jules Carteret – 69007 Lyon	37 500 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM MANAGEMENT 2 SAS 19, avenue Jules Carteret – 69007 Lyon	37 500 EUR	100,0 %
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS SAS 19, avenue Jules Carteret – 69007 Lyon	119 796 330 EUR	76,8 %
PARTICIPATIONS		
PLASTIC OMNIUM Ltd Huntington Way – Measham Swadlincote – Derbyshire DE12 7DS – UK	6 270 000 GBP	17,1 %
BPO AS YYalova Yolu 8 km, Panayir – Bursa – Turquie	5 075 831 TRL	50,0 %
PLASTIC RECYCLING SAS ZA du Monay – Saint Eusèbe – 71210 Montchanin	123 000 EUR	50,0 %

<i>(en milliers d'euros)</i>	Filiales		Participations	
	Françaises	Étrangères	Françaises	Étrangères
Valeur comptable des titres détenus				
• Brute	493 859	158 271	2 753	5 750
• Nette	492 607	141 292	1 739	4 222
Montant des prêts et avances accordés	423 342	0	1 923	0
Montant des cautions et avals donnés	0	0	0	0
Montant des dividendes encaissés	129 041	0	0	7 153

